



HAL
open science

Quels pourraient être le(s) rôle(s) des acteurs du sport dans l'information jeunesse sur les territoires ruraux ?

Guillaume Weislinger

► To cite this version:

Guillaume Weislinger. Quels pourraient être le(s) rôle(s) des acteurs du sport dans l'information jeunesse sur les territoires ruraux ?. Sociologie. 2018. hal-02010787

HAL Id: hal-02010787

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-02010787>

Submitted on 7 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Master
« Conduite de Projets &
Développement des Territoires »

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Territoire »

Parcours « Management et Communication en Sport »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

**Quels pourraient être le(s) rôle(s) des
acteurs du sport dans l'information jeunesse
sur les territoires ruraux ?**

présenté par

Guillaume Weislinger

Maître de stage : Line Parent-Balteau, directrice du CRIJ Lorraine, Nancy

Guidant universitaire : Gil Denis, maître de conférence à l'UFR STAPS Nancy

Juin 2018

Master
« Conduite de Projets &
Développement des Territoires »

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Territoire »

Parcours « Management et Communication en Sport »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

**Quels pourraient être le(s) rôle(s) des
acteurs du sport dans l'information jeunesse
sur les territoires ruraux ?**

présenté par

Guillaume Weislinger

Maître de stage : Line Parent-Balteau, directrice du CRIJ Lorraine, Nancy

Guidant universitaire : Gil Denis, maître de conférence à l'UFR STAPS Nancy

Juin 2018

Remerciements :

Tout d'abord je tiens à remercier ma tutrice de stage et la directrice du CRIJ Lorraine, Mme Line Parent-Balteau pour son accueil, son soutien et son accompagnement durant toute la durée de mon stage et de mon mémoire. Elle m'a permis de faire de nombreuses rencontres et de mener à bien tout ce que j'ai pu entreprendre.

Je remercie également l'ensemble des salariés du CRIJ, Océane Blay, Rose-Anne Vernel, Véronique Hoffmann, Sébastien Lalloué et plus particulièrement René Charles l'animateur du réseau information jeunesse qui m'a beaucoup aidé notamment dans la transmission de ses documents d'études qu'il avait effectué en 2015 avec ma prédécesseur Stagiaire Proj&Ter que je remercie donc également.

Un grand merci également à Benjamin Zissler stagiaire de L3 qui a participé à l'étude en m'accompagnant dans la réalisation des cartographies.

Je remercie Monsieur Gil Denis qui a été mon guidant universitaire et qui m'a permis de développer ma recherche comme je l'entendais en me conseillant aux moments clés de la réalisation de ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier tous les participants à l'étude et donc aux répondants aussi bien en Intercommunalité qu'en communes. Sans leur participation, l'étude n'aurait jamais pu aboutir et donc plus particulièrement les répondants à la deuxième phase de l'étude qui m'ont accueilli dans leur structure, invités des acteurs du territoire le tout pour me permettre d'aller plus loin dans ma recherche.

Je souhaite donc à toutes ces personnes une très bonne continuation en espérant pouvoir retravailler avec eux un jour ou simplement les revoir dans un autre contexte que mon stage.

Sommaire :

Introduction	p 5-6
Etat de la Question.....	p 7-10
Déroulé de l'étude.....	p 11-13
Partie 1 : Diagnostic Global.....	p 14
I) Etudes des fiches descriptives par territoire	p 15-33
II) Cartographie des acteurs et dispositifs jeunesses.....	p 33-55
III) Pour résumer.....	p 56
Partie 2 : Diagnostic Ciblé.....	p 57
I) CC des Vosges Côté Sud-Ouest.....	p 58-59
II) CC Seille et Grand Couronné.....	p 60-62
III) CA de Verdun	p 63-65
IV) CC de Revigny-sur-Ornain	p 66-68
V) CC du Pays de Bitche	p 69-70
VI) Prospective issue des résultats	p 71-73
Conclusion	p 74
Bibliographie.....	p 75

Annexes

Introduction :

Mon stage et mon mémoire s'inscrivent dans un contexte de développement des territoires ruraux. En effet, la région Grand Est a adopté depuis janvier 2016 le « Pacte pour la ruralité » (Torti-Textier, 2016). Cet accord consiste à solliciter différents acteurs afin de rétablir une certaine forme d'égalité entre les territoires ruraux et urbains notamment en matière d'accès à l'information.

La structure m'accueillant pour mon stage est le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) de Lorraine la seule association à caractère régionale labellisée Information Jeunesse. Cette association a été créée en 1979 dans le cadre de la constitution du réseau national Information Jeunesse pour assurer une équité de traitement et d'accès à l'information de tous les jeunes sur le territoire français.

Elle répond à tout type d'information allant de la recherche de logement, de travail, l'orientation ou encore l'accès aux droits mais également à toutes les questions de mobilité à l'étranger. Il faut également savoir que le CRIJ est une structure d'information généralisée. Elle n'a donc pas vocation à se spécialiser sur un axe particulier. Pour les jeunes qui voudraient aller plus loin dans leur recherche, le Centre est en capacité d'orienter ces personnes vers les différentes instances spécialisées.

En outre, le réseau Information Jeunesse fonctionne à peu de choses près de la même manière que les fédérations sportives. Un Centre National, le CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) qui coordonne la politique globale du réseau et fournit la documentation, puis les centres régionaux qui mettent en place l'information jeunesse à l'échelle régionale et qui anime le réseau de tout le territoire.

C'est justement autour de ce réseau que les enjeux des territoires ruraux se retrouvent car c'est en partie avec les animateurs du réseau information jeunesse que nous allons travailler mais également avec les potentiels futures structures de l'information jeunesse c'est tout l'enjeu du diagnostic territorial que nous allons effectuer. Le but étant de dégager les synergies possibles entre les acteurs du territoire notamment à travers le travail de rencontre avec les acteurs en identifiant les structures pouvant exercer la coordination de la politique jeunesse et surtout de l'information et les autres structures pouvant se poser en support.

Les problématiques actuelles de ce réseau tournent autour des difficultés à atteindre les jeunes notamment sur les territoires ruraux.

Parti du postulat que les premiers interlocuteurs des jeunes dans les territoires ruraux sont les associations sportives, nous nous sommes posés la question de savoir quels rôles pouvaient jouer les acteurs du sport pour donner accès à l'information des jeunes sur les territoires ruraux en Lorraine.

La première phase de l'étude sera un diagnostic de l'information jeunesse en Lorraine et plus particulièrement l'état de l'information jeunesse sur les territoires ruraux. Ce diagnostic global se fera tout d'abord par la diffusion de questionnaires mettant en exergue les différents acteurs et dispositifs en faveur des jeunes sur le territoire lorrain.

Ces données nous permettront par la suite d'établir une cartographie précise par territoire afin d'en retirer les dynamiques et les paradoxes au sein des communautés de communes.

La deuxième partie de l'étude sera un diagnostic plus précis des synergies issues des territoires vis-à-vis de l'information jeunesse pour bien cerner les possibilités d'actions des acteurs du sport aussi bien en termes de compétences que leur rôle vis-à-vis des jeunes. Mais également d'aller plus loin dans la réflexion autour des politiques jeunesse sur les territoires.

Ces visites des territoires et les dialogues avec les acteurs locaux combinés à la cartographie des acteurs nous permettront de définir précisément les rôles qui ressortent le plus pour les acteurs du sport en différenciant si besoin les associations d'éducation populaire et les associations sportives.

Parmi ces solutions, l'inclusion des clubs sportifs ou du moins du sport comme outil d'attractivité est la partie spécifique dans mon stage et du mémoire. En effet, les communes les plus rurales et isolées sont rarement pourvues en centre sociaux, CIO, ou autre organisme permettant d'informer les jeunes sur leurs besoins. Or un grand nombre de jeunes sont engagés dans une pratique sportive dans les villages et y reste fidèle jusqu'à plus de 18 ans.

La problématique sera donc de trouver quel(s) rôle(s) pourrai(en)t jouer les acteurs du sport dans l'information à la jeunesse sur les territoires ruraux ?

Etat de la question :

Quels pourraient être le(s) rôle(s) des acteurs du sport dans l'information à la jeunesse sur les territoires ruraux ?

Nous ne pouvons pas définir les concepts dans le détail sans les lier entre eux car ce sont les interactions entre ces termes qui constituent la problématique. L'idée est principalement de poser le cadre pour la suite de l'étude et d'éviter toute confusion possible vis-à-vis des termes de la question.

Territoire ruraux :

Pour commencer notre recherche s'effectuera sur les territoires ruraux de Lorraine avec des spécificités pour chaque département en matière de densité, population, richesse...

Dans l'étude « *Place des jeunes dans les territoires ruraux* » (Danielle Even, 2017), on distingue 3 types de territoires ruraux. Il y a tout d'abord la campagne périurbaine qui possède un attrait très important due à la recherche d'une certaine qualité de vie tout en restant à proximité de la ville, la population y est assez jeune avec une majorité de famille.

La deuxième catégorie est la campagne en montagne ou en littoral. Ces territoires possèdent avant tout une forte attractivité touristique et donc un développement économique assez important.

Enfin la dernière catégorie correspond à la campagne isolée, la population y est très vieillissante avec un faible développement économique. Ces territoires sont généralement soit des friches industrielles soit des zones agricoles.

Acteurs du sport :

Suite à différentes lectures et discussions notamment avec Madame Parent-Balteau, directrice du CRIJ Lorraine, nous avons choisi de ne pas se cantonner au milieu sportif olympique qui est un peu trop réducteur. Nous prendrons donc en compte dans la recherche l'ensemble des acteurs concernés par le sport (MJC, clubs, foyers ruraux, centre sociaux...). L'autre intérêt d'élargir les associations concernées est qu'il y aura moins de risque d'être confronté à une absence d'interlocuteur en fonction des territoires.

En effet, les foyers ruraux qui ont justement pour vocation de diffuser la pratique sportive sur des territoires en carence seront peut-être plus pertinents qu'un club de football qui concentrera une plus petite part de la population. Les foyers ruraux ont pour vocation de développer la pratique sportive dans les milieux ruraux en fédérant le tissu associatif du territoire où l'accès à la pratique est généralement plus compliqué.

Leurs objectifs sont :

« Faire que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité ; Promouvoir le fait associatif pour une démocratie participative ; Contribuer à l'émancipation des individus et à l'émergence d'une société fraternelle, dans la continuité historique des fondateurs de l'éducation populaire ; Favoriser l'épanouissement des individus en permettant l'accès de tous à des pratiques culturelles et artistiques, ainsi qu'à des moments de formation tout au long de la vie ; Lutter contre la fracture sociale et l'isolement des individus. » (FNFR, s.d.)

Cette organisation fonctionne, au même titre que le CRIJ, en réseau avec des antennes implantées un peu partout sur le territoire et un centre permettant de coordonner le tout.

Les Maisons des Jeunes et de la Culture permettent également une ouverture à plusieurs sports elle va concerner ainsi un certain nombre d'enfants. L'organisation de ces associations est très différente par ailleurs, car elles ne sont pas soumises à des comités départementaux ou régionaux. Ces maisons émergent d'initiatives locales et ont l'avantage d'être très encrées sur leur territoire et donc avec les habitants elles font donc en général de très bonnes antennes information jeunesse c'est notamment ce qu'explique la Fédération Régionale des MJC d'île de France sur sa présentation sur système des MJC. (FRMJC-idf, s.d.)

La limite de ces types d'associations avec un nombre de pratiques variés et proposant également des activités culturelles est qu'ils risquent de troubler les résultats de la recherche puisqu'il n'y a pas de séparation nette entre les branches sportives et culturelles.

Il ne faudra cependant pas négliger les associations issues du mouvement sportif olympique qui pourront avoir une certaine importance notamment dans le contact avec les jeunes et dont le rôle reste encore à déterminer. Nous aurons certainement à faire à une faible diversité de sport pour ces associations due à la faible densité de population.

En outre, il est important de prendre en considération le rôle social des associations et clubs sportifs, ce dernier est très développé et identifié dans les territoires urbains dans les quartiers sensibles par exemple mais les acteurs des territoires ruraux ont aussi un rôle à jouer.

Si l'on prend l'éducation par exemple, bons nombres de concepts éducatifs sont mis en avant par la Ligue Grand Est de football et ceux-ci sur l'ensemble du territoire comme le respect des autres ou le respect de l'environnement, ces dispositifs sont encadrés par le « Programme éducatif fédéral » (FFF, 2015).

Le sport ne peut pas être cantonné au sport de compétition mais nous devons l'élargir à toutes ses applications aussi bien en sport santé, mobilité qu'en sport loisir et en sport de nature qui auront une certaine importance dans les milieux ruraux.

Il existe d'autres acteurs du sport avec qui nous avons été en contact mais qui ne sont pas rentrés dans l'étude car sont trop peu présents sur le terrain. Tout d'abord les DDSCS (directions départementales de la cohésion sociale) qui sont avant tout financeurs de projets mais qui jouent également un rôle de contrôle sur les territoires. Un de leurs objectifs principaux est justement de développer les territoires ruraux à travers le sport. A ce titre, la DRJSCS Lorraine (direction régionale jeunesse et sport et de la cohésion sociale) est également financeur et pilote de projets.

L'information à la jeunesse :

Ce concept est assez vague car le CRIJ s'occupe de tous les types d'informations qui peuvent concerner un jeune public. En effet, cela va de l'orientation, la recherche d'un emploi à la recherche d'un logement. La jeunesse également est difficile à définir précisément.

D'après une étude réalisée par des chercheurs de l'Université de Lorraine et commandée par le CRIJ Lorraine « *Regards de Jeunes en IJ* » (CRIJ, 2016), on remarque que l'information à la jeunesse passe en partie à travers diverses associations comme des Missions Locales qui se concentrent uniquement sur les informations liées à l'insertion dans le monde professionnel ou encore les foyers et les centres sociaux à travers par exemple les Quartiers Politiques de la Ville de nouveau dans une dynamique d'insertion et de cohésion sociale. On peut donc constater que si l'on garde ce fonctionnement, l'information ne pourra pas se diffuser de manière complète à l'ensemble des jeunes notamment en milieu rural.

Certaines communes ou intercommunalités s'intéressent davantage à l'information et demande à devenir elles-mêmes des relais d'informations, cela demande donc un accompagnement du CRIJ pour se structurer. Un grand nombre de collectivités et d'élus ont du mal à percevoir le nombre de champ que l'information comprend et l'importance qu'elle prend dans la création du parcours de vie d'un jeune adulte.

Enfin les associations, de manières générales, sont des interlocuteurs importants de l'information à la jeunesse et sont intéressantes car proche des jeunes. Le gros problème qui se pose est le manque de moyen pour mettre en place les différents aspects du cahier des charges du relais IJ. En effet, il faut qu'une personne puisse être présente lors de permanences pour conseiller les personnes en besoin.

L'information jeunesse, à notre sens, correspond à la mise en place de toutes actions favorisant l'autonomie des jeunes adolescents et adultes leur permettant ainsi de se réaliser personnellement et professionnellement.

Cela va donc de l'accompagnement d'un jeune dans son orientation, ses études ou encore ses projets professionnels et associatifs, à des projets de mobilité à l'étranger, mobilité dans son territoire (aide au permis), ou encore ses premiers pas dans la vie active avec les jobs d'été, l'apprentissage ou d'autres formations comme le financement du BAFA, mais également dans le soutien lors de ses démarches administratives et l'accès à ses droits sociaux.

Le public cible de l'information jeunesse va de 12 ans, c'est-à-dire à l'entrée au collège et au questionnement d'orientation, à 25-30 ans qui correspond à l'insertion dans la vie active, l'accès aux droits ou encore la mobilité.

Concept de Politique Jeunesse :

« La notion de politique de jeunesse apparaît pour le moins très vague. Elle désigne encore souvent dans la réalité des actions relatives au seul temps libre des enfants et, de manière plus générale, des interventions publiques en direction de jeunes mineurs. Toutefois, on a vu se développer depuis les années 1980 des politiques s'adressant à des jeunes adultes et à leur situation économique et sociale. » (Labadie, 2007)

Cette définition montre bien à quel point et cela au même titre que le Sport, la Jeunesse et ses questions sont difficiles à mettre dans une seule compétence. En général, les collectivités et surtout les intercommunalités assimilent la Jeunesse à la mise en place d'accueil, centre de loisirs ou encore l'organisation du périscolaire. Or la jeunesse a tout un pan social avec toutes les questions d'intégration dans la vie active et dans la vie citoyenne qui manque bien souvent et qu'on retrouve alors au niveau des associations comme des Centre Sociaux ou encore un MJC.

Le terme « Jeune génération » est également compliqué à définir car il peut aller des plus jeunes à un adulte de 30 ans. Or, le CRIJ prend en compte la jeunesse de 12 à 25 ans pouvant aller jusqu'à 29 ans. Enfin, les politiques jeunesse rentrent quasi-toujours dans un ensemble composé de la petite enfance, l'enfance, et la jeunesse.

Déroulé de l'étude :

Pour commencer notre recherche, nous avons décidé de travailler autour de 2 axes de travail, tout d'abord un travail quantitatif avec un questionnaire diffusé à toutes les intercommunalités et un deuxième travail plus qualitatif avec des visites auprès de 5 EPCI afin de pouvoir développer un peu plus le diagnostic et d'aller vers la recherche de solutions autour de la question du rôle du sport pour l'information jeunesse.

Tout d'abord, la partie quantitative de notre étude s'inscrit dans le contexte d'un programme du Grand Est visant à interroger les territoires ruraux sur les différents thèmes. Le CRIJ a donc pour mission de questionner les différents EPCI sur le développement de l'information sur chaque bassin de vie et surtout les territoires ruraux. Le but étant de créer une fiche descriptive pour chaque intercommunalité et de pouvoir créer un visuel cartographié de tout le réseau d'acteurs sur le territoire.

L'échelle de l'intercommunalité permet d'avoir une connaissance optimum du territoire tout en pouvant recouvrir l'ensemble de la Lorraine. En effet, solliciter toutes les communes auraient été impossible et non pertinent car certaines communes sont bien trop petites pour se préoccuper de l'information jeunesse et si nous avons interrogé les associations du territoire il aurait fallu toutes les connaître et les interroger ce qui paraît compliqué.

Ce questionnaire (Annexe 1) ne s'axe donc pas seulement sur les questions de notre recherche mais également sur l'ensemble de questions gravitant autour de l'information jeunesse, néanmoins nous avons intégré les questions du rôle des associations à l'intérieur de ce dernier.

Cet outil va surtout nous permettre de repérer sur quel territoire la question de la jeunesse est la mieux prise en compte mais également les EPCI où les associations sportives pourraient ou devraient jouer un plus grand rôle en terme d'information. Le but étant après d'aller plus loin dans la recherche d'information en programmant des visites sur différents territoires.

Si les intercommunalités ne nous répondent pas, nous passerons à la 2^{ème} phase qui est de questionner par téléphone dans un premier temps pour savoir si elles intègrent la compétence jeunesse à destination des adolescents et jeunes adultes.

Le problème de cette démarche est qu'il y a un risque d'avoir une différence de niveau de réponse. En effet, les EPCI ayant par questionnaires qu'ils avaient la compétence jeunesse ne font peut-être que des actions en direction des enfants et à l'inverse par téléphone nous diront peut-être qu'ils n'ont pas la compétence alors qu'ils agissent pour la jeunesse sur le territoire.

Les fusions d'intercommunalités du 1^{er} janvier 2017 risquent également d'apporter quelques problèmes au vu des différentes refontes politiques au sein de ces EPCI, certaines sont donc en train de créer une politique jeunesse ou même en train de délibérer de l'intérêt de prendre cette compétence aux communes.

Il faudra donc bien considérer ces mouvements politiques ainsi que cette confusion dans le sens de la compétence afin de nuancer un tant soit peu les résultats que nous aurons.

Enfin pour le cas des intercommunalités ne prenant pas en compte les questions de la jeunesse, et où les communes ne sont pas capables de nous apporter une vision d'ensemble des acteurs et des dispositifs jeunesse sur les territoires, nous passerons à une étape d'investigation comportant une veille de tous les dispositifs et des acteurs participants à l'information jeunesse et plus globalement en contact avec les jeunes.

Pour cette dernière phase, nous pourrions par ailleurs utiliser les travaux du diagnostic de 2015 qu'avait mis en place Mélissa, ma prédécesseur du Master Proj&Ter et René Charles, responsable du réseau Information Jeunesse. En effet ils avaient préparé des fiches pour un grand nombre d'intercommunalité. Nous remodèlerons donc cet outil en remettant à jour les données notamment des nouveaux territoires ainsi que les nouveaux dispositifs avec en plus de cela la question sur les associations sportives.

Ces fiches (dont un échantillon est disponible en annexe 2) nous permettrons donc de résumer le travail de recherche et de dresser ainsi la cartographie des dispositifs et des acteurs jeunesse sur le territoire.

Pour terminer, le risque avec ces changements de stratégies est que les réponses apportées par les questionnaires ne seront pas les mêmes que celles apportées par les entretiens téléphoniques ou encore par la veille. En effet, il y a des chances pour que les répondants à la première phase ne répondent pas à certaines questions et que nous même au niveau de l'investigation manquions de réponses dans certains domaines. L'idée est donc de compléter par la suite les informations manquantes, la fiche descriptive nous permettant de savoir sur quels points nous devons chercher les informations.

La cartographie nous permettra de bien déterminer les dynamiques des différents territoires département par département et également de repérer les zones blanches où il y a très peu d'actions et d'interlocuteurs pour les jeunes.

Ensuite, la deuxième phase plus ciblée, consiste à partir à la rencontre d'acteurs divers auprès de 5 territoires sur la Lorraine, Verdun pour déterminer son importance et son rayonnement en Meuse, Revigny sur Ornain pour avoir un point de vue d'une zone rurale avec une influence de Bar-le-Duc.

Pour la Meurthe et Moselle la communauté de communes de Seille et Grand Couronné également pour avoir une idée des dispositifs mis en place pour les jeunes et surtout le Contrat d'Animateur Jeunesse Territorialisé (CAJT) organisé par Jeunesse et Territoire et financé par le département.

Puis nous irons à La Marche dans le CC de Vosges Côté Sud-Ouest un ECPI extrêmement isolé et vieillissant qui sera intéressant d'analyser avec les dynamiques des acteurs du territoire. Et enfin nous finirons par le Pays de Bitche qui est également une intercommunalité rurale de Moselle qui a la particularité d'être un territoire très vaste avec près de 40 km d'un bout à l'autre de la Communauté de Communes.

Les lieux ont également été choisis sur la base de l'implication des répondants et de la volonté exprimée de développer l'information sur le territoire lors de la première phase de l'étude notamment sur l'investigation téléphonique.

Les invités à ces rencontres seront des élus ou chargés de jeunesse des intercommunalités, des associations sportives et d'éducation populaire pour déterminer leur rôle pour l'information et enfin des animateurs ou salariés d'acteurs de l'informations (mission locale, MSAP,...)

L'objectif de ces visites est de mieux cerner les politiques jeunesses de chaque territoire ainsi que les synergies entre les acteurs pour donner de l'information aux jeunes et de déterminer justement l'importance que le sport pourrait avoir dans l'attractivité et la diffusion de l'information auprès des jeunes même sur le territoire rural. La récupération des données de ces réunions sera une prise de note et non une retranscription car le but est d'avoir une multitude d'acteurs autour de la table pour avoir un maximum d'informations et de points de vue.

Ces deux parties d'études nous permettront de conclure sur des pistes de solutions pour trouver le rôle que pourraient jouer les acteurs du sport dans l'information aux jeunes en milieu rural.

Partie 1 : Diagnostic Global :

Pour rappel, l'objectif de ce diagnostic global est de permettre de bien cerner les dynamiques territoriales et de découvrir et/ou de confirmer la place des acteurs du sport au sein de ces intercommunalités pour l'information jeunesse, les réponses plus précises sur les types de rôle du sport se feront dans la partie diagnostic ciblé.

Au cours de notre enquête nous avons observé un très faible taux d'engagement des EPCI par rapport au questionnaire que nous avons envoyé. En effet, sur la première phase, nous avons réceptionné seulement 8 questionnaires sur les 66 intercommunalités que compte la Lorraine. Nous avons donc procédé à une phase de relance téléphonique de toutes les communautés de communes qui n'avaient pas répondu et de là, nous avons atteint 15 questionnaires remplies.

Par ailleurs le taux d'engagement vis-à-vis de ces questionnaires a été très différents entre les départements. En effet, seul 4 intercommunalités mosellanes ont renvoyé le questionnaire sur les 20 en tout. Cela fait un taux d'engagement de 20% par rapport à la première phase. En comparaison, 9 EPCI meusiennes ont renvoyé le questionnaire ou répondu à notre relance téléphonique sur 15 territoires ; ce qui fait un taux d'engagement de 60% soit le triple de celui de la Moselle.

Ces données sont en partie à nuancer par le fait que la définition de la politique jeunesse est très trouble politiquement comme expliqué plus tôt. Un grand nombre d'intercommunalités ont pris la compétence jeunesse mais ne s'occupe que du périscolaire et des maternelles. Elles financent en grande majorité les associations mais on ne peut pas considérer que cela constitue une véritable stratégie de développement de la jeunesse (12-25 ans). En revanche la non réponse au questionnaire montre en partie le fait qu'il n'y a pas de coordinateur jeunesse ou du moins pas service bien défini pour la jeunesse sur le territoire.

Enfin, le questionnaire étant transversal dans ses questions. Il est également possible qu'une partie des intercommunalités ne se soit pas sentie compétente dans la réponse à l'ensemble des questions et se soit ainsi désengagée de l'enquête. Nous avons eu par exemple le cas lors des appels de relance de quelques personnes nous ayant évoqué des difficultés sur certaines questions. La solution pour éviter ces confusions serait (comme l'on fait mes prédécesseurs) de remplir nous-même les questionnaires en prenant rendez-vous pour des entretiens individuels téléphoniques avec les directions de toutes les collectivités. Cela n'a pas pu se faire dans des soucis de timing avec seulement 2 mois pour regrouper toutes les données.

A la fin de notre étude nous pouvons constater que seulement 17 EPCI intègrent l'information jeunesse à leur compétence et la moitié seulement se pose en coordinateur de la jeunesse sur leur territoire.

A la vue du peu de questionnaires remplis ou reçus, nous avons décidé de passer à la phase d'appel des intercommunalités et des communes puis à l'investigation des dispositifs et des acteurs jeunesse des territoires. Le tout permettant de remplir des fiches descriptives pour chaque territoire et d'avoir une vue d'ensemble de ce que chaque EPCI ou chaque commune met en place sur son territoire pour créer ensuite une cartographie des services disponibles (MSAP, Mission Locale...).

I) Fiches descriptives : (annexe 2)

La fiche descriptive est donc une traduction du questionnaire rempli par les intercommunalités en regroupant les informations principales à ressortir. Nous sommes partis sur la base de la même fiche utilisée pour l'étude de 2015 en y rajoutant la donnée « Association regroupant le plus de jeunes » permettant de mettre potentiellement en exergue l'influence des clubs sportifs en terme de nombre de jeunes inscrits. La deuxième utilité de cet outil de synthèse est qu'il permet de procéder de manières plus efficaces dans notre travail d'investigation. En effet, une fois le tri mis en place dans les questions, nous n'aurons plus qu'à questionner les acteurs du territoire sur une dizaine de questions ciblées.

Ces fiches nous serviront également à synthétiser les données comme par exemple les dispositifs mis en place dans chaque territoire pour les jeunes ou encore l'influence des bourgs-centre sur les intercommunalités.

Nous avons créé sur la base de ces informations 5 graphiques par département montrant tout d'abord l'application d'une politique jeunesse au sien des intercommunalités, puis l'intégration ou non de l'information jeunesse avec un filtre concernant notre définition de la jeunesse.

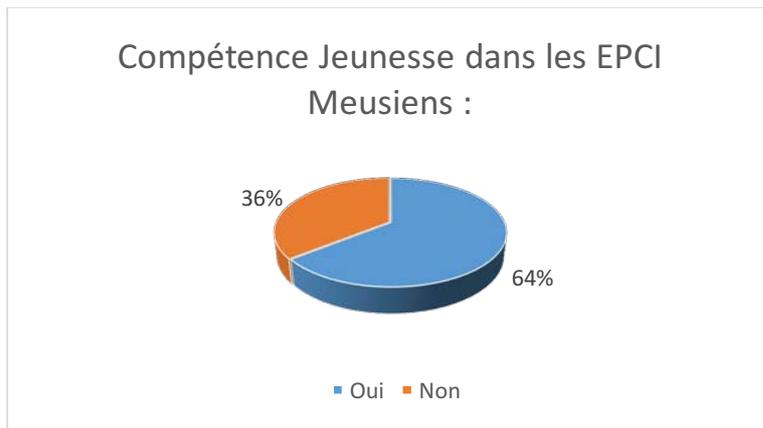
La troisième partie concerne l'identification des acteurs de l'information tout d'abord les acteurs identifiés par les répondants comme étant « généralistes » puis les lieux dits « spécialisés » dans un domaine particulier.

Enfin le dernier graphique concerne les associations influentes envers les jeunes par le nombre d'inscrits dans ces dernières.

L'idée étant de pouvoir visualiser les dynamiques auprès de chaque territoire, les tableaux ayant permis de faire ces graphiques sont en annexe 3.

Meuse :

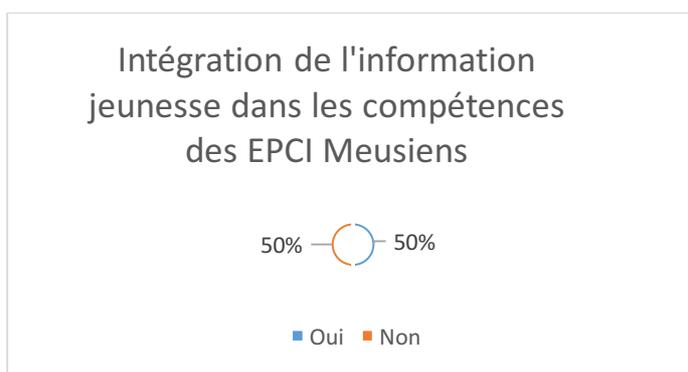
Graphique 1 :



Le graphique 1 effectué donc sur la base des réponses des intercommunalités au questionnaire montre une tendance forte à la prise de compétence Jeunesse. En effet, la compétence jeunesse étant assez large il est compliqué de limiter directement les champs de compétences.

Cela expose tout de même le fait qu'une majorité des EPCI s'intéresse de près aux problématiques jeunesses sur leur territoire. En effet, 9 intercommunalités sur 14 ont déclaré qu'elles prenaient en compte les questions de politique jeunesse, nous nous sommes d'ailleurs étonnés de voir que même de très petite communauté de communes en termes de moyen financier gardait une volonté d'agir pour la jeunesse.

Graphique 2 :



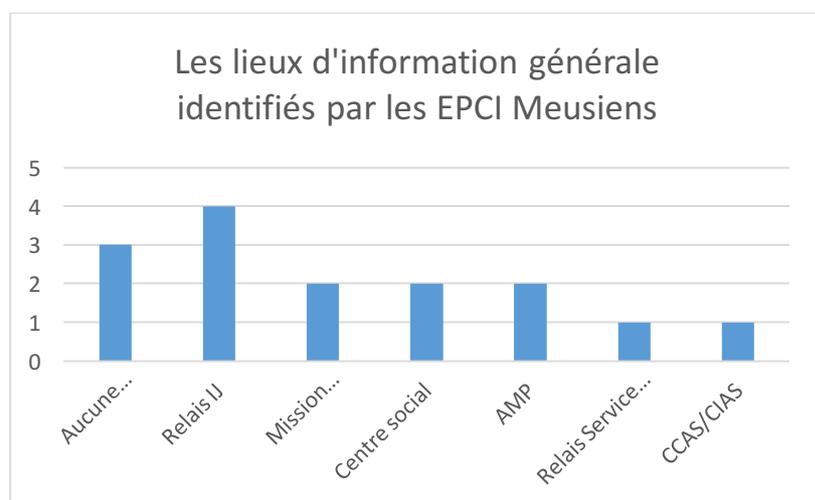
En revanche si l'on prend le graphique 2, nous perdons 14 points par rapport à la question de la compétence jeunesse, cela pourrait donc signifier que certains EPCI ont choisi seulement une partie des problématiques jeunesses ou alors jusqu'à un certain âge.

Par exemple quelques communautés de communes disent prendre la compétence jeunesse mais ne s'occupe que des 0-12 ans dans le cadre des maternités, des activités périscolaires ou encore des centre de loisirs.

Encore une fois, il est compliqué de bien mesurer ces données car elles sont soumises à l'interprétation des interlocuteurs et des répondants surtout avec l'ambiguïté liée à la thématique de l'information jeunesse et même des politiques jeunesse en général.

Dans un deuxième temps, une autre donnée intéressante pour bien cerner l'environnement de l'information au sein des territoires sont les lieux et les acteurs de l'information.

Graphique 3 :



Tout d'abord, le graphique 3 nous montre que le réseau Information Jeunesse à travers l'ensemble de ses relais est le principal acteur en matière d'information généraliste avec une présence identifiées sur 4 intercommunalités où il peut d'ailleurs avoir plusieurs relais IJ comme c'est le cas pour la communauté d'agglomération de Bar le Duc qui en a deux.

De plus les relais ne sont pas des entités en elles-mêmes, elles ne sont que des labellisations attribuées à des personnes morales qui peuvent être aussi bien des associations, collectivités où service de l'état comme une MSAP. Il reste en outre un certain nombre de zone blanche où le réseau n'est pas installé et donc inconnue mais nous verrons ça plus tard dans la partie Cartographie.

Les missions locales sont également des acteurs de proximités très importants et dans deux cas sur les 11 EPCI, la mission locale est le seul interlocuteur permettant de diffuser de l'information généralisée aux jeunes du territoire, le problème est que la plupart du temps la mission locale n'est qu'un acteur d'insertion et le grand public ne l'identifie donc pas comme une structure généraliste où un jeune pourrait par exemple se faire conseiller sur son orientation.

Les Centre Sociaux sont également des interlocuteurs de proximité identifiés dans 2 EPCI comme un acteur de l'information générale en Meuse, ces associations ont l'avantage d'être au contact direct des jeunes et de répondre au cas par cas à toutes les problématiques liées aux adolescents.

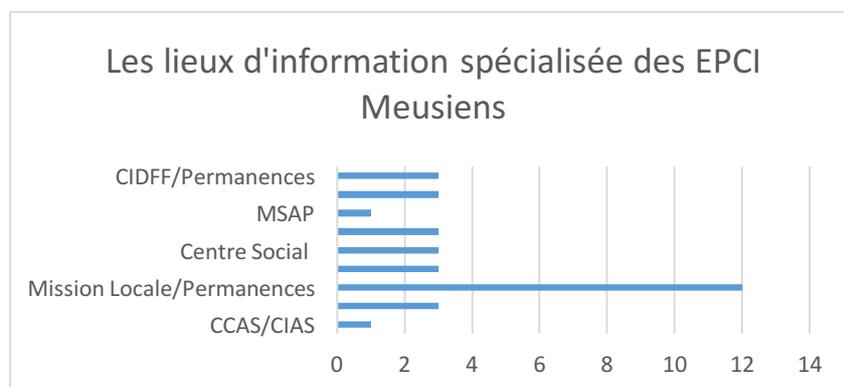
L'AMP (Association Meusienne de Prévention est, quant à elle, assez atypique car elle présente sur au moins deux territoires (Bar le Duc et Revigny) mais elle est également dans le réseau information jeunesse puisqu'elle est un Point Information Jeunesse. Cette association a pour mission de sensibiliser la jeunesse sur diverses thématiques à travers les territoires et a donc un impact particulier sur ceux-ci.

Ensuite, les Relais Services Publics et les Maisons de Services aux publics sont des services déconcentrés de différentes institutions comme la CAF ou encore de Pôle Emploi et sont donc des acteurs de l'information. Les centres communaux d'action sociale (CCAS) sont des services communaux à destination de toute la population et peuvent donc effectuer des actions en direction des jeunes.

Enfin, le fait que 3 EPCI déclarent ne pas avoir ou ne pas connaître de lieu d'information généralisée montre bien qu'il y a un problème d'identification de l'information sur le territoire et qu'il n'y a pas de coordinateur permettant de mettre en relation les services.

Viennent donc ensuite les acteurs de l'information spécialisés qui sont donc axés principalement sur une thématique.

Graphique 4 :



Globalement de nombreux lieux d'information générale se retrouvent dans les lieux spécialisés. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive, on pourrait rajouter la CAF (caisse d'allocation familiale), d'autres associations mais nous nous sommes vraiment basés sur les retours des questionnaires et réponses de l'investigation.

Le premier acteur spécialisé est donc la Mission Locale ainsi que les permanences Mission Locale auprès des communautés de communes rurales.

Ce qui fait la grande force de cette structure est justement sa proximité. En effet, si elle est citée 12 fois sur 16 réponses, c'est parce que le dispositif des Mission Locale fonctionne par antenne, par exemple l'antenne d'Epinal se déplace partout autour avec un animateur qui intervient dans toutes les intercommunalités avoisinantes avec une certaine chalandise.

Les centres sociaux et les MJC sont aussi des acteurs importants comme nous l'avons fait remarquer précédemment par leur proximité avec les jeunes dans un mode de conseil au cas par cas mais qui peuvent également organiser des actions en direction des jeunes comme des interventions de sensibilisation à la drogue, ect...

Les CIO (centre d'information et d'orientation) sont également présents assez fréquemment, pour la mission d'orientation des jeunes mais c'est un service qui tend à disparaître qui sera donc remplacé par d'autres acteurs ou du moins se restructurer. Pour le moment l'inconvénient de cette institution est qu'elle n'est présente que sur les grands bourg-centre où lors de quelques permanences dans les collèges et lycées. Il n'y a que 3 centres en Meuse alors que la problématique de l'orientation est primordiale chez les jeunes de tout le territoire.

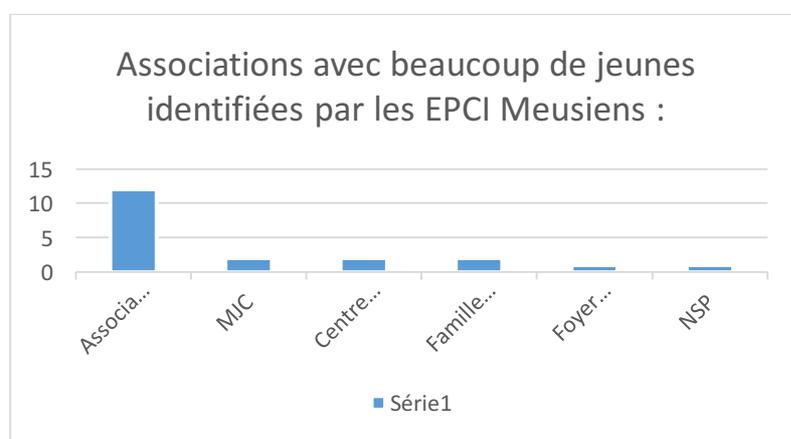
Les centres Pôle Emploi et Relais Emploi sont assez présents si l'on prend en compte le fait que tous les répondants n'aient pas considéré Pôle Emploi comme un acteur de l'information au même titre que la Caf.

Une donnée intéressante pour déterminer un possible coordinateur de l'information est que 3 EPCI se considèrent directement comme acteur de l'information, ceci nous montre qu'il y a une vraie volonté politique de devenir actif sur l'information jeunesse.

Les lieux d'informations sont assez nombreux sur le territoire mais il y a très clairement une inégalité d'accès en fonction des territoires.

Passons maintenant aux acteurs du territoire en contact avec beaucoup de jeunes.

Graphique 5 :

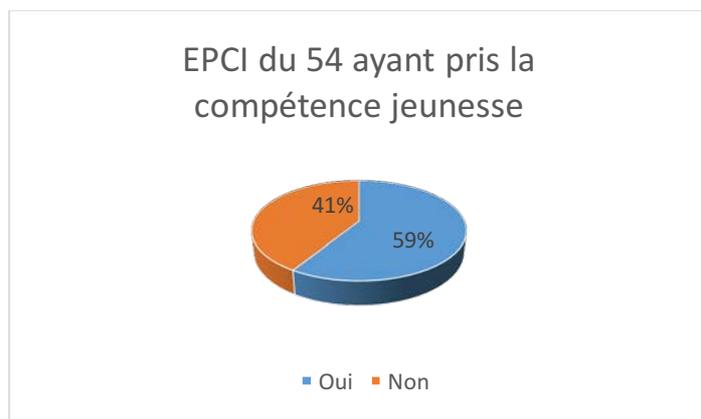


C'est cette donnée-là qui est la plus intéressante pour notre étude. En effet, le graphique 5 montre que les associations sportives et culturelles sont les acteurs incontournables du territoire pour rentrer en contact avec des jeunes. En effet, 12 EPCI sur 16 déclarent que le lieu où les jeunes sont les plus présents sont les associations sportives et culturelles. Viennent ensuite toutes les MJC, Centres sociaux, Familles Rurales, Foyers ruraux. Toutes ces associations d'éducation populaire pratiquent également des activités sportives et de loisirs. Toutes les structures présentes dans ce graphique sont donc organisatrices de pratiques sportives, il y a donc un lien entre attractivité vis-à-vis des jeunes et les loisirs, la culture et le sport.

Pour créer un rapport de proximité, il peut être opportun de solliciter ces acteurs et les fédérer autour de l'information des jeunes. La Meuse a de plus une particularité d'être en grande majorité rurale au même titre que les Vosges ce qui rajoute encore plus d'importance au rôle de proximité des associations du territoire.

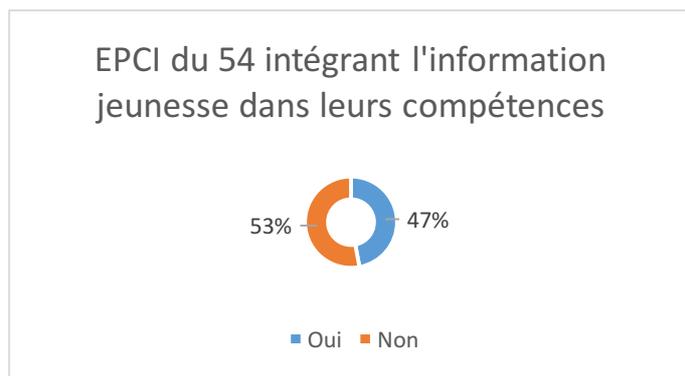
La Meurthe et Moselle :

Graphique 6 :



Comme pour la Meuse, il y a une forte majorité d'intercommunalités ayant pris la compétence jeunesse au sens large ou du moins qui déclarent créer une politique autour de la jeunesse puisque les modifications et les fusions d'EPCI ont bouleversé les compétences. Une autre tendance qui n'apparaît pas sur le graphique 6 est qu'une partie des communautés de communes ont pris la compétence pour la transférer à une association à travers le dispositif Jeunesse et Territoire lancé par le département 54 avec les CAJT (Contrats d'Animateurs Jeunesse Territorialisés) qui a été mis en place justement pour donner accès à diverses activités et de l'information sur les territoires ruraux.

Graphique 7 :

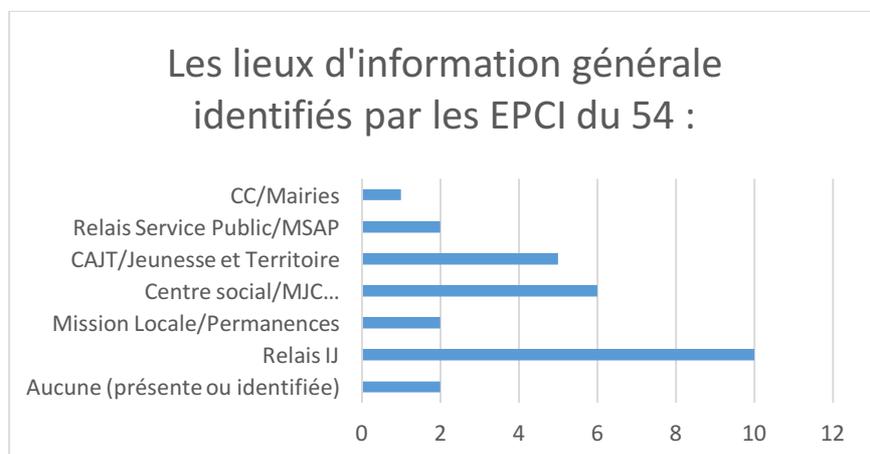


Cette fois ci la tendance va encore plus loin puisque la part des intercommunalités intégrant l'information jeunesse dans leurs compétences passe à moins de 50% comme le montre le graphique 7.

Cette baisse confirme encore une fois que les EPCI priorisent la petite enfance et les activités de loisirs et laissent le reste aux associations et institutions du territoire.

Cependant la délégation de compétences aux CAJT permet d'intégrer cette compétence d'information avec des animateurs formés justement au conseil et à l'accompagnement de jeunes pour leurs différents projets et difficultés.

Graphique 8 :



Pour les lieux d'information générale, l'acteur majoritaire est assez visible à travers le réseau Information Jeunesse. En effet, avec 10 intercommunalités déclarant un relais IJ comme lieu d'information généraliste mais beaucoup plus en réalité plus car quelques EPCI ont plusieurs relais comme au sein de la Communauté de Communes de Moselle et Madon ou encore la CC du Bassin de Pompey. On peut donc dire que l'information jeunesse est un acteur important et très implanté sur le territoire notamment en milieu rural.

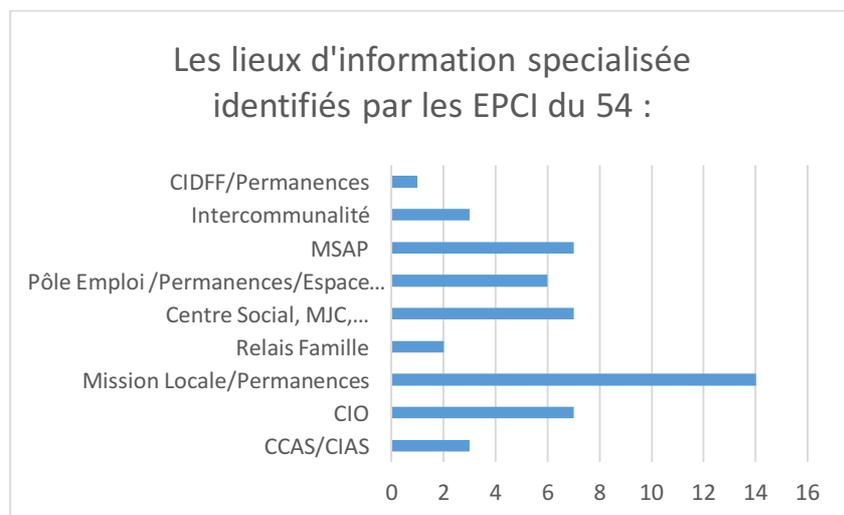
Les deuxièmes acteurs identifiés sont les associations d'éducation populaire qui comme vu tout à l'heure sont en contact direct quasi-quotidiennement avec les jeunes et sont parfois en supports de relais IJ mais aussi des CAJT.

Les CAJT justement, à travers le dispositif Jeunesse et Territoire, qui est par ailleurs une spécificité de la Meurthe et Moselle sont très souvent mis en avant par les Intercommunalités surtout dans les zones rurales car ce sont certains de ces animateurs qui sont en charge de coordonner la politique jeunesse sur ces territoires comme sur la Communauté de Communes du Sanon ou encore celle de Seille et Grand Couronné.

Le reste des acteurs reste le même que pour la Meuse c'est-à-dire les services des mairies et intercommunalités, Mission Locale ou encore les MSAP qui sont vraiment des services de proximité pour l'ensemble de la population et donc des jeunes.

Enfin, il y a encore 2 EPCI qui n'ont pas pu donner un ou plusieurs lieux d'information jeunesse, ce qui montre encore la difficulté d'identification des acteurs compétents pour informer les jeunes du territoire.

Graphique 9 :

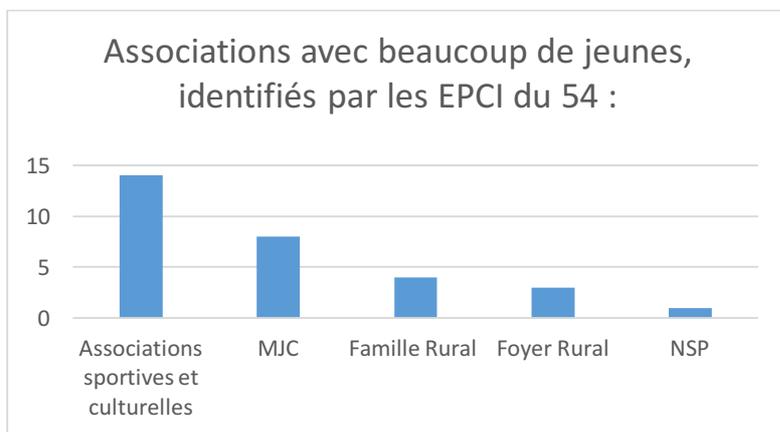


Sur le graphique 9, là encore la tendance de l'importance de la Mission Locale en termes d'acteurs d'information se confirme avec 14 citations sur 17 EPCI. Son rôle tourne principalement autour de l'accompagnement des projets de jeunes en situation de précarité pour favoriser leur insertion mais pas uniquement les permanences dans les territoires ruraux permettent une nouvelle fois d'être présent sur tout le territoire Meurthe et Mosellan.

Les autres services sont également présents globalement dans les mêmes proportions que la Meuse avec toujours les CIO présents au niveau des zones urbaines, les MSAP présentes sur les zones rurales et l'emploi qui prend toujours une place aussi importante au niveau des acteurs identifiés par les permanences Pôle Emploi et les Espaces Emploi un peu partout sur le territoire.

Les Centres Sociaux, MJC et autres Foyer Ruraux gardent aussi leur importance sur les territoires vis-à-vis de l'information mais nous pouvons émettre quelques doutes sur leur capacité à répondre de manière spécifique à un type d'information. Leur rôle serait plutôt de conseiller les jeunes de manière globale et de les orienter par la suite vers les acteurs les plus compétents. Ceci pouvant s'expliquer par une mauvaise compréhension du questionnaire ou des compétences des associations du territoire.

Graphique 10 :



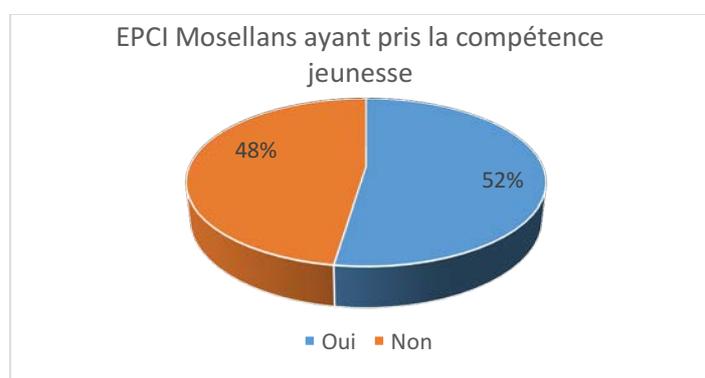
En outre, sur le Graphique 10, on observe que les associations sportives sont encore majoritairement citées comme ayant beaucoup de jeunes avec 14 sur 17 EPCI. En revanche les MJC, Familles rurales et Foyers ruraux prennent davantage d'influence que pour le cas de la Meuse, plus d'un Tiers des répondants déclarent que la MJC de leur territoire accueille beaucoup de jeune et 15 associations d'éducation populaire sont déclarées comme ayant beaucoup de jeunes.

Ces associations sont également intéressantes dans leur contact avec les jeunes puisqu'elles font plusieurs activités et regroupent une diversité plus importante de personnes, autant de genre que des situations sociales. Le fait d'avoir cette mixité permet de créer un partage mais surtout de faire face à une multitude de problématiques.

De plus, les fédérations d'éducation populaire inscrivent dans leur charte l'éducation citoyenne dans leurs objectifs ce qui montre une réelle volonté de jouer un rôle auprès des jeunes. Les interlocuteurs que nous avons pu rencontrer étant de ces différentes associations ont une réelle sensibilité à l'information des jeunes en comprenant bien les enjeux de cette dernière (orientation, projet personnel...). Ce n'est d'ailleurs pas pour rien si des communautés de communes leurs ont délégué une partie de leur compétence jeunesse, cela montre une véritable reconnaissance de leur rôle auprès de la jeune génération.

La Moselle :

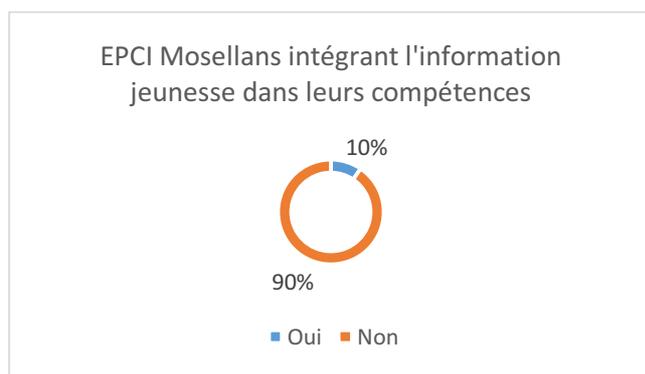
Graphique 11 :



Pour commencer, la proportion des EPCI déclarant avoir la compétence Enfance Jeunesse est plus faible que les précédents avec par exemple 12 points de moins que la Meuse ce qui montre un engagement moindre vis-à-vis de la jeunesse. Mais aussi que les Intercommunalités mosellanes considèrent que les mairies sont plus aptes à gérer ces problématiques. En effet si la petite enfance est devenue une compétence très couramment prise lors du passage à la loi NOTRé, pour une partie des EPCI la dimension sociale de la jeunesse reste une compétence liée aux communes.

Certaines intercommunalités trouvent également que les mairies sont plus proches géographiquement de la population, par exemple pour la communauté de communes de Saint Avold Synergie. Il peut y avoir jusqu'à 30 minutes de trajet en voiture pour aller jusqu'au centre administratif de la communauté de communes ou encore la CC du Pays du Bitche qui fait près de 40 km d'un bout à l'autre du territoire.

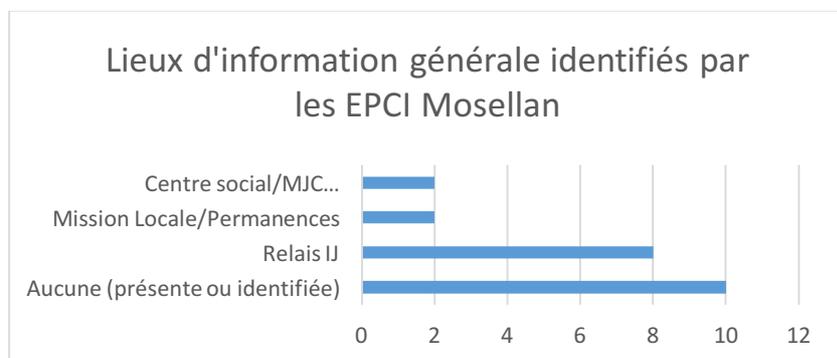
Graphique 12 :



Le graphique 12 évoque un constat assez marquant. Seuls 10% des EPCI de Moselle déclarent intégrer l'information jeunesse dans leurs compétences et cela confirme donc la tendance au désengagement des intercommunalités vis-à-vis de l'information et de la méconnaissance de l'importance et de son influence sur la vie d'un jeune. La différence entre la simple prise de compétence jeunesse et la coordination de l'information jeunesse est donc de 42 points soit presque une division par deux.

Cela ne signifie bien évidemment pas qu'il n'y a pas d'information sur le territoire, les communes par exemple sont très impliquées par endroit mais ils ne peuvent pas coordonner les dispositifs sur l'ensemble de leur territoire.

Graphique 13 :



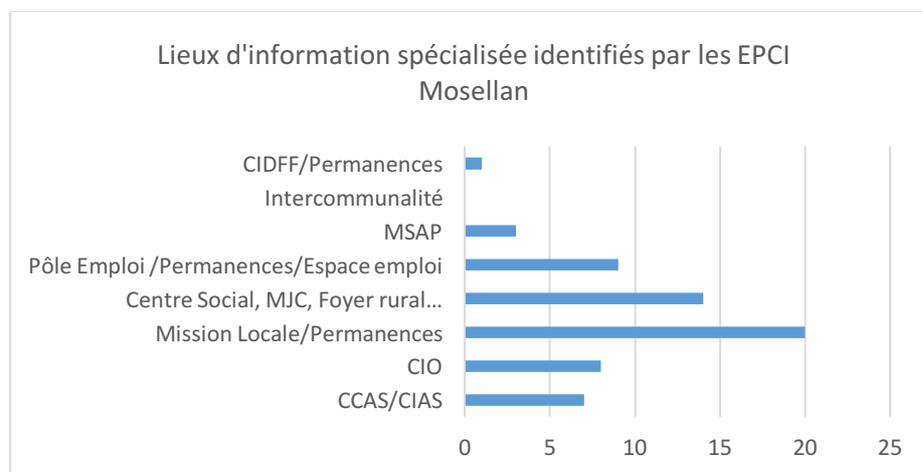
Pour ce qui est des lieux d'information généralisée, là encore nous remarquons une différence assez nette avec les départements précédents, en effet si le réseau IJ reste très présent avec 8 identifications comme étant le lieu de l'information généralisée, presque la moitié des EPCI interrogés n'étaient pas capables de donner l'acteur d'information de leur territoire.

Cette donnée met bien en avant le fait qu'une grande partie des intercommunalités ne s'intéressent pas à l'information jeunesse d'une part, et de l'autre que les acteurs de l'information générale ne sont pas assez identifiés et encrésés sur le territoire.

Certaines associations d'éducation populaire accompagnent peut-être des jeunes durant leur orientation, leur insertion professionnelle, ect, mais ne sont pas identifiées en termes de communication sur le territoire. Un centre social ou une MJC peut très bien jouer ce rôle dans leur proximité avec le public concerné et ils sont d'ailleurs identifiés deux fois comme étant des lieux d'information générale tout comme la mission locale.

Il y aurait avant toute chose un travail de communication à faire ainsi qu'une concertation des acteurs au sein de ces territoires afin de bien identifier les lieux où les jeunes pourraient se rendre en cas de question.

Graphique 14 :



Ensuite, au niveau des lieux d'information spécialisée les intercommunalités évoquent une nouvelle fois en premier la mission locale ou les permanences avec 20 citations et donc toujours la même implantation territoriale.

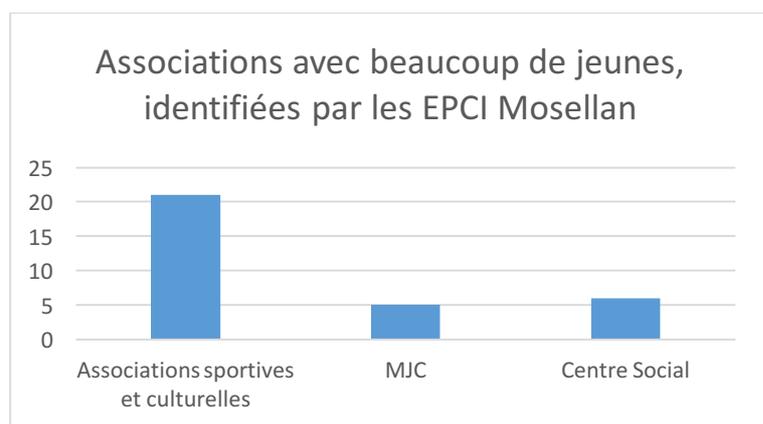
Les deuxièmes acteurs cités sont une nouvelle fois les associations d'éducation populaire grâce à leur proximité avec les jeunes, encore une fois nous mettrions ces acteurs davantage dans les lieux généraux d'information car ils n'ont pas de compétences dans un domaine particulier de l'information.

Cela montre encore une fois la difficulté de bien caractériser les acteurs en fonction de leur champ de compétences, toujours est-il que ces associations sont citées une nouvelles fois ce qui prouve leur implication sur le territoire.

Les autres acteurs restent évoqués dans les mêmes proportions que les autres départements avec les mêmes dynamiques territoriales c'est-à-dire les CCAS à l'échelle des communes, les CIO pour les villes et grand bourgs-centre et Pôle Emploi et les relais emploi sur le territoire pour les problématiques professionnelles.

Un autre élément est également à mettre en avant, aucune intercommunalité ne s'est identifiée comme lieu d'information ni généralisée ni spécifique à la différence des deux départements précédents, ce qui montre que les répondants à l'enquête n'ont pas considéré leur EPCI comme actif et compétent sur de l'information mais seulement pour la plupart sur de l'organisation de centre de loisir ou du périscolaire.

Graphique 15 :



Enfin le graphique 15 montre encore une fois l'importance des associations sportives et culturelles en termes d'influence de jeunes.

Avec 21 EPCI soit l'ensemble des intercommunalités ayant identifiées les associations sportives et culturelles, leur implantation sur tout le territoire ne fait plus aucun doute.

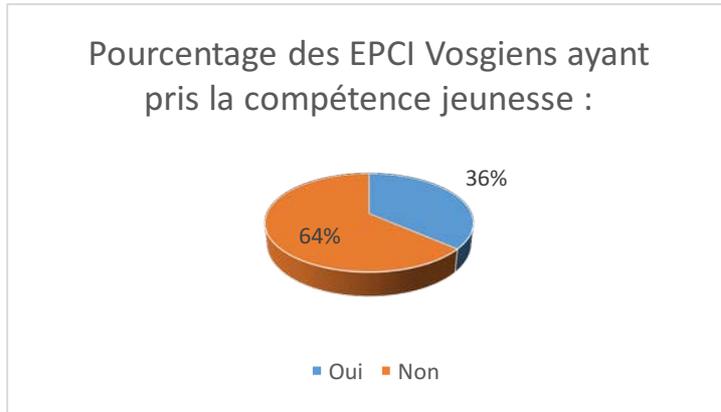
Encore une fois c'est le rôle que pourrait avoir ces clubs qui reste à déterminer car les éducateurs et animateurs de ces associations ne sont pas forcément formés et motivés à accompagner les jeunes dans leur démarches et leurs projets.

Les MJC et Centre Socio-culturels sont également cités en grande proportion puisqu'ils sont cités 11 fois sur 21 et ces acteurs pour le coup ont un vrai rôle social d'éducation et d'accompagnement auprès des jeunes avec une identification plus forte pour l'information car ils sont tous deux identifiés également dans les lieux d'information.

Il ne faut donc pas seulement appréhender ces chiffres ci mais également les opposer aux données récoltées sur les lieux d'informations afin de bien cerner les rôles que chaque association pourrait avoir au sein de l'information jeunesse mais nous verrons ça dans la seconde partie de l'étude.

Vosges :

Graphique 16 :



Pour ce dernier département la tendance au désengagement vis-à-vis de la compétence jeunesse est la plus forte car les chiffres vont jusqu'à s'inverser par rapport à la Meuse.

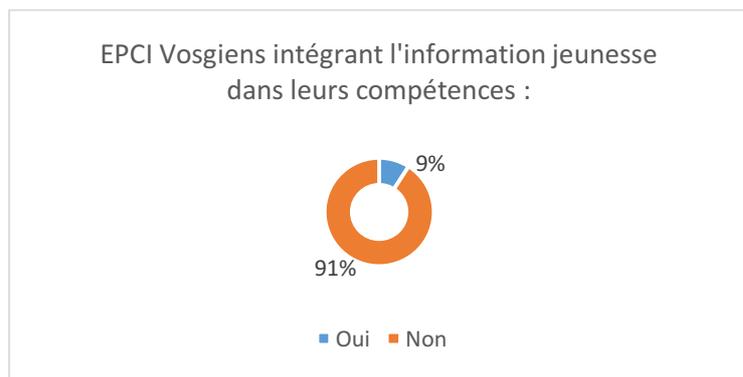
En effet, nous passons sur ce territoire à seulement 36% des EPCI qui ont pris la compétence jeunesse, soit une baisse de 28 points par rapport à la Meuse.

Ces résultats proviennent d'un choix politique des intercommunalités de laisser la politique jeunesse aux communes ou de financer des associations qui s'en chargeraient. On ne peut donc pas dire que les EPCI Vosgiens ne prennent pas en compte les problématiques jeunesse mais qu'ils le laissent à d'autres acteurs tout en participant financièrement à certaines initiatives associatives.

Il faut également tenir compte du fait que la plupart des intercommunalités sont très vaste avec une densité très faible. Il est donc compliqué de coordonner un ensemble aussi grand de manière qualitative. En effet, en 10 ans le département des Vosges a vu son nombre de communautés de communes divisé par deux passant en 2017 à 11 EPCI.

Les petites communautés de communes (en moyen financier) ne peuvent pas créer de réelles politiques jeunesse. Elles sont bloquées par le manque de moyen humain et financier. C'est le cas par exemple pour la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges qui se concentre uniquement sur ses compétences obligatoires (gestions des déchets, traitement des eaux usées..) avec en plus de cela une dimension touristique adaptée à son territoire.

Graphique 17 :

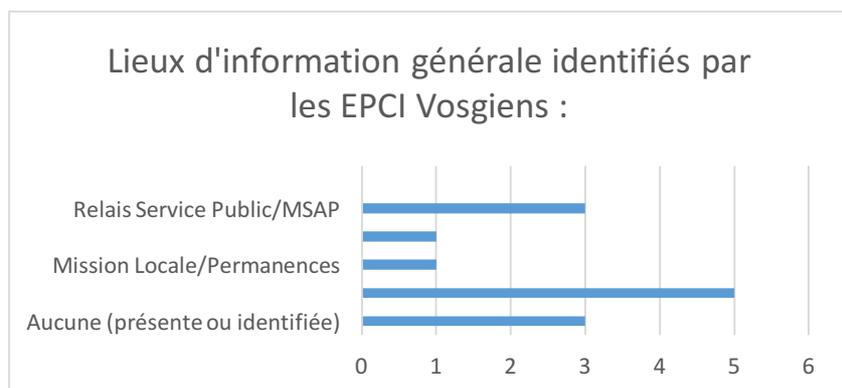


Là encore en observant le graphique 17, on remarque que la tendance est encore à la baisse par rapport aux autres départements même si ce chiffre est proche de la Moselle. On peut donc voir que seul 9% des intercommunalités intègrent l'information jeunesse à leurs compétences et cela nous ramène à un seul EPCI sur 11, la communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges. Ce territoire a mis en place depuis peu une convention de délégation de compétence directe à la fédération départementale des Foyers Ruraux et même mis à disposition une salariée à cette mission. Ce partenariat permet à cet EPCI de laisser la coordination de l'ensemble des actions jeunesse sur le territoire y compris l'information puisqu'elle est devenue un point information jeunesse.

Les Foyers ruraux ont d'ailleurs une influence très importante sur les Vosges mais nous verrons cela plus tard.

Cet exemple n'efface donc pas le très faible nombre d'intercommunalités prenant en compte l'information des jeunes dans leurs politiques et cela complique la mise en place de la coordination sur le territoire du moins au niveau institutionnel, et met en avant le manque de reconnaissance de l'importance de cette thématique sur le territoire au même titre que le sport. Passons maintenant aux lieux d'informations où là aussi les dynamiques sont assez différentes par rapport aux autres territoires.

Graphique 18 :



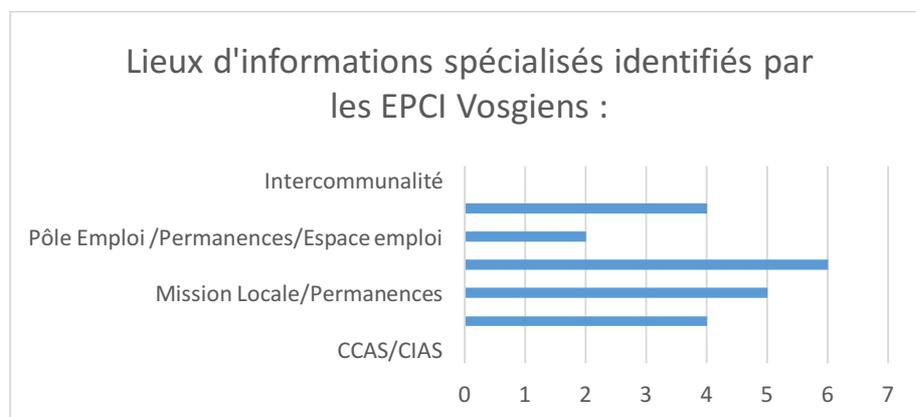
Comme nous pouvons le voir sur le graphique 18, les Relais Informations Jeunesse gardent une importance très forte sur leur territoire et sont d'ailleurs très bien implantés avec 5 relais sur 11 EPCI même si bien-sûr le réseau pourrait encore s'étendre sur une plus grande partie du territoire que nous verrons sur la cartographie des acteurs de la jeunesse.

Par ailleurs, les Relais Service Public et les Maisons de Service au Public sont assez bien identifiés et sont des acteurs de l'information générale même s'ils restent cantonnés à leurs prérogatives étatiques et ne s'occupent donc pas de sujet comme l'orientation et l'accompagnement de projet. Mais pour cela les associations d'éducation populaire et les Missions Locales viennent en complément sur les territoires.

D'autre part encore une fois on observe que les collectivités territoriales ne se sentent pas actrices de l'information puisqu'aucun EPCI ne considère que les mairies ou intercommunalités ne sont des lieux d'information générale.

Et d'un autre côté, nous avons de nouveau 3 EPCI qui n'ont pas été capable de repérer un lieu d'information généraliste ce qui confirme encore une fois la difficulté d'identifier les acteurs du territoire pouvant jouer ce rôle.

Graphique 19 :



Ensuite, si on analyse le graphique 19, les lieux spécialisés identifiés par les intercommunalités sur le territoire vosgien, on observe qu'à la différence des autres départements, ce sont les associations d'éducation populaire à travers notamment les Foyers Ruraux qui sont le plus souvent citées comme acteur de l'information. C'est assez compréhensible quand on voit l'influence importante qu'a prise la fédération des Foyers Ruraux des Vosges au niveau des politiques jeunesse du département.

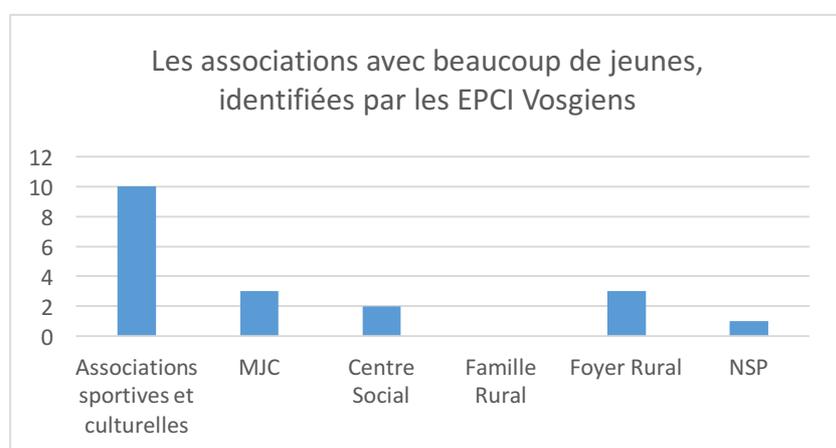
En effet, ils ne sont pas seulement en charge de la compétence jeunesse sur l'intercommunalité de Bruyères mais exercent également de nombreuses actions partout sur le territoire et surtout une quasi-omniprésence sur toutes les Vosges. Ceci leur permet d'être au plus près du terrain et d'avoir une vue d'ensemble des besoins des territoires en travaillant notamment avec les autres acteurs des territoires comme les Missions Locales ou associations sportives.

Les Missions Locales et leurs permanences gardent d'ailleurs une certaine importance avec une présence dans une grande partie du territoire, de même que les MSAP ainsi que les Espace Emploi et les CIO.

Ici encore le rôle de l'intercommunalité n'apparaît pas au niveau de l'information spécialisée dans la continuité du graphique précédent où les EPCI ne se considéraient pas comme acteur d'information générale. C'est véritablement les associations locales qui prennent ce rôle de proximité et d'accompagnement des jeunes et les intercommunalités se placent davantage en financeur qu'en acteur.

Cette tendance apparaît également avec l'absence des CCAS dans ce graphique, on peut donc en conclure que ces centres se concentrent sur d'autres problématiques comme les aides à domicile pour les séniors et les soutiens à l'insertion sociale qui ne concerne pas seulement les jeunes.

Graphique 20 :



Pour terminer, le graphique des associations avec beaucoup de jeunes met en avant encore une fois que les associations sportives et culturelles sont présentes sur presque tout le territoire avec 10 EPCI sur 11 qui ont répondu que ces associations ont beaucoup de jeunes. On constate aussi que 7 EPCI sur 11 déclarent que les associations d'éducatrices populaires comptent beaucoup de personnes.

Conclusion :

Nous pouvons conclure de cette première phase de l'étude que les acteurs sont nombreux à influencer sur le territoire mais qu'il est difficile d'avoir une vision d'ensemble permettant d'identifier le rôle de chacun dans l'information et dans le développement de l'autonomie du jeune.

Pour ce qui est de l'échelle de l'intercommunalité, nous persistons à croire qu'elle a toutes les caractéristiques pour se poser en coordinatrice ou du moins en faire partie du fait de sa connaissance des acteurs du territoire et de la puissance économique qu'elle possède.

Ces premières données nous montrent aussi que le sport et les associations sportives ont un rôle à jouer dans l'information des jeunes. Le tout est de déterminer quel pourrait être ce rôle en rentrant en complémentarité et non pas justement en concurrence avec les autres associations.

Plus largement, c'est l'ensemble du travail de communication et d'identification des acteurs par les jeunes eux même qui est à développer afin que les initiatives mises en place puissent toucher un large public.

II) Cartographies des acteurs et des dispositifs jeunesse en Lorraine par département :

A la suite des différents regroupements d'information nous avons créé deux cartes par département afin de montrer deux choses, tout d'abord les acteurs présents pour les jeunes sur le territoire puis les dispositifs et les choix politiques liés à la jeunesse et notamment l'information.

Ces cartographies vont en outre nous permettre de dégager les grandes problématiques liées aux territoires et de caractériser également les intercommunalités en fonction des acteurs présents, le tout étant de préciser encore une fois le rôle que chacun pourrait avoir dans le service d'information à la jeunesse. Nous déterminerons donc 2 types d'interlocuteurs pour la jeunesse ; les services de proximité et les services de coordination, selon les territoires un acteur pourra très bien faire les deux.

Nous avons fait ces cartes par département pour deux raisons la première étant que la carte Lorraine avec les nouveaux EPCI n'existe pas sur les registres nationaux et la deuxième raison est que l'échelle du département permet de créer des cartes lisibles en matière d'informations et de visuels.

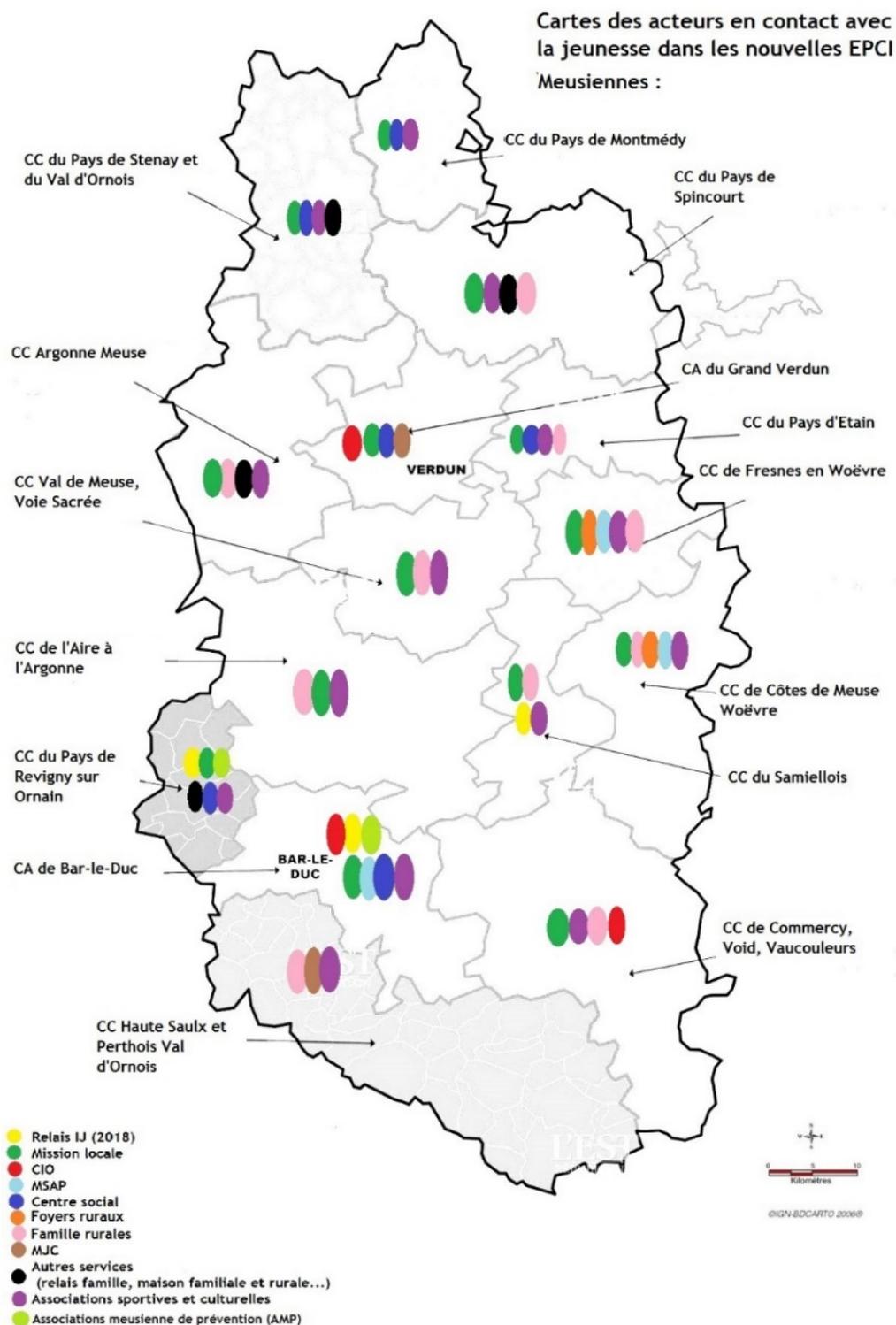
Les éléments disposés sur ces cartes sont par EPCI et notamment pour les acteurs, il ne faudra donc pas tenir compte de la position géographique des points mais juste l'associer à son intercommunalité la seule exception sera pour les Vosges pour des questions de visibilité nous ont rajouté quelques points à l'intérieur des EPCI à cause de la taille de ces derniers il y a avait un risque que l'on pense en regardant la carte qu'il y avait des zones sans rien alors qu'il y a juste un soucis de rapport taille/éléments à disposer sur la carte.

Ces cartes ont été récupéré par auprès de plusieurs sources que nous citerons plus tard, pour la Moselle (CD57, 2017), la Meurthe et Moselle (Comersis.com, 2017), les Vosges (DDT88, 2017) et de la Meuse (DDT55, 2016), elles ont été modifiées pour être plus facilement utilisable pour la cartographie. Les versions que vous verrez ci-dessous sont également disponibles en page pleine en annexe ...

Meuse : (annexe 4)

Carte 1 : (ci-dessous)

La Carte 1 nous montre l'ensemble des acteurs en contact d'une manière ou d'une autre avec la jeune génération.



On peut observer dans un premier temps que les missions locales sont bien réparties sur tout le territoire comme nous l'exposons lors de la première phase de l'étude.

Ensuite, on remarque que les associations d'éducatrices populaires sont présentes partout sur le territoire Meusien. Les associations Familles rurales sont les plus présentes géographiquement sur le territoire avec une présence dans 10 EPCI sur 15 ce qui lui confère évidemment une influence importante sur les territoires et notamment ruraux.

Il faut néanmoins prendre en compte que les Familles Rurales ne concernent pas seulement les jeunes mais également les personnes âgées et toute la famille.

Ces associations n'interviennent qu'en zone rurale et notamment en Meuse où elle a une influence particulière avec une implantation très forte avec plusieurs associations au sein de ces intercommunalités.

Les associations sportives sont également très présentes sur le territoire en étant notamment sur l'ensemble de la Meuse ce qui en fait l'acteur qui a potentiellement le plus de contact avec les jeunes, il est donc certain qu'ils devraient avoir un rôle vis-à-vis de la jeunesse.

Au niveau du réseau Information Jeunesse qui pourrait justement devenir un acteur de la coordination de l'information, les points information jeunesse sont très présents dans le sud de la Meuse comme vous pouvez le voir en Jaune avec 3 EPCI concernés.

Néanmoins le Nord ne comporte aucun relais ce qui constitue un problème en terme d'accès à l'information. C'est tout l'enjeu de rentrer en contact avec Verdun qui pourrait donner accès à toute une partie supplémentaire de la jeunesse meusienne.

En outre les acteurs sont assez différents en fonction des EPCI concernés. En effet, toutes les zones urbaines ont des centres sociaux, relais emploi, CIO, etc alors que les Communautés de Communes plus rurales ont une présence assez importante d'associations d'éducation populaire, des permanences mission locale et des associations sportives et culturelles.

Cette carte ne révèle par ailleurs pas forcément les dynamiques du territoire car on pourrait penser que les acteurs sont présents de manière homogène partout, or ce n'est pas le cas hormis le révélateur des relais IJ il est donc compliqué de ressortir une réelle tendance sur l'information, c'est pour cela que nous avons rajouter en plus de cela une carte des dispositifs mis en place pour les jeunes et des EPCI intégrant l'informations jeunesse sur les territoires pour bien nous rendre compte des dynamiques au sein de la Meuse.

De plus, on observe que les acteurs de proximités qui devront être nombreux et disposés sur tout le territoire tendent à être les associations sportives et culturelles, les associations d'éducation populaire et surtout à travers les Familles Rurales, et éventuellement les relais de Mission Locale pour d'autres choses.

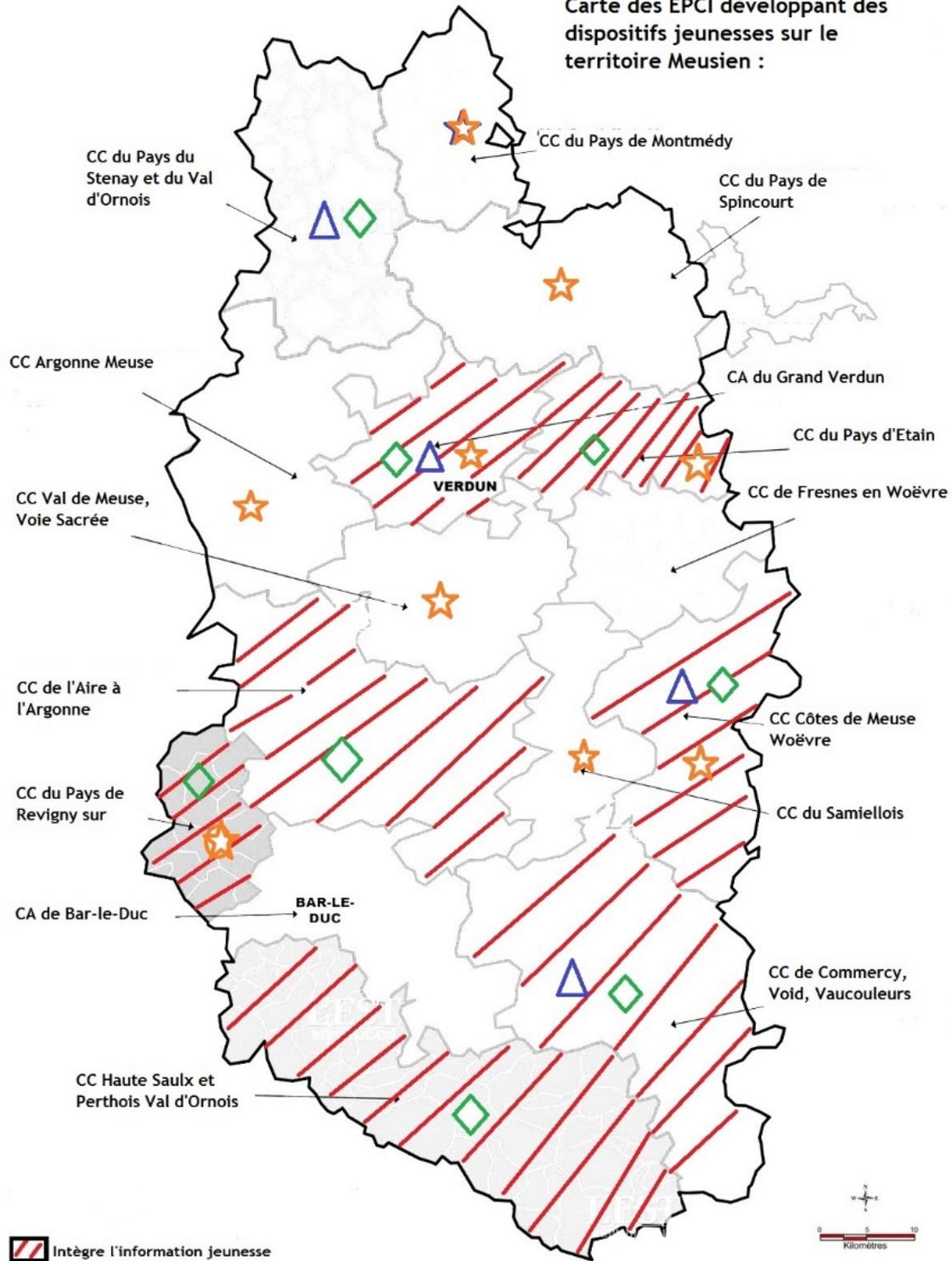
Les interlocuteurs compétents à notre sens aux vues de leurs compétences mais aussi de leur positionnement stratégique au niveau géographique sont les Relais IJ avec une présence répartie uniformément s'ils parviennent à se développer dans le Nord de la Meuse, la Fédération des Familles Rurales qui au même titre que les Foyer Ruraux dans les Vosges pourraient se mouvoir en coordinateur des politiques jeunesse des territoires Meusien. Et enfin les grandes villes ont déjà une influence très importante au niveau territorial puisque tout ce qu'il se passe après le collège au niveau de la jeunesse passe par eux nous pensons notamment à Verdun, Bar-le-Duc et Commercy qui permettrait de rayonner sur tout le territoire et notamment au niveau des Lycées par exemple. En effet, ces 3 villes regroupent une grande majorité des Lycées et des services d'information comme les CIO par exemple.

Carte 2 : (ci-dessous)

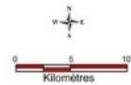
La Carte 2 montre quant à elle les dispositifs mis en place en faveur des jeunes comme les chantiers de jeunes permettant des personnes âgées de 16 à 25 ans de travailler durant une courte période avec une contrepartie en échange soit un petit salaire, soit le paiement d'un voyage ou encore du permis. Mais aussi des aides au financement du BAFA ou encore de l'accompagnement et du financement de projet personnel.

La deuxième partie met en avant les EPCI intégrant l'information jeunesse dans leurs compétences et qui pourrait donc jouer un rôle dans les différents dispositifs à mettre en place.

Carte des EPCI développant des dispositifs jeunesse sur le territoire Meusien :



-  Intègre l'information jeunesse
-  Chantiers de jeunes, chantiers d'insertions, chantiers loisirs...
-  Financement BAFA
-  Aide au permis ,logement
-  Bourses/aides /accompagnement de projets



©IGN-BDCARTO 2008®

Réalisation : DDT 55 / SCDT / Etudes - SIG - Source : Préfecture

Pour commencer, le premier élément à observer est que les accompagnements de projet sont très présents sur le territoire mais tous les acteurs intercommunaux n'ont pas le même degré d'implication dans cette démarche et le service d'accompagnement est donc très différent.

En effet, on peut remarquer par exemple que les Missions Locales et les permanences ont pour but justement d'accompagner les jeunes dans leurs projets entre autre mais cela ne veut pas dire qu'il y a un dispositif spécifiquement dédié pour eux. Or certaines communautés de communes comme celle du Pays d'Etain mettent en place des Bourses aux projets jeunes afin de favoriser justement l'initiative sur leur territoire. Une même volonté d'accompagner peut être faite sous plusieurs formes qui peuvent être complémentaires.

En outre, la communauté d'agglomération de Bar-le-Duc qui a un grand nombre d'acteurs de l'information a déclaré ne mettre en place aucun dispositif, même si nous aurions pu mettre l'accompagnement de projet puisqu'il rentre dans les prérogatives de la mission locale. Un autre fait est justement qu'elle n'intègre pas l'information dans ses champs de compétences, il y a donc bien une volonté politique de laisser l'information jeunesse aux communes et au tissu associatif de la collectivité.

Verdun, à l'opposé, montre clairement sa volonté de se positionner en acteur fort de la jeunesse en favorisant la tenue de nombreux dispositifs comme des chantiers contreparties, chantiers de jeunes, le Financement du BAFA et des Bourses aux projets allant vers l'accompagnement justement de projet de jeunes, mais la Communauté d'Agglomération de Verdun exprime aussi clairement sa position au niveau de l'intégration de l'information dans leurs compétences et c'est aussi pour ça que nous tenions à les rencontrer pour développer ces questions.

Ensuite on constate que de nombreuses zones sont assez dépourvues en matière de dispositifs mais également de compétences et grâce à ces données nous pouvons déterminer des zones dites « blanche » avec une faible implication de politiques et des acteurs trop isolés (carte 1).

Les CC de Montmédy, du Pays de Spincourt et du Samiellois peuvent donc être considérés comme des territoires où les politiques jeunesse sont assez faibles, ces territoires et particulièrement l'intercommunalité du Pays de Spincourt, sont fortement influencés par Verdun aussi bien économiquement que socialement on peut donc considérer qu'il serait compréhensible que les communautés de communes à proximité des villes ne prennent pas la compétence pour ces raisons-là.

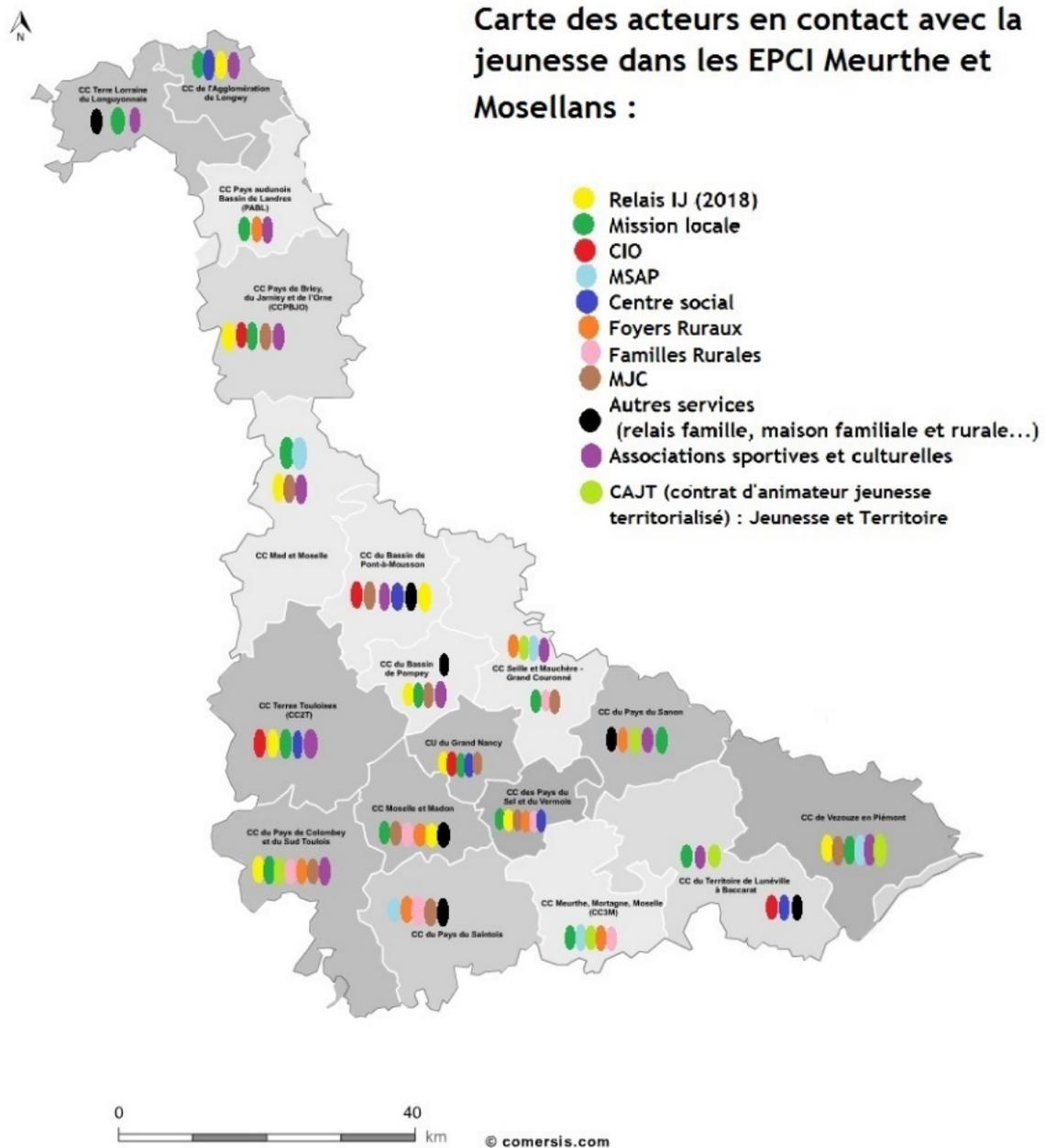
En effet les jeunes de ces territoires ont tendances à migrer vers Verdun notamment à partir du Lycée.

Pour conclure, sur la carte 2 on remarque les tendances liées aux acteurs territoriaux. En effet, on constate que Commercy et Verdun avec également le Pays d'Etain qui est dynamique sur les questions de l'information se positionnent en véritables centres névralgiques de l'information avec autour les autres communautés de communes qui pourront les appuyer dans leur proximité géographique. La seule exception reste Bar-le-Duc en sachant que l'Association Meusienne de Prévention est très active sur le territoire et pourraient très bien jouer le rôle de coordinatrice puisqu'elle est déjà un Point Information Jeunesse sur l'intercommunalité.

Meurthe et Moselle : (annexe 5)

Passons désormais à la Meurthe et Moselle qui est sans doute en termes d'acteurs de l'information le territoire le mieux fourni notamment grâce au réseau Information Jeunesse.

Carte 3: (ci-dessous)



La première tendance qui apparaît tout de suite lorsque l'on observe la carte 3 est l'implantation du réseau Information Jeunesse sur le territoire.

En effet, avec une présence d'au minimum 1 relais information jeunesse dans 11 territoires sur 17 EPCI. On voit également que la répartition est tout à fait homogène avec très peu de territoires isolés en termes d'information.

Cette forte présence est principalement due à l'implantation du CRIJ Lorraine sur la Meurthe et Moselle qui a pu constituer un véritable réseau des acteurs de la jeunesse sur le département. En effet, aucun autre département n'a autant de Point Information Jeunesse car ils n'ont pas les mêmes rapports qu'avec le CRIJ et la visibilité du réseau IJ est également moindre sur les autres départements.

La partie de la Meurthe et Moselle où la présence de réseau IJ est la plus faible se situe dans le sud où 3 EPCI n'en ont pas.

Dans un second temps, la carte nous indique qu'il y a une multitude d'acteurs par territoire avec, sur presque chaque secteur plusieurs associations d'éducation populaire, des associations sportives et culturelles mais aussi à chaque fois une mission locale ou une permanence.

D'où l'intérêt de bien déterminer les rôles de chaque acteur sur le territoire afin que chacun soit identifié selon ses compétences, la mission locale sur les missions d'insertion, le centre social sur de l'accompagnement de projet, ect...

Les CAJT (contrat d'animateurs jeunesse territorialisés) sont également très présents sur la Meurthe et Moselle et notamment dans le Sud avec une forte implication dans les zones où l'information est peu présente comme la CC du Pays de Sanon, la CC de Meurthe Mortagne Moselle ou encore la CC de Seille et Mauchère et Grand Couronné. Ces acteurs pourraient donc rentrer dans le réseau Information Jeunesse, la vue d'ensemble de Jeunesse et Territoire qui est le dispositif qui encadre les CAJT lui permettrait d'être coordinateur de la Jeunesse en mobilisant toutes les associations participant à ce dispositif.

En revanche les associations d'éducatrices populaires n'ont pas de présence majoritaire du moins il n'y a pas, par exemple les familles rurales qui se dégagent ou encore les foyers ruraux, nous sommes sur du cas par cas il n'y aura donc pas de possibilité d'intégrer une fédération particulière dans la coordination des politiques.

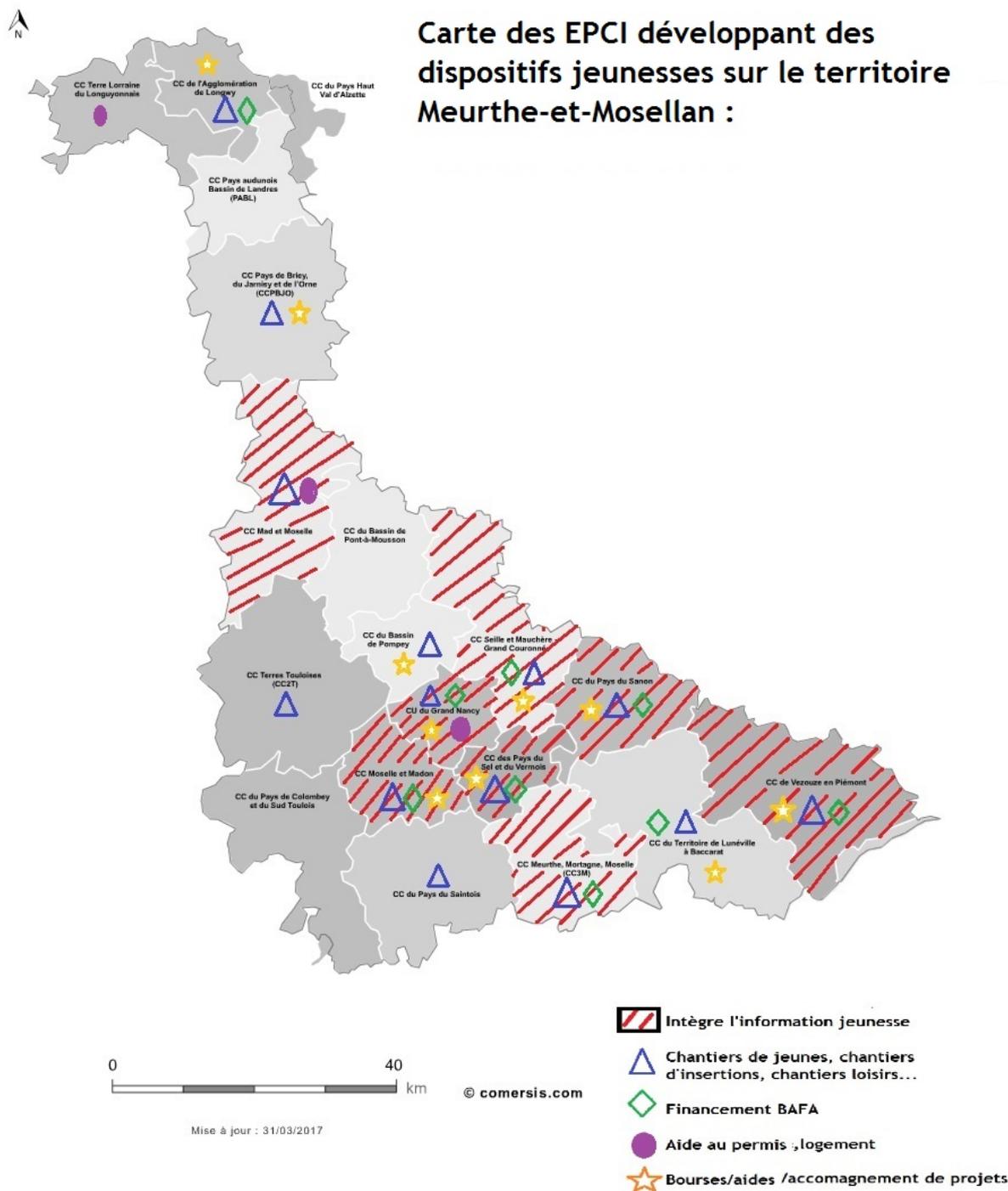
Les centres sociaux n'ont été identifiés que dans les EPCI relativement urbains à l'exception de la CC du Sel et Vermois, ils ne correspondent donc pas entièrement à notre étude du moins sur le département vu que nous cherchons justement les acteurs des territoires ruraux.

En outre, la présence des associations sportives et des associations d'éducation populaire est tout de même très importante cela permet d'avoir un interlocuteur sur chaque territoire aussi bien les plus ruraux que dans les zones urbaines.

Cette omniprésence nous permet de nous assurer encore une fois que dans n'importe quelle intercommunalité nous pourrions trouver une association en contact avec les jeunes. Reste à savoir derrière si cette structure sera capable et motivée pour apporter de l'information et si tout simplement les jeunes avec qui elle est en contact en ont besoin.

Enfin si la ligue de l'enseignement n'est pas présente sur la cartographie c'est qu'elle n'a pas été citée dans les questionnaires diffusés mais au vu de nos informations ils sont fortement implantés sur le territoire en étant coordinateur sur plusieurs thématiques et notamment sur les projets de coordination internationale, mais aussi sur l'engagement avec les Juniors Associations.

Carte 4 : (ci-dessous)



La Carte 4 qui met en avant les dispositifs mis en place pour la jeunesse sur le territoire Meurthe et Mosellan montre une première tendance qu'est l'intégration de l'information dans la compétence des EPCI.

En effet, on voit très bien que tous les territoires ne s'intéressent pas à l'information.

Par exemple aucune intercommunalité du Nord du département ne s'occupe de l'information.

Il y a cependant une grande partie de la Meurthe et Moselle où les EPCI s'en occupent et notamment autour de Nancy.

Une donnée intéressante est le lien entre la présence et l'implication des dispositifs CAJT et l'intégration de l'information, c'est le cas de 4 EPCI sur 8 qui ont un CAJT en contact avec les jeunes. Certaines Communautés de Communes comme Seille et Grand Couronné ont même délégué le service d'information à ces CAJT comme expliqué plus tôt. Il y a donc un fort lien entre ce dispositif et le territoire, néanmoins le gros risque des CAJT et de Jeunesse et Territoire est qu'ils sont issus d'une volonté politique du département, un manque de fond où une restructuration de la politique départementale pourrait donc tout remettre en cause il est donc difficile de construire quelque chose sur du long terme avec un programme qui est dépendant d'une autre institution.

Pour ce qui est des dispositifs, il faut savoir qu'ils ne sont pas forcément organisés par l'intercommunalité et il y a même très peu d'intercommunalité qui mettent en place elles même des actions.

Elles peuvent participer au financement mais laissent souvent l'organisation à d'autres structures comme c'est le cas pour les Chantiers Jeunes que l'on voit presque présents partout sur les territoires, ce sont en général les villes et les bourg-centre qui organisent ces chantiers ou alors qui les délèguent à des associations.

Les Bourg-centres de chaque EPCI ont une forte influence sur les territoires et surtout au niveau des intercommunalités qui ont laissé la compétence aux communes car en effet la communes en question finit par avoir quand même une influence sur tout le territoire comme par exemple Lunéville qui rayonne sur toutes les communes à proximité et même vers d'autres Communautés de Communes.

On remarque également sur cette carte qu'il y a une forte densité en matière de dispositifs jeunesse autour du Grand Nancy et une relation très proche entre l'intégration de l'information et la mise en place d'aides pour la jeunesse. Seuls quelques intercommunalités ont des actions sur leur territoire alors qu'ils n'ont pas l'information.

La Bourse au permis est le dispositif le moins présents sur les territoires, elle correspond à des initiatives de communes ou d'intercommunalités qui l'organisent soit sous forme de bourse soit sous forme de chantier contrepartie (un travail pendant l'été contre le financement du permis).

Un autre cas intéressant est celui du Bassin de Pont à Mousson où nous avons identifiés un grand nombre d'acteurs mais qui au final ne mettent ou du moins ne nous ont donné aucun dispositif mis en place sur le territoire, il y aurait donc une différence une nouvelle fois entre les acteurs présents et les dispositifs tout comme c'est le cas pour la communauté de communes du Bassin de Colombey et du Sud Toulinois.

Enfin, les Accompagnements de projets sont beaucoup moins présents que pour le département de Meuse alors que la répartition des Missions Locales est égale, il y a donc soit eu une identification différente du rôle des acteurs par les répondants soit l'accompagnement de projet n'a pas été identifié de la même manière. En effet ils ont très bien pu assimiler ces dispositifs à l'unique mise en place de bourses aux projets.

Les acteurs de l'accompagnement sont assez compliqués à déterminer car cela peut très bien être fait par un centre social, une mission locale ou encore une collectivité.

Sur la carte 5 nous pouvons observer l'ensemble des acteurs en contact avec la jeunesse sur les EPCI Mosellans, elle nous permet notamment de voir que la répartition du réseau IJ est bien plus inégale que pour la Meurthe et Moselle. En effet, sur presque tout le Centre Mosellan il n'y a aucun Relais Information Jeunesse ce qui montre qu'il a un vrai enjeu dans la stratégie d'implantation des prochains PIJ notamment au niveau de l'EPCI de Freyming Merlebach, de Saint-Avold ou encore du Bouzonvillois où il n'y a aucun acteur de l'information à proprement parler.

A l'instar des autres départements, les Missions Locales ont toujours la même implantation au niveau des EPCI avec une identification dans presque tous les territoires, il faudra donc encore une fois s'intéresser à cet acteur qui pour le moment est davantage axé sur l'insertion sociale de jeunes en situation de décrochage ou d'isolement est donc seulement une petite tranche de la population.

On observe également que les MSAP sont assez peu présentes sur le territoire avec seulement 3 intercommunalités, ce service permet justement de s'appuyer dessus pour diffuser de l'information à un public large même si il est vrai que la cible principale des MSAP reste les familles et les personnes âgées.

Par ailleurs, au même titre que la Meurthe-et-Moselle, il n'y a pas vraiment de fédération très implantée sur le territoire comme les Foyers Ruraux pour les Vosges ou encore les Familles Rurales en Meuse. La répartition des associations d'éducation populaire est donc un peu plus hétérogène mais il n'en est pas moins qu'elles sont présentes sur presque tout le territoire et du fait des compétences de leurs animateurs ils sont de fait des acteurs de l'information jeunesse sur chaque territoire.

Les Centres Sociaux sont quant à eux de nouveau principalement présents sur les intercommunalités urbaines ou péri-urbaines à l'exception sur la Communauté de Communes du Saulnois et du Val d'Alzette. Ces structures ne seront donc pas forcément les plus adéquates pour aller à la rencontre des jeunes en milieu rural mais reste des interlocuteurs très important de par leur contact avec la jeunesse et leur multidisciplinarité.

Enfin, au niveau des EPCI ruraux, on remarque que les associations sportives et culturelles sont présentes absolument partout et même dans les territoires où il y a très peu d'autres acteurs comme le Pays de Bitche, la Communauté de Communes du Bouzonvillois ou encore Phalsbourg. Cela démontre bien qu'il ne serait pas logique de ne pas considérer l'importance des acteurs du sport et encore plus si l'on considère que les associations d'éducation populaire en font également partie ce qui rajoute encore un peu plus d'importance en terme d'influence territoriale.

Reste à voir justement leur complémentarité dans leurs champs d'actions et notamment avec les missions locales qui bénéficient de la même implication mais cela n'empêche qu'il y aura toujours besoin d'un coordinateur et que les associations sportives n'ont absolument pas vocation à prendre ce rôle principalement sur une thématique comme l'information.

Carte 6 : (ci-dessous)

Sur la carte 6, nous pouvons constater les différents dispositifs mis en place sur les territoires Mosellans selon les réponses apportées lors de notre étude.

C'est sur cette carte qu'apparaissent les inégalités les plus importantes entre les intercommunalités. En effet, si l'on prend l'intégration de l'information dans les compétences des EPCI, on voit que seules 3 intercommunalités en tiennent compte. Le territoire du Bouzonvillois qui sur la carte précédente était une des CC (communautés de communes) avec le moins d'acteurs en contacts avec la jeunesse intègre l'information jeunesse et cela peut être très intéressant car la CC pourrait ainsi se positionner en coordinatrice de l'information en mobilisant les acteurs présents. Et la même tendance apparaît pour le pays de Bitche qui par ailleurs a déjà des liens très étroits avec l'association Loisirs Jeunesse.

Pour ce qui est de Metz Métropole, elle partage cette compétence avec la commune de Metz qui en a la charge sur le volet sociale notamment à travers les quartiers politiques de la ville. Dans la plupart des territoires ce sont donc les Bourgs-Centre qui s'occupent de l'information jeunesse sur les territoires comme par exemple la ville de Rombas qui est très active sur le territoire de la CC du Pays d'Orne Moselle notamment à travers le Point Information Jeunesse qu'elle anime.

Au niveau des dispositifs mis en place pour la jeunesse on remarque les mêmes disparités entre les territoires.

En effet, un grand nombre d'intercommunalités n'ont soit qu'un dispositif sur leur territoire soit aucun, et notamment autour des grandes agglomérations comme Metz. On peut alors penser que les jeunes des EPCI voisins sont en grande partie attirés vers la Ville et surtout vis-à-vis des études supérieures où les jeunes vont s'informer dans leur lieu d'étude et non plus dans leur commune d'origine, il y aurait donc une possibilité d'observer la même tendance pour les dispositifs.

Or, le risque est que les communes organisant ces dispositifs priorise les personnes originaire de celles-ci est donc qu'une partie des jeunes ne puissent profiter d'aucunes actions.

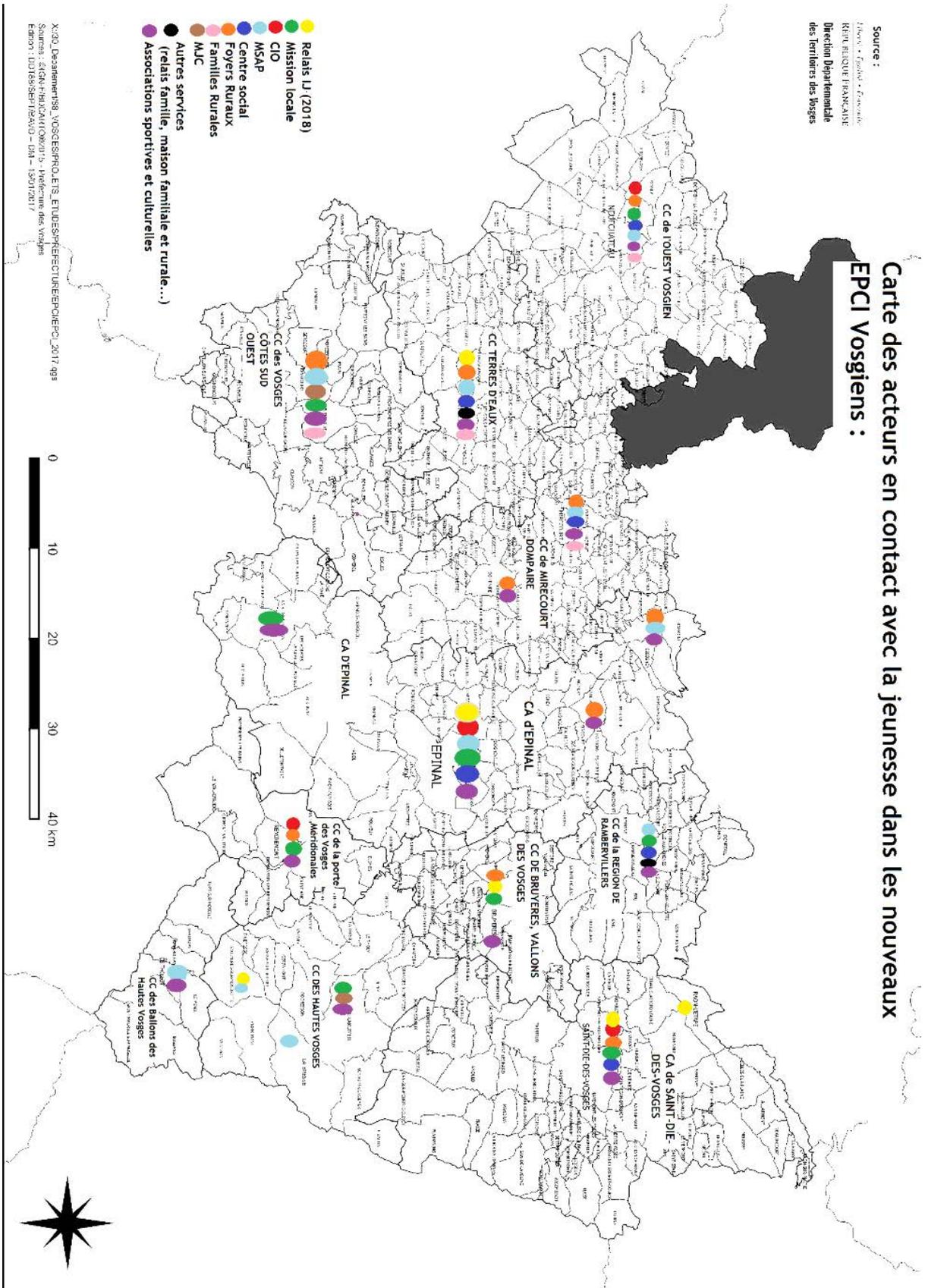
Ensuite, on constate que le Sud Mosellan est très peu pourvu en matière de dispositifs avec en générale que des accompagnements de projets suivis par la mission locale est qui concerne alors qu'une petite partie de la jeunesse.

Il est également possible que la présence d'actions en direction des jeunes soit soumise à la présence des jeunes du territoire. En effet, pour que les communes ou intercommunalités mettent en place des dispositifs, il faut aussi qu'il y ait une population cible suffisante et qui répondent justement présents.

Enfin, les zones les plus dynamiques en termes d'actions jeunesse sont le sud-ouest Mosellan avec beaucoup de dispositifs notamment autour de Metz mais également autour de la Moselle Est avec presque toute les intercommunalités avec une présence de dispositifs en faveur des jeunes.

Vosges : (annexe 7)

Carte 7 :



La carte 7 montre à son tour les acteurs en contact avec la jeunesse dans les EPCI Vosgiens, pour cette carte-ci nous avons décidé de mettre davantage de point et pas seulement un par EPCI du fait de la taille importante des intercommunalités Vosgiennes, en effet avec seulement 11 territoires comme évoqué tout à l'heure cela crée des EPCI très grande et aussi très peu dense en population pour la majorité d'entre eux.

Tout d'abord, le réseau information jeunesse, les relais ne sont pas très nombreux sur le territoire et cela amène une faible répartition sur le territoire. En effet, seuls 5 EPCI sont recouverts par un relais IJ ce qui n'assure pas la possibilité d'avoir une offre d'information sur l'ensemble des Vosges.

En outre, il faut noter que les missions locales sont bien moins présentes que sur les trois autres départements. En effet, même s'il y en a tout de même 8 sur le territoire les autres en avaient dans la quasi-totalité des EPCI. Or, la Communauté de Communes Terres d'Eau et de Mirecourt Dompain n'ont pas identifié la Mission locale même s'il est fort probable qu'il y a ait quand même quelques permanences au minimum.

En revanche, on peut remarquer que les MSAP (maisons de service aux publics) sont bien plus identifiées que la Moselle ou encore la Meuse avec 9 EPCI avec au moins une MSAP. On peut penser que cela est dû à l'isolement plus important des territoires Vosgiens car la distance pour arriver à une ville avec un centre caf, un relais pôle emploi etc, est beaucoup plus grande.

Les centres sociaux sont également présents sur 6 intercommunalités ce qui en fait un acteur important du territoire d'autant plus que cette fois ils sont également implantés sur des zones rurales et peuvent donc faire partie du réseau d'acteurs à solliciter.

Par ailleurs les Foyers Ruraux sont très bien implanté sur les trois quarts du département avec une présence selon les réponses données sur 8 intercommunalités.

Et ce que ne montre pas la carte c'est l'implication de la fédération sur le territoire. En effet, en plus d'être très présent notamment sur l'Est et le Centre des Vosges il y a également une réelle volonté de jouer un rôle important dans la politique jeunesse des territoires. Par exemple, la communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges leur a délégué la compétence jeunesse et la fédération a vraiment pris un rôle de coordinateur en sollicitant tous les acteurs en contact avec la jeunesse autour d'une table.

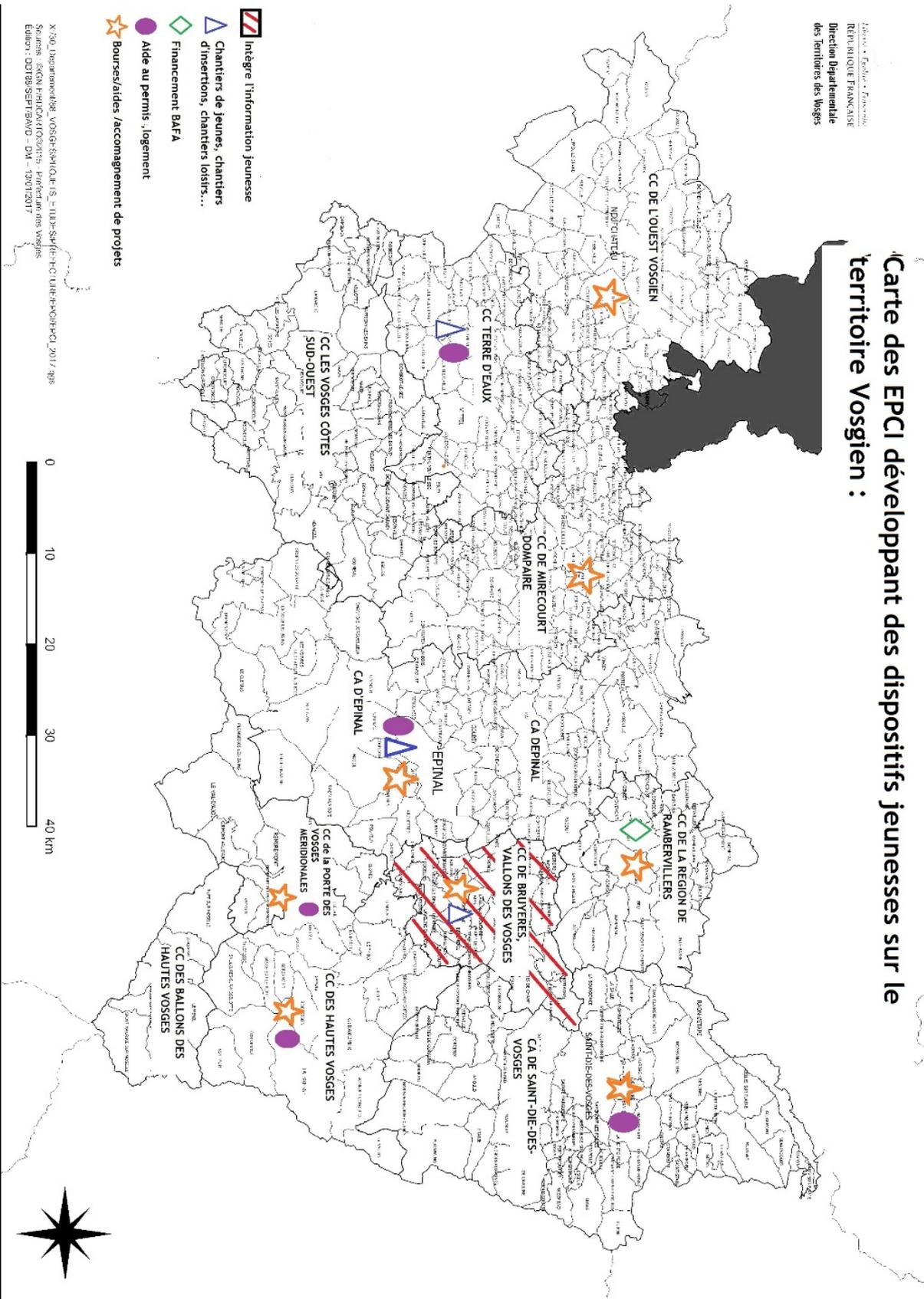
Sur le territoire de Mirecourt également où se situe une partie de leur siège ils sont également très actifs sur les questions d'entrepreneuriat et d'orientation. Ils sont d'ailleurs en lien régulier avec le CRIJ Lorraine qui les a toujours accompagné et qui travaille encore avec eux.

Enfin les associations d'éducation populaire (foyers ruraux inclus) ainsi que les associations sportives et culturelles restent les premiers acteurs de proximité par rapport aux jeunes du fait de leur maillage sur le territoire.

Il faudra donc réfléchir au rôle que pourrait jouer ces structures dans l'information jeunesse et quels sont leurs prédispositions à l'animation de l'information ou simplement l'accompagnement des jeunes en les guidant et les envoyant vers les bons acteurs.

Carte 8 : ci-dessous :

Carte des EPCI développant des dispositifs jeunesse sur le territoire vosgien :



Pour terminer, la carte 8 montre les dispositifs mis en place pour les jeunes sur les territoires sur le département des Vosges.

Le premier élément que l'on repère sur cette cartographie et qu'il n'y a qu'une seule intercommunalité qui déclare intégrer l'information jeunesse dans ses compétences et c'est la CC de Bruyères qui délègue donc cette partie à la fédération des Foyers Ruraux.

Cela montre bien la difficulté qu'ont les EPCI de créer une politique d'information jeunesse sur les territoires et de la faire suivre par un salarié dédié à cela, l'information est donc laissée soit aux communes comme c'est le cas pour Epinal ou alors sans aucune coordination en laissant chaque acteur à ses initiatives. Le centre du problème de l'information dans les territoires ruraux se place là, en effet s'il n'y a pas de coordinateur on ne peut donc pas identifier correctement les acteurs permettant de donner telle ou telle information et c'est justement cet acteur central qui va permettre d'aiguiller les jeunes en fonction de leur besoin mais aussi aux acteurs proches du terrain comme les associations sportives de faire remonter l'information.

En outre les dispositifs mis en place dans les Vosges sont assez différents des 3 autres départements, la bourse au permis par exemple est bien plus présente dans les intercommunalités avec 5 EPCI concernés. Cela montre encore une fois que les initiatives ne permettent pas de créer de logique entre les territoires. En revanche pour les territoires vosgiens, il est tout à fait logique de favoriser le permis puisque la mobilité à l'intérieur du département est un enjeu majeur au vu de la taille des territoires et au manque de transport en commun créant très vite de l'isolement même chez les jeunes et donc un repli sur soi.

Les chantiers de Jeunes sont moins présents mais concernent principalement de l'insertion qui n'est pas la priorité de toutes les collectivités.

Il existe également un projet très novateur porté en parti par les Foyers Ruraux de Mirecourt et que le CRIJ a accompagné qu'est la coopérative jeunesse de services, celui-ci consiste à demander à 15 jeunes de créer leur entreprise de services pendant les vacances scolaires et de découvrir ainsi plusieurs métiers liés à l'entrepreneuriat mais également son fonctionnement tout en se faisant un peu d'argent de poche. Ce dispositif permet à la fois de développer l'esprit entrepreneurial mais également de jouer un rôle d'orientation en immergeant les jeunes dans plusieurs corps de métier.

De plus, l'accompagnement et le financement de projets correspondent une nouvelle fois à la mission locale mais peut très bien provenir des centres sociaux ou alors sous forme de bourse organisée par une commune ou une intercommunalité. En effet, il est compliqué de bien déterminer les acteurs de l'accompagnement de projet tant la problématique est large et peut potentiellement concerner un grand nombre d'acteurs.

Enfin, on peut remarquer qu'il y a deux EPCI ainsi que de nombreuses zones comme le Nord de la Communauté d'Agglomération d'Epinal qui n'ont aucuns dispositifs présents et cela peut constituer un problème dans la dynamisation de la vie de la jeune génération même si il est vrai que par exemple pour les Vosges Côtés Sud-Ouest la population est vieillissante avec une faible proportion de jeunes.

III) Pour résumer :

Pour conclure cette phase de diagnostic global nous avons pu constater qu'il y a un grand nombre d'acteurs variant selon les départements mais qu'il y a toujours la même importance en termes de présence des associations sportifs qu'elles soient issues des fédérations classiques ou encore des fédérations d'éducation populaire.

Les dispositifs ne sont également nombreux en faveur de jeunes même s'ils sont inégalement répartis au sein des territoires. Il serait également intéressant de savoir si les jeunes sont justement au courant de ces dispositifs et de ces acteurs de l'information pour savoir quels sont les pistes à prendre en compte pour améliorer la qualité du service et réussir à atteindre un maximum de jeunes.

De plus, on peut maintenant distinguer deux types d'acteurs pour l'information : les acteurs coordinateurs et les acteurs de proximités, à ce stade de l'étude nous pouvons dire que de par leur présence sur tout le territoire et leurs compétences, les associations sportives pourraient jouer ce rôle de proximité au même titre que les associations d'éducation populaire, ils pourraient ainsi faire remonter les besoins exprimés par les jeunes mais aussi diriger les jeunes en besoin d'information vers les bons acteurs.

Les acteurs coordinateurs devraient avoir eux une vision plus globale du territoire et surtout davantage de connaissances autour des enjeux de l'information jeunesse afin de fédérer l'ensemble des structures ayant un contact ou un rôle à jouer auprès des jeunes afin d'avoir à la fois une identification précise des interlocuteurs présents pour les jeunes mais également que les acteurs s'identifient eux même entre eux. Pour le moment l'échelle de l'intercommunalité si elle en a la volonté politique paraît rester la plus cohérente mais cela peut très bien être une association d'éducation populaire par exemple un centre social ou encore une MJC mais cela nécessitera toujours le soutien au moins financier d'une collectivité.

L'enjeu de la partie 2 sera donc de confirmer ou d'infirmer ces constats mais également de commencer à trouver des pistes de solutions grâce aux rencontres des acteurs des territoires.

Partie 2 : Diagnostic ciblé

La deuxième partie de notre phase correspond donc à une visite des 5 territoires choisis à la fois pour leurs caractéristiques mais également à l'issue de la volonté ressentie lors des entretiens téléphoniques de développer l'information jeunesse et une politique jeunesse mais aussi désirant associer les associations du territoire dans la démarche et notamment autour du sport.

Chaque territoire a bien-sûr leurs particularités, certains territoires ruraux désindustrialisés comme Lamarche et Revigny-sur-Ornain, d'autres intercommunalités rurales mais péri-urbaines comme le Pays de Bitche et de la CC de Seille et Grand Couronné et enfin un territoire urbain avec tout de même une partie rurale qu'est Verdun.

La consigne indiquée aux acteurs lors des prises de rendez-vous a été d'inviter si possible un acteur du milieu du sport, un acteur de l'information type mission locale ou MSAP, un acteur de la collectivité soit la communes soit l'intercommunalité. Le but étant d'avoir un maximum de points de vue et de commencer à voir comment ces acteurs pourraient travailler ensemble pour offrir une information complète et proche des jeunes de chaque territoire.

Ces rendez-vous ont donc été transcrits sous forme de prise de note de réunion que nous avons gardé tout en y rajoutant des remarques vis-à-vis de notre étude.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des comptes rendus des visites dans l'annexe 8.

Malheureusement aucune visite n'a pu aboutir à la présence de l'ensemble des acteurs invités, certaines étaient seulement en présence d'un représentant de mission locale et de dirigeant associatif et d'autres un élu et un chargé de mission de l'intercommunalité. Nous n'avons donc pas pu avoir l'ensemble des points de vue que nous aurions aimé mais tous regroupé nous avons reçu un panel assez complet.

Nous avons remarqué que cette phase était la plus enrichissante en matière de prospective pour l'intégration des acteurs du sport dans l'information jeunesse et il aurait été intéressant de visiter davantage de territoires mais cela n'a pas été possible au vue des délais de l'étude et de la complexité de réunir plusieurs acteurs.

I) Communauté de Communes des Vosges Côtés Sud-Ouest :

Nous nous sommes donc rendu dans un premier temps à Lamarche, un des 3 bourgs-centre du territoire, nous y avons rencontré, un chargé de diagnostic territorial pour la Communauté de Communes en charge de repérer les besoins du territoire, et l'animatrice de la MSAP (maison de service aux publics) pour nous parler justement de toutes les informations liées à la jeunesse.

Dans un premier temps, nos deux interlocuteurs nous ont exposé les caractéristiques du territoire, les Vosges Côté Sud-Ouest ont une population très vieillissante du fait qu'il n'y a pas de bassin économique important sur le territoire. Les habitants et surtout les jeunes actifs sont donc très vite attirés vers le bassin de Vittel-Contrexéville et le bassin d'Epinal. Et cela se ressent notamment vis-à-vis des Lycées avec une absence totale sur le territoire, les jeunes se rendent donc automatiquement vers la communauté de communes Terres d'Eau et c'est à partir de ce moment qu'ils disparaissent des radars du territoire.

La part des jeunes de moins de 20 ans ne représente plus que 20,5 % contre 33,5 pour les + de 60 ans, il est donc compliqué de construire une politique jeunesse adéquate s'il n'y a plus de jeunes sur le territoire. Or c'est un cercle vicieux car moins il y a d'offres et de services pour la jeunesse et moins la communauté de communes sera en mesure d'être attractive pour eux.

En outre, le territoire est très étendu et est très peu dense avec une moyenne de 17,8 habitants au km², avec une zone aussi vaste c'est donc la question de la mobilité qui est apparue pour que les jeunes puissent s'informer. Il faut donc qu'ils puissent accéder aux acteurs de l'information par le biais de transport et à part la voiture il n'existe qu'un seul bus permettant l'accès à l'ensemble de la Communautés de Communes et en général il est utilisé justement pour sortir du territoire et aller vers Contrexéville ou Vittel.

Le chargé de mission nous a également fait remarquer qu'il y avait au final que 3 lieux de vie autour de ce territoire, Monthureux-sur-Saône, Lamarche et Darney avec un léger dynamisme également à Martigny-lès-Bains, c'est autour de ces quatre lieux que s'articulent la majorité des activités et des services de la communauté de communes. Les autres communes étant soit des cités dortoir au niveau des zones frontalières des autres territoires soit des villages en voie de désertion où la population de fait que diminuer.

Une fois cet état des lieux effectué, l'entretien s'est davantage porté sur les dynamiques des acteurs et comment les mobiliser pour les jeunes.

Les interlocuteurs principaux des jeunes qui ont été évoqué lors de l'entretien sont une Maison pour Tous qui fonctionne sur les mêmes principes que les MJC qui a beaucoup de jeunes

autour de Darney, il y a également un Foyer Rural autour de Lerrain, et « l'Odysée » qui est une troupe de Théâtre également sur Darney, les Pupilles de l'Enseignement Public d'Epinal, qui intervient beaucoup sur le territoire pour les jeunes en situation de décrochage, les permanence des Missions Locales à l'intérieur des MSAP et enfin les clubs sportifs qui sont un peu partout sur le territoire. La MSAP est également en contact avec les jeunes en dehors de la mission locale plus sur des questions de BAFA, service civique ou encore aide à la création de CV...

Le chargé de mission en diagnostic territorial a évoqué une difficulté de voir des jeunes sur le territoire, en effet pour lui les clubs sportifs et les fédérations d'éducation populaire sont à l'heure d'aujourd'hui les seuls à les avoir en nombre.

Sur la question de mobilisation de ces acteurs justement, le chargé de mission a évoqué la création prochaine d'un comité de pilotage, avec l'objectif de fédérer l'ensemble du territoire (habitants, élus, associations,...) autour de grandes thématiques dont la jeunesse avec la création de commissions pour réfléchir ensemble aux perspectives d'avenir.

Cette commission pourrait donc servir de coordinatrice de la politique jeunesse et donc de la diffusion de l'information à travers la Communauté de Communes. Néanmoins, l'intercommunalité souhaite également que les fédérations d'éducation populaire s'impliquent plus sur le territoire en élargissant leur territoire d'intervention à l'ensemble de l'EPCI.

Pour ce qui est justement du rôle du sport dans la diffusion de l'information sur le territoire, le chargé de mission, nous a exprimé ses inquiétudes par rapport à la capacité des éducateurs des petits clubs d'informer les jeunes étant donné que ce sont pour la plupart des bénévoles parents d'enfants licenciés. Néanmoins, il a tout de même reconnu que ces associations sont les seuls activités sur le territoire et que ce sont de fait des acteurs incontournables.

Leur rôle pourrait ainsi être dans la proximité avec les jeunes et la commission jeunesse pourrait permettre de fédérer les autres acteurs notamment les fédérations d'éducation populaire soit dans la formation des jeunes et des éducateurs soit en intervenant directement en collaboration avec les clubs sportifs sur des opérations de sensibilisation et d'information des jeunes autour par exemple de l'orientation.

Pour conclure cette initiative permettra sans doute de dynamiser un peu le territoire mais ce dernier n'en reste pas moins en danger à cause du faible dynamisme économique et de la concurrence des autres EPCI qui attirent les jeunes à partir des études supérieures et qui ne reviennent plus jamais sur leur intercommunalité d'origine.

II) Communauté de Communes Seille et Grand Couronné :

Nous avons ensuite été à Nomeny sur le territoire de Seille et Grand Couronné qui a des caractéristiques bien différentes, mais aussi des interlocuteurs différents. En effet, nous avons rencontré l'adjoint au sport de la commune de Nomeny qui a la particularité d'être également dirigeant d'une association sportive, et une animatrice coordinatrice sur le CAJT (contrat d'animateur jeunesse territorialisé) qui est basée à la MJC de Nomeny.

Pour ce qui est donc du territoire, Nomeny est un des Bourg-Centre de la Communauté de Communes mais aussi la seule commune où il y a un collège, ceci s'explique en partie par le positionnement géographique de l'intercommunalité. En effet, le côté Seille et Mauchère a une forte influence du Bassin de Pont à Mousson et le Grand Couronné fait partie de l'Aire Urbaine de la Métropole du Grand Nancy les deux territoires peuvent donc être considérés comme ruraux mais péri-urbains.

La démographie de cet EPCI est aussi très différente de celle des Vosges Côté Sud-Ouest, en effet la tendance est plus à la constance au niveau du vieillissement mais on remarque aussi un tout autre dynamisme en matière de jeunesse. Rien que sur la commune de Nomeny on compte 6 associations sportives avec en plus la MJC qui encadre les activités de Basketball, Gymnastique et Danse, le tout regroupant plus de 400 jeunes avec le club de Football qui en regroupent une grande partie. De plus, deux tiers des enfants inscrits dans ces activités sont issus des communes voisines, ce qui montre l'influence du territoire vis-à-vis des jeunes.

La MJC mais également les Foyers Ruraux sont très actifs sur l'intercommunalité en organisant des Chantiers Jeunes et en essayant d'impliquer au maximum la jeunesse dans la vie des associations et dans la vie de leur territoire en général.

Par exemple, un collectif de jeunes nommé « Parole d'ados » a été créé à Nomeny pour permettre aux jeunes de s'exprimer mais également de créer des projets comme un festival ou d'autres manifestations.

Enfin, les deux interlocuteurs nous ont évoqué la difficulté qu'ils avaient à rester en contact avec les jeunes à partir du Lycée puisque les jeunes partent alors vers les villes à proximité (Pont à Mousson et Nancy) et se sentent moins concernés par la vie de leur intercommunalité. C'est donc plus principalement pour cette population ciblée que nous avons réfléchi à des solutions pour rester à leur contact mais aussi répondre à leurs différents questionnements en s'appuyant sur les acteurs locaux.

Les structures étant en contact avec beaucoup de jeunes sont selon eux la mission locale à travers les permanences, le collectif « parole d'ados », le syndicat scolaire pour les activités périscolaires jusqu'à la fin du collège, les associations sportives des territoires mais aussi et

surtout les associations d'éducation populaire inscrites dans le dispositif CAJT qui sont en relation justement avec l'ensemble des acteurs cités précédemment.

De plus l'adjoint au sport a fait remarquer que les seuls jeunes qui conservaient leur présence sur le territoire après le collège étaient ceux inscrits en clubs sportifs. Par ailleurs il a également décrit la difficulté qu'avaient ces clubs d'avoir des bénévoles permettant d'encadrer toutes les activités et que ces derniers ne seraient pas forcément d'accord de rajouter en plus de cela des temps d'information et d'accompagnement des jeunes.

Or c'est là que se pose toute la problématique, comment intégrer les associations sportives dans cette démarche d'information tout en restant dans leur prérogative qu'est l'organisation de la pratique.

Les coordinateurs CAJT peuvent avoir un rôle important dans cette articulation des acteurs, par exemple la MJC de Nomeny et son animatrice sont en contact constant avec tout le tissu associatif sur le secteur mais également avec les élus et les jeunes et peuvent donc se mouvoir en coordinateur de l'information des jeunes et plus globalement de la politique jeunesse.

Par ailleurs, l'élu a également fait remarquer que pour concerner les clubs sportifs, il faudrait montrer l'intérêt qu'ils ont à rentrer dans cette démarche pour qu'ils s'approprient l'initiative en proposant des séances d'information sur le secourisme ou encore sur le service civique.

Ensuite, pour l'élu et la coordinatrice CAJT, il ne faudra pas réfléchir en Communauté de Communes mais en bourg-centre pour les zones d'intervention et en cela le CAJT est tout à fait pertinent puisqu'il y a 4 animateurs coordinateurs répartis entre les bourgs-centre.

La boucle de l'information pourrait donc se faire dans le sens suivant, nous donnerons l'exemple pour le Bourg-centre de Nomeny mais ceci est applicable à l'ensemble du territoire.

La MJC à travers la coordinatrice animatrice CAJT pourrait se porter en coordinateur de la politique d'information jeunesse sur le territoire avec le soutien de la commune de Nomeny, cet acteur qui a l'expérience au contact des jeunes et qui exerce déjà des sensibilisations sur diverses thématiques et accompagne déjà des projets est tout à fait pertinent pour jouer ce rôle.

La MJC sera donc amenée à intégrer dans la démarche le tissu local pour créer un réseau d'information autour duquel s'intègre les associations sportives, la mission locale, les associations culturelles et d'éventuelles autres structures en contact avec les jeunes.

Les associations sportives seraient alors des interlocuteurs de proximité à travers les animateurs et éducateurs, leur rôle ne serait pas de délivrer directement l'information mais de participer à la remontée des questionnements des jeunes mais aussi à l'organisation d'actions citoyennes comme le fait déjà le Football Club et le Judo Club autour de l'engagement, la citoyenneté, etc.

Il serait également possible d'utiliser le sport comme un outil d'attractivité pour d'autres actions. En effet, comme expliqué précédemment les jeunes continuent de s'impliquer dans les associations sportives même après le collège et le lycée. Nous pourrions donc utiliser les temps d'activité sportive pour communiquer autour d'actions d'information les concernant comme l'orientation après le lycée, le service civique ou encore la mobilité à l'étranger autant de thématiques qui peuvent avoir une certaine attractivité pour les jeunes, en atteste les nombreux salons de l'orientation qui trouvent toujours leur public mais qui peuvent manquer de visibilité sur les plus petits territoires.

Enfin, nous avons remarqué qu'il y avait une forte volonté des associations de Nomeny d'apporter plus que la simple pratique sportive en s'impliquant directement dans l'éducation citoyenne des jeunes ce qui est un point primordial dans l'instauration de cette démarche en réseau, il faut vraiment que les associations comprennent les enjeux de l'information pour ensuite pouvoir transmettre cet intérêt à leurs jeunes.

III) Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) :

Comme son nom l'indique la CA du Grand Verdun est un territoire urbain avec tout de même quelques spécificités. En effet, le bassin regroupe une grande partie de l'activité économique, administrative et sociale du Nord de la Meuse et compte environ 6000 jeunes (12-25 ans) sur le territoire.

L'intercommunalité est composée de 26 communes sur un territoire assez vaste, il y a donc une ville centrale mais également des communes très rurales à moins de 5 km du centre-ville, on peut donc la considérer comme urbaine mais également avec des problématiques liées au milieu rural.

Verdun a aussi l'avantage de regrouper tous les collèges et lycées du secteur ce qui est une force importante pour solliciter ce public et créer des projets en s'appuyant sur les milliers de jeunes scolarisés. Pour ce qui est des études supérieures une grande part de jeunes partent plutôt vers Metz que Nancy cela est due à la fois à la proximité mais aussi à la présence de l'A4 qui relie Verdun et Metz et les nombreux accès en train même si les jeunes vont tout de même en nombre étudier à Nancy.

En outre, la CAGV a été retenue lors de l'appel à projet national du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) qui correspond à la mise en place d'actions pour la jeunesse, notamment avec un financement de 3 millions à attribuer sur 5 ans pour les projets permettant le développement de la jeunesse avec en première mission d'intégrer directement les jeunes et de les solliciter pour créer des initiatives.

C'est justement le chargé de développement en charge de ce PIA que nous avons rencontré lors de la visite à Verdun et ce dispositif est central dans la politique jeunesse du territoire y compris pour ce qui concerne l'information des jeunes.

Le programme nécessite pour son bon fonctionnement l'implication d'un grand nombre d'acteurs y compris du sport à travers la MJC du Val Dunois qui est très impliqué dans les actions du PIA et qui a aussi beaucoup de jeunes ainsi que les 3 centres sociaux du territoire.

Enfin, pour ce qui est justement des acteurs du sport, la ville est très dynamique en matière de sport avec notamment de grands pôles autour de l'équitation, du Football ou encore du Rugby. Ces associations ne sont néanmoins pas intégrées dans le PIA mais pourraient jouer un rôle, ils sont par ailleurs acteur d'autres actions comme « Sportez vous bien » pour rompre notamment avec l'isolement en milieu rural ou encore Playa Tour qui est une manifestation de découverte des différents clubs du territoire pendant l'été.

La mission locale est également primordiale pour les jeunes du territoire et est d'ailleurs très dynamique sur les questions de l'insertion à travers par exemple l'organisation d'une cellule

alternance pour aider les jeunes à s'insérer grâce à l'apprentissage. De plus, elle a l'avantage d'être identifiée par les acteurs du territoire comme étant l'interlocutrice principale pour les questions de l'emploi et des projets professionnels.

Avant le PIA les acteurs se rencontraient et communiquaient très peu, désormais, par la mise en place d'actions sur le territoire les concernant tous, comme des chantiers loisirs, la création d'ateliers etc, toutes ses personnes travaillent ensemble et se partagent les informations afin de créer un véritable réseau autour de la jeunesse.

Il est également important de mettre en avant le fait que la CAGV a à cœur de toujours intégrer les jeunes dans les actions si possible dès le comité de pilotage voire même si possible que ce soient les jeunes eux même qui apportent des projets à développer.

En effet, par exemple pour l'information, le PIA en collaboration directe avec les élèves du BTS communication de Verdun développe une application d'information sur tous les services du territoire comme le logement, l'emploi, les activités et ce sont les jeunes eux même qui ont réfléchi au contenu, à la charte graphique ou encore au plan communication. Ainsi les jeunes se sentent concernés par le projet, se l'approprie et il est donc plus simple de les motiver.

Pour ce qui est l'information en soi, le chargé de mission de la CAGV n'a pas identifié de jeunes ayant des problèmes liés à un manque d'information. En effet, les acteurs sont suffisamment identifiés pour que très peu de personnes se retrouvent en manque d'information, les collègues et lycées participent activement au relais des informations de chaque actions menées ce qui en permet leurs efficacités.

Dans un deuxième temps, le fait qu'il y ait deux types de public sur le territoire à savoir un public urbain et un public rural complexifie également l'articulation. En effet, il faut alors pouvoir accéder aux jeunes en milieu rural par le biais des centres de loisirs, de la MJC et des clubs sportifs mais la mobilité devient un enjeu majeur. Pour que les jeunes puissent aller plus loin dans leurs projets, l'intercommunalité a donc décidé de faciliter cette mobilité par la création de voie cyclable et la location de vélo pour les jeunes lycéens.

Tous les acteurs cités précédemment sont donc inscrits dans le PIA et travaillent ensemble sur l'ensemble des thématiques mais à long terme c'est bien la Communauté d'Agglomération qui se portera en coordinatrice à travers son service jeunesse mais toujours avec l'implication des jeunes en intégrant un conseil intercommunal où les jeunes pourront ainsi rester acteur du territoire.

Enfin pour ce qui est du rôle des associations sportives autres que la MJC et les Centres Sociaux qui eux sont déjà pleinement intégrés dans la politique jeunesse notamment à travers

le PIA, les clubs sportifs ont aussi des choses à apporter au territoire et aux jeunes pour l'information notamment.

En effet, s'ils ne sont pas intégrés dans le programme, la CAGV compte tout de même sur l'implication des associations sportives dans la vie des jeunes et ces derniers sont tout à fait pertinents puisqu'ils permettent de garder le contact plus longtemps avec les jeunes.

La plupart des jeunes restent inscrits en club même après le lycée ce qui n'est pas forcément le cas pour les autres structures et permet également de toucher un public plus large puisque ces associations regroupent des jeunes venant de tous les milieux socio-professionnels, genres ou encore zones géographiques.

En revanche, ils ne seront pas forcément pertinents pour diffuser directement de l'information au vue de la diversité des acteurs spécialisés mais plutôt donc en support des différentes actions menant en se portant comme outil de communication auprès des jeunes mais également un rôle de proximité avec les jeunes leur permettant d'identifier d'éventuels questionnements ou problèmes.

C'est donc encore une fois ce réseau d'acteur qui permettrait d'apporter un service au plus près des besoins des jeunes pour l'information mais aussi dans d'autres thématiques comme la citoyenneté.

IV) Communauté de Communes du Pays de Revigny (COPARY) :

Les acteurs que nous avons rencontrés ici sont l'animatrice de Relais Emploi de Revigny qui est également un Kiosque Information Jeunesse, une animatrice de l'Association Meusienne de Prévention (AMP) et un animateur du centre social de Revigny.

Cet autre territoire Meusien est très différent de la communauté d'agglomération de Verdun aussi bien en termes de dynamique socio-économique que de choix politique.

En effet, ce territoire d'environ 8000 habitants dont un quart a moins de 20 ans le tout réparti sur 16 communes, est bien moins développé économiquement suite au départ de plusieurs entreprises, la Communauté de Communes est aussi plus rurale avec beaucoup moins d'accès de transport et la population diminue chaque année et se paupérise. En effet, la dégradation du niveau de vie de la population mais également un public avec des préoccupations bien différentes du public de Verdun amène encore une autre complexité liée à l'information.

De plus la mairie qui a la compétence jeunesse et la COPARY qui a la charge du Relais Emploi qui concerne en partie les jeunes ne sont pas forcément enclins à créer une vraie politique jeunesse priorisant d'abord le public sénior. Et cet axe politique est très important car si la collectivité territoriale ne montre pas d'intérêt aux actions jeunesse il est compliqué de mobiliser les acteurs autour de cette problématique.

En outre, le seul collège présent sur le territoire est celui de Revigny et concentre la quasi-totalité des jeunes de l'intercommunalité, pour le Lycée ils se dirigent ensuite vers Bar le Duc et au moment de faire leur études supérieures les personnes vont en majorité sur Nancy qui est accessible grâce à la Ligne de train Reims Nancy qui passe par Bar Le Duc.

Tout comme le territoire des Vosges Côtés Sud-Ouest les jeunes qui partent faire leurs études en ville ne reviennent plus sur le territoire à part pour rendre visite à leurs proches.

Il est également intéressant de constater que la ville de Revigny est coupée en deux : Revigny Sud avec une population ayant moins de revenu et des classes sociales pour la plupart inférieures à celle de Revigny Nord, et de l'autre la partie résidentielle et commerçante qu'est Revigny Nord, les deux quartiers sont séparés par le chemin de fer et on remarque assez nettement la différence en matière de dynamique.

La plupart des actions menées par les acteurs rencontrés sont principalement dirigées vers les jeunes de Revigny-Sud qui ont en général plus besoin d'accompagnement. De plus les communes rurales aux alentours se retrouvent elles encore plus isolées et le seul moyen de rentrer en contact avec ces jeunes sont le collège et les activités associatives comme le Centre de Loisirs qui est composé de 70% de jeunes habitants en dehors de Revigny qui viennent grâce à un ramassage scolaire qui est organisé pendant les vacances par le Centre Social. La mobilité a donc été le principal frein évoqué par nos interlocuteurs lors de l'entretien, dans un premier le fait que la plupart des services et activités sportives se fassent sur Revigny crée des déséquilibres vis-à-vis des jeunes des villages autour puisqu'ils n'ont pas forcément les moyens et la motivation de se déplacer. C'est d'ailleurs le cas pour l'ensemble de la jeunesse du territoire qui a très peu d'accès aux transports mais qui en plus de cette carence, ne veulent pas aller ailleurs que leur territoire ne serais-ce qu'à Bar-le-Duc pour pratiquer un sport. Ceux sont d'ailleurs les premiers et les seuls interlocuteurs qui nous font part de cette caractéristique motivationnelle qui est clairement un frein à la mobilité et donc au développement du parcours aussi bien professionnel que personnel du jeune.

C'est d'ailleurs les mêmes difficultés qui sont évoquées par les acteurs pour ce qui est de l'information. En effet, s'il n'y avait pas les animateurs de terrains aucuns jeunes ne viendraient de leur propre chef s'informer sur un sujet ou un autre, ce n'est donc pas seulement un problème d'identification des acteurs mais aussi de volonté d'aller les rencontrer.

Pour ce qui est maintenant des acteurs de la jeunesse sur le territoire nous avons le Relais Emploi qui joue le rôle d'accompagnement des jeunes dans leurs démarches de recherche professionnelle qui travaille en étroite relation avec la Mission Locale notamment dans la dimension insertion professionnelle qui organise par exemple un forum de l'apprentissage. Viennent ensuite l'AMP et le Centre Social qui jouent le rôle de proximité avec les jeunes en les poussant justement à aller chercher l'information et en faisant le lien entre les différentes structures.

La principale information que viennent chercher les jeunes auprès de ces acteurs est la recherche de stage qui est une phase clé de la professionnalisation et de l'orientation des jeunes, seulement ils sont pour la plupart très peu accompagné par leurs parents et les acteurs cités jouent donc le rôle de lien entre le jeune et d'éventuels structures accueillant des stagiaires.

Il faut tout de même souligner le fait que les personnes présentes lors de l'entretien ne sont pas en contact avec l'ensemble des jeunes du territoire mais pour la plupart, ce sont des jeunes soit en difficulté soit en situation de décrochage scolaire.

Ces jeunes sont en majorité circonscrits sur la partie Revigny Sud, par exemple l'animateur du Centre Social nous confiait que 80% des jeunes inscrits dans leurs activités viennent de Revigny Sud.

Et c'est justement là que le rôle des acteurs du sport peut être très important, en élargissant en grande partie les jeunes qu'ils pourraient informer même si les besoins de ces derniers ne seraient pas forcément les mêmes.

Même si les clubs sportifs ne sont pas très développés, avec, pour certaines sections pas forcément beaucoup de jeunes il serait tout de même intéressant de les solliciter dans la perspective de la création d'une politique jeunesse avec un coordinateur de l'information.

Prenons l'exemple du club de Football, il ne possède actuellement aucune équipe entre 11 et 16 ans, néanmoins il est en contact avec un public important entre 16 et 30 ans ce qui correspond encore à la jeunesse, le club de tennis quant à lui est très dynamique avec beaucoup de jeunes inscrits dans la pratique et même le handball qui est un des clubs qui a le plus de jeunes sur le territoire.

Au vue de la pluralité d'associations sportives mais également leur maillage sur tout le territoire, il serait dommage de ne pas les intégrer dans la démarche de l'information, ils pourraient donc être sollicités au même titre que l'AMP ou le Centre Social que support de terrain pour repérer les besoins et diriger les jeunes vers les bonnes structures d'informations. Ces clubs pourraient également être porteurs d'initiatives permettant de diffuser l'information comme les journées sportives afin d'attirer un grand nombre de personnes et d'utiliser cette attractivité au service de l'information. Néanmoins cela signifie qu'il faut que la population suive ces manifestations et s'y rendent et nous rentrons là nouveau dans les dynamiques motivationnelles liées aux jeunes.

Il faudra donc pour que tout cela fonctionne trouver un moyen d'intégrer les jeunes dans ces problématiques afin qu'ils se sentent concernés en les intégrant justement comme organisateurs des actions et comme force de proposition de nouveaux projets qu'ils pourraient ensuite développer.

Pour conclure, rien de tout ça ne pourra se faire s'il n'y a pas d'organe coordinateur, or le seul acteur identifié pour jouer ce rôle serait la COPARY et cela implique qu'ils développent davantage leur politique jeunesse et donc tout cela part d'une volonté politique qui facilite l'ensemble des actions menées sur le territoire.

V) Communauté de Communes du Pays de Bitche : (CCPB)

La dernière Communauté de Communes visitée a donc été le territoire du Pays de Bitche, cet EPCI s'est fortement agrandi lors de la fusion du 1 Janvier 2017 en intégrant les communautés de communes de Rohrbach et du Pays du Verre. Cette fusion a aussi apporté un changement de compétence puisque le Pays de Bitche n'avait pas la compétence Jeunesse Enfance mais l'a récupéré et en a délégué une partie à l'association Loisirs Jeunesse dont nous avons pu rencontrer 2 représentants. Cette association de loi 1908 a la particularité d'organiser des activités sportives et culturelles sur l'ensemble du territoire, elle comporte actuellement 800 membres.

A l'instar de la CA du Grand Verdun, la CCPB a également un lycée à Bitche qui regroupe une majorité des jeunes du territoire, les autres se dirigeant vers Sarreguemines ou Haguenau en Alsace selon leur zone géographique et leur orientation. Pour ce qui est des études supérieures les jeunes se dirigent vers les 3 pôles universitaires du Grand Est que sont Strasbourg, Metz et Nancy.

L'enseignement secondaire a été cité comme un acteur important pour les jeunes et notamment du point de vue des élus et de la responsable du service jeunesse. Ce serait les collèges et les lycées les plus cohérents pour travailler avec la jeunesse sur le territoire car ils concentrent presque tous les jeunes. Or ces institutions n'ont ni les ressources ni les compétences pour informer de manière complète la jeunesse même s'ils pourraient jouer un rôle important pour cette mission.

Les autres acteurs qui ont été brièvement abordés lors de l'entretien sont la mission locale à travers des permanences sur le territoire mais qui concerne uniquement les jeunes en besoin d'insertion et les permanences CIO dans les collèges et le lycée qui ne sont pas forcément efficaces.

En outre, on remarque tout de même en discutant avec les interlocuteurs du territoire qu'il y a un fort attachement des jeunes pour leur territoire et qui ont tendance même après leurs études, à revenir s'ils en ont la possibilité d'y travailler. Il y a également une grande culture de l'associatif avec plus de 200 associations sur toute la CCPB qui sont réparties dans presque toutes les communes de plus de 500 habitants.

La principale difficulté abordée a été de nouveau la mobilité. En effet, la fusion des trois intercommunalités a engendré un territoire très vaste avec près de 40 km d'un bout à l'autre de l'EPCI. Les jeunes ont donc du mal à aller d'une commune à l'autre pour pratiquer leurs loisirs et même pour aller en dehors du territoire. Par exemple pour aller au cinéma, il faut faire en moyenne 30 km ce qui implique forcément l'utilisation de la voiture.

La taille du territoire n'est pas seulement un frein à la mobilité des jeunes, elle complexifie également la coordination des actions et des acteurs qui sont multiples sur le territoire. Loisirs Jeunesse a pour cela un avantage considérable puisque l'association agit déjà sur la quasi-totalité de la CCPB à travers des activités sportives, c'est notamment pour cela que les élus ont décidé de lui déléguer l'organisation des centres de loisirs sur le territoire.

On pourrait ainsi imaginer aller plus loin dans la délégation car Loisirs Jeunesse a clairement des prérogatives pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, elle est déjà en contact avec beaucoup d'associations et pourraient devenir alors un acteur de l'information.

La seule condition est qu'il faut pour cela que la CCPB considère vraiment l'information jeunesse comme une priorité et c'est ce frein politique qui est apparu directement dans le dialogue non seulement avec les élus présents mais aussi avec la responsable du service jeunesse. En effet, pour l'instant l'intercommunalité n'a pris en compte que la partie petite enfance et loisirs dans ses compétences mais n'a pas de financement précis pour ce qui de l'information jeunesse qui rentrerait pour eux davantage dans l'action sociale.

Nous l'avons bien vu par exemple sur le territoire de Nomeny, les collectivités territoriales doivent être intégrer directement dans la démarche de l'information jeunesse qu'elles soient financeurs ou coordinatrices ils doivent considérer directement l'information dans leur politique jeunesse.

Ce qui s'est alors dégagé lors de la réunion avec les acteurs de la CCPB est que le premier travail est de sonder les jeunes pour savoir si il y a un réel besoin en matière d'information sur l'orientation, la mobilité, l'engagement ou encore l'insertion professionnelle. Cette enquête pourra être faite par l'intermédiaire des collèges et lycées qui ont l'avantage d'avoir un grand nombre de jeunes.

À l'issu de ce sondage, si l'information jeunesse apparaît dans les préoccupations des jeunes cela apportera un poids politique qui permettra de voir si oui ou non il serait pertinent d'apporter une dépense supplémentaire pour la coordination d'un service d'information jeunesse soit directement soit par délégation de compétence à une association comme Loisirs Jeunesse.

Pour conclure, cette fois nous avons pu constater que la politique territoriale est incontournable pour la mise en place de l'information pour les jeunes des territoires, mais également que les collèges et lycées peuvent jouer un rôle important tout comme au niveau de Nomeny.

Il est toujours aussi important d'avoir une implication associative au plus près du territoire et les associations sportives sont toujours les plus pertinentes de par leur maillage sur le territoire.

IV) Prospective issue des résultats :

Suite à nos 5 visites des territoires nous avons pu observer un certain nombre de tendances sur les rôles de chaque acteur pour optimiser le service d'information des jeunes en milieu rural, nous résumerons acteur par acteur afin d'isoler le rôle de chacun.

Le rôles des EPCI et/ou Bourg-Centre :

Les intercommunalités et les communes sont ou du moins font parties des points de départ de l'information jeunesse. En effet, même s'ils perdent de plus en plus de financement, ils ne restent pas moins les principales sources financières au niveau de politiques territoriales. Leur rôle est avant tout de repérer les besoins de la population par un diagnostic précis du territoire comme le font la Communauté de Communes de Vosges Côtés Sud-Ouest et le Ville de Nomeny au sein de son collègue.

Le résultat de l'étude amène soit le constat qu'il y a une demande d'information des jeunes soit à l'inverse qu'il n'y a pas de jeunes ou qu'ils n'ont pas besoins d'information. Suite à cela la vue d'ensemble qu'ont généralement les intercommunalités permet de cerner les acteurs en contact avec la jeunesse et créer un comité de pilotage pour justement connaître les points de vue de chacun vis-à-vis des jeunes et de l'information jeunesse.

Son rôle est ensuite de coordonner ces comités de pilotage et de mettre en application des actions en faveur de l'information des jeunes réalisé par ce réseau d'acteurs.

Si la Communauté de Communes ne se sent pas apte à gérer cela elle-même ou tout simplement qu'elle ne veut pas en avoir la charge, elle peut solliciter une association en général issue d'une fédération d'éducation populaire ou même directement une fédération. C'est par exemple le cas pour la communauté de communes de Bruyères où ce sont les Foyers Ruraux des Vosges qui gèrent le comité de pilotage et les actions jeunesse du territoire, mais aussi à Nomeny où la MJC joue un peu ce rôle ou encore Loisirs Jeunesse au niveau du Pays de Bitche. Cela n'enlève bien évidemment pas les financements. En effet, cette organisation sera en grande partie à la charge de la collectivité locale.

Quoi qu'il en soit, tous les acteurs rencontrés nous ont dit que l'échelle la plus cohérente pour coordonner l'information jeunesse était l'EPCI ou un Bourg-centre pour les territoires vastes, mais qu'il fallait les ressources suffisantes pour pouvoir gérer l'ensemble des actions et des acteurs.

Les associations Fédération d'Education Populaire (FEP) :

Le rôle des associations issues de FEP est bien plus variable. À l'inverse de l'intercommunalité, ces associations sont sur le terrain au contact des jeunes et peuvent donc agir directement envers eux, mais ils travaillent pour certains également en étroite collaboration avec d'autres structures y compris sportives, leur politique d'éducation et de citoyenneté les légitime davantage que de simples clubs sportifs pour des actions d'information comme de la sensibilisation, du conseil ou encore de l'accompagnement.

Ces associations peuvent donc être à la fois vues comme des acteurs de terrain mais aussi de coordination comme nous l'avons évoqué justement dans le cadre d'une délégation de compétence. Ainsi ce seraient à eux de coordonner le diagnostic des besoins des jeunes et l'articulation des acteurs sur le territoire.

Leur proximité avec les jeunes permet d'avoir un regard différent justement sur ce rôle de l'information même si les collectivités territoriales auront toujours un œil attentif aux actions menées et à leur efficacité.

Les établissements scolaires (surtout secondaire) :

Comme nous avons pu le constater lors de nos visites, les collèges et lycées sont très souvent cités comme acteurs importants du territoire. En effet, et cela vaut surtout pour le collège, tous les jeunes sont obligés de s'y rendre. Rentrer dans le collège signifie donc atteindre l'ensemble des jeunes et c'est notamment très utile pour la diffusion de questionnaires ou pour communiquer sur des actions à venir.

A travers le CIO, ces établissements jouent déjà le rôle d'information mais cela que dans un petit domaine et souvent de manière incomplète. En outre, permettre par exemple à une association de fédération d'éducation populaire d'intervenir sur le harcèlement, la drogue ou encore les dangers du numérique permet d'ajouter une vraie plus-value à l'éducation des jeunes.

Les associations sportives :

Enfin, les associations sportives autre donc que les associations d'éducation populaire sont plus aptes à devenir des relais de terrain mais pas devenir des animateurs de l'information à proprement parlé. En effet, cela pourrait se traduire par la mise en place d'actions attirant un grand nombre de jeunes et permettant à d'autres acteurs plus compétents en matière d'information comme les associations de FEP ou encore une mission locale d'intervenir sur une thématique.

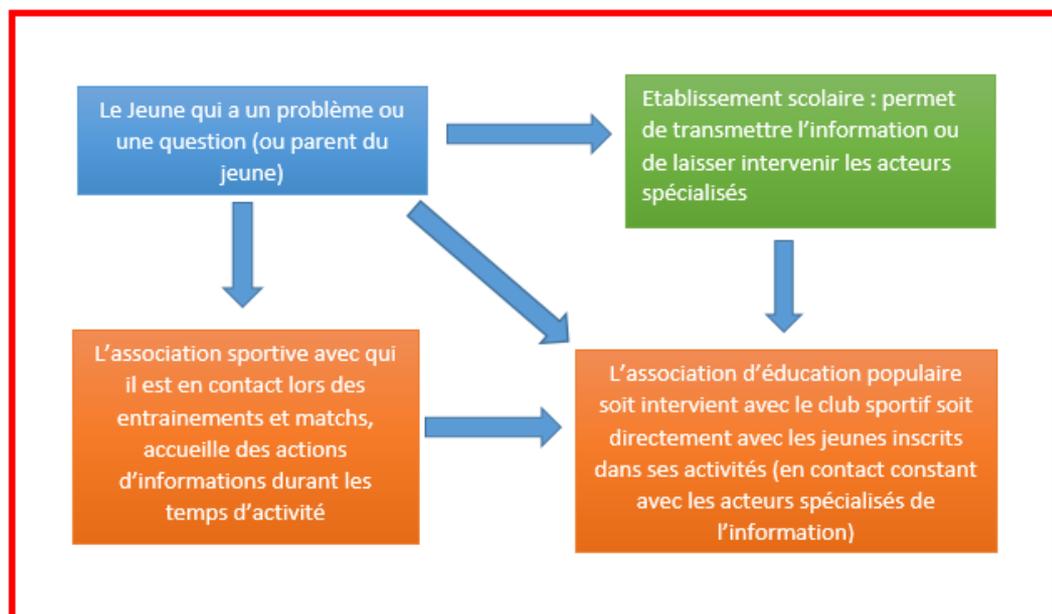
Le véritable point fort des clubs sportifs est leur maillage sur tout le territoire. Aucune structure n'est plus présente qu'eux et c'est comme cela que ces acteurs sont perçus par les interlocuteurs de nos visites. Ils sont avant tout vus comme des points de ralliement entre l'information et les jeunes.

Schéma récapitulatif :

Tout ceci nous permet de créer un véritable écosystème de l'information du jeune en allant au plus près de lui limitant ainsi ses besoins en mobilité :

Le but est également que tous les acteurs puissent interagir et s'identifier pour pouvoir aiguiller la personne en cas d'incapacité de réponse.

Les flèches font dans le sens de l'interlocuteur vers lequel on va chercher l'information.



Intercommunalité ou association coordonne le tout

Conclusion :

Durant l'ensemble de notre étude, nous avons donc pu voir que les acteurs du sport n'ont donc pas le même rôle à jouer dans l'information à la jeunesse sur les territoires. D'un côté les associations d'éducation populaire qui organisent de la pratique sportive mais qui ont pour objectif premier l'éducation citoyenne, l'inclusion sociale,... et de l'autre les clubs sportifs qui eux ont comme prérogative la pratique sportive mais qui n'ont pas forcément la sensibilité et les compétences suffisantes pour informer les jeunes.

Ces deux types d'acteurs sont complémentaires l'un étant spécialisé justement dans l'éducation et l'accompagnement de jeunes (l'association d'éducation populaire) et l'autre permettant de concerner un grand nombre de jeunes et une présence sur la quasi-totalité des territoires.

Chacun a donc un rôle à jouer pour créer une offre d'information complète pour la jeune génération, mais il faudra aussi tenir compte des acteurs spécialisés comme les Mission Locales, les CIO, les Relais Emploi, mais aussi les établissements scolaires afin de pouvoir communiquer à un maximum de jeunes.

L'idée est donc si possible de créer un réseau d'acteur avec en lien l'information du jeune, avec en coordinateur soit l'intercommunalité qui reste la structure idéal pour cela ou alors une association ou fédération d'éducation populaire.

Il ne faut néanmoins pas oublier d'agir également sur les outils numériques car c'est par ces derniers que les jeunes s'informent. Il faudrait si possible rentrer donc dans leur univers numérique afin d'être justement au plus près de leurs problèmes.

Ce constat fait justement l'objet d'une expérimentation nationale de la CAF (caisse d'allocation familiale) qui a mis en place « Les promeneurs du net » en positionnant des acteurs sur les réseaux sociaux pour discuter et sensibiliser les jeunes directement chez eux.

Mais cela pourrait également se faire autour du jeu vidéo en ligne, un autre lieu privilégié des jeunes.

L'objectif de tous ces dispositifs est d'amener l'information directement au jeune car lui-même ne vient que très rarement.

Bibliographie

Ouvrage :

Labadie, F. (2007). *Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique*. Paris: L'Harmattan .

Rapports :

CRIJ. (2016). *Regard de Jeunes en IJ*. Nancy.

Danielle Even, B. C. (2017). *Place des jeunes dans les territoires ruraux*. Conseil Economique Social et Environnemental (CESE).

FFF. (2015). *Programme éducatif fédéral*.

Sites internet :

FNFR. (s.d.). *Le Mouvement*. Récupéré sur www.fnfr.org:
http://www.fnfr.org/le_mouvement_2.php

FRMJC-idf. (s.d.). *Qu'est qu'une MJC*. Récupéré sur FRMJC Île de France:
<http://mjcidf.org/federer/quest-ce-quune-mjc/>

Communiqué de presse :

Torti-Textier, G. (2016, Janvier). La Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine adopte le "Pacte pour la ruralité". Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

Fonds de carte :

DDT55. (2016, Avril). *Intercommunalité 2017*. Récupéré sur www.estrepublicain.fr.

DDT88. (2017, Janvier). EPCI à fiscalité propre au 1er Janvier 2017 pour le département des Vosges . Préfecture départementale des Vosges .

CD57. (2017, Juillet). *Les intercommunalités de Moselle*. Récupéré sur www.MoselleInfoGeo.fr.

Comersis.com. (2017). *EPCI de Meurthe et Moselle* . Récupéré sur www.comersis.com.

Annexes :

Annexe 1 : Questionnaire de la phase 1



À DESTINATION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES : QUESTIONNAIRE ETAT DES LIEUX REGIONAL SUR L'ACCES A L'INFORMATION DES JEUNES :

L'information des Jeunes favorise leur autonomie et l'accès aux droits,
dans ce cadre le Centre Régional Information Jeunesse Lorraine et le réseau IJ
mènent une étude auprès des territoires.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir renseigner ce questionnaire
et de nous le renvoyer avant le 6 Avril à l'adresse suivante :

20 Quai Claude Le Lorrain 54 000 Nancy

Ou par mail à :

ijlab.crijlorraine@gmail.com

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information
et vous remercions vivement.

Temps estimé : 20 min

1) IDENTIFICATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (CC) ET REpondant :

Nom de la CC :

.....
.....

Adresse

.....
.....

Téléphone :

.....
.....

Email :

.....
.....

Nom du répondant :

.....
.....

Fonction

.....
.....

Téléphone :

.....
.....

Email :

.....
.....

2) VOTRE TERRITOIRE :

Veillez indiquer :

Le nombre d'habitants : Le nombre de jeunes (11-24 ans)

Le nombre d'associations (culturelle et sportive) :

Quelles sont les associations qui concentrent le plus de jeunes ?

Nom de la ou les associations et nombre de jeunes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pensez-vous que ces associations seraient d'accord pour jouer un rôle d'information auprès des jeunes ?

OUI NON

Vers quelle ville les jeunes de votre territoire se dirigent-ils principalement pour aller au collège ou au lycée ?

.....
.....

Sur votre territoire, existe-t-il un ou plusieurs groupes de jeunes structuré(s) qui portent des projets ?

OUI NON

Si oui, nom des groupes et coordonnées :

.....
.....

.....
.....

3) PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS DE JEUNESSE :

VOTRE STRUCTURE PREND-ELLE EN COMPTE LES QUESTIONS DE POLITIQUE JEUNESSE ?

OUI NON

Si oui, dans quel cadre ? Quelles actions menez-vous ?

.....
.....
.....
.....
.....

4) COMPETENCES :

VOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES INTEGRE-T-ELLE L'INFORMATION DES JEUNES DANS SES CHAMPS DE COMPETENCES ?

OUI NON

Si oui, dans quel pôle est-elle intégrée ?

Enfance/Jeunesse	<input type="checkbox"/>	Animations/Loisirs	<input type="checkbox"/>	Tourisme	<input type="checkbox"/>
Culture	<input type="checkbox"/>	Action sociale	<input type="checkbox"/>	Sport	<input type="checkbox"/>
				Logement	<input type="checkbox"/>

Y a-t-il un élu référent OUI NON

Si oui, nom et prénom :

.....
.....

Coordonnées :

.....
.....

Si non qui traite de la question de l'information chez les jeunes :

Nom prénom :

.....
.....

Coordonnées :

.....
.....

VOS SERVICES DEVELOPPENT-ILS UNE ACTION D'INFORMATION EN DIRECTION DES JEUNES ?

- OUI
 NON

Si oui sous quelle forme ? (permanence d'accueil, page internet, page Facebook, journal intercommunal, rencontre d'acteurs...)

.....
 Quels sont les dispositifs jeunesse mis en place sur votre territoire ? (chantier de jeunes, permis à un euro, aide au financement du BAFA, Bourse : projet de jeunes...)

5) LE SYSTEME D'ACTEURS D'INFORMATION DES JEUNES :

EXISTE-T-IL SUR VOTRE TERRITOIRE UN LIEU OU UN RESEAU D'ACTEURS OÙ LES JEUNES PEUVENT OBTENIR DES INFORMATIONS ?

- OUI NON

Si oui :

- **S'agit-il d'un lieu généraliste de l'information ?** (RSP, Relais information jeunesse)

Nom de la structure et localisation :

.....

- **S'agit-il d'acteur(s) spécialisé(s) sur une thématique ?** (logement, santé, engagement, citoyenneté, mobilité à l'étranger,...) tableau ci-après
 Veuillez préciser par structure

<p><input type="checkbox"/> Association locale :</p> <p>..... </p> <p><input type="checkbox"/> Logement <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Citoyenneté <input type="checkbox"/> Mobilité à l'étranger <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Insertion professionnelle</p> <p>Modalités d'information :</p> <p><i>Accueil des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Diffusion d'informations</i> <input type="checkbox"/> <i>Animation de l'information</i> <input type="checkbox"/> <i>Conseil et accompagnement</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement des projets des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement de projet pour les jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Orientation vers d'autres acteurs</i> <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/> Fédération d'éducation populaire :</p> <p>..... </p> <p><input type="checkbox"/> Logement <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Citoyenneté <input type="checkbox"/> Mobilité à l'étranger <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Insertion professionnelle</p> <p>Modalités d'information :</p> <p><i>Accueil des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Diffusion d'informations</i> <input type="checkbox"/> <i>Animation de l'information</i> <input type="checkbox"/> <i>Conseil et accompagnement</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement des projets des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement de projet pour les jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Orientation vers d'autres acteurs</i> <input type="checkbox"/></p>
--	--

Autre :	Autre :
--------------------------	--------------------------

<p><input type="checkbox"/> Contrat d'animation jeunesse territorialisée : (CAJT)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p> <input type="checkbox"/> Logement <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Citoyenneté <input type="checkbox"/> Mobilité à l'étranger <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Insertion professionnelle </p> <p>Modalités d'information :</p> <p> <i>Accueil des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Diffusion d'informations</i> <input type="checkbox"/> <i>Animation de l'information</i> <input type="checkbox"/> <i>Conseil et accompagnement</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement des projets des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement de projet pour les jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Orientation vers d'autres acteurs</i> <input type="checkbox"/> </p> <p>Autre : </p>	<p><input type="checkbox"/> Service d'une collectivité :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p> <input type="checkbox"/> Logement <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Citoyenneté <input type="checkbox"/> Mobilité à l'étranger <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Insertion professionnelle </p> <p>Modalités d'information :</p> <p> <i>Accueil des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Diffusion d'informations</i> <input type="checkbox"/> <i>Animation de l'information</i> <input type="checkbox"/> <i>Conseil et accompagnement</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement des projets des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement de projet pour les jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Orientation vers d'autres acteurs</i> <input type="checkbox"/> </p> <p>Autre : </p>
<p><input type="checkbox"/> Groupe informel d'acteurs Jeunesse :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p> <input type="checkbox"/> Logement <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Citoyenneté <input type="checkbox"/> Mobilité à l'étranger <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Insertion professionnelle </p> <p>Modalités d'information :</p> <p> <i>Accueil des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Diffusion d'informations</i> <input type="checkbox"/> <i>Animation de l'information</i> <input type="checkbox"/> <i>Conseil et accompagnement</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement des projets des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement de projet pour les jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Orientation vers d'autres acteurs</i> <input type="checkbox"/> </p> <p>Autre : </p>	<p><input type="checkbox"/> Groupe de jeunes :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p> <input type="checkbox"/> Logement <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Citoyenneté <input type="checkbox"/> Mobilité à l'étranger <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Insertion professionnelle </p> <p>Modalités d'information :</p> <p> <i>Accueil des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Diffusion d'informations</i> <input type="checkbox"/> <i>Animation de l'information</i> <input type="checkbox"/> <i>Conseil et accompagnement</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement des projets des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement de projet pour les jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Orientation vers d'autres acteurs</i> <input type="checkbox"/> </p> <p>Autre : </p>
<p><input type="checkbox"/> Mission Locale :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p> <input type="checkbox"/> Logement <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Citoyenneté <input type="checkbox"/> Mobilité à l'étranger <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Insertion professionnelle </p> <p>Modalités d'information :</p>	<p><input type="checkbox"/> Maison des Services au Public (MSAP) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p> <input type="checkbox"/> Logement <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Citoyenneté <input type="checkbox"/> Mobilité à l'étranger <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Insertion professionnelle </p> <p>Modalités d'information :</p>

<i>Accueil des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Diffusion d'informations</i> <input type="checkbox"/> <i>Animation de l'information</i> <input type="checkbox"/> <i>Conseil et accompagnement</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement des projets des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement de projet pour les jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Orientation vers d'autres acteurs</i> <input type="checkbox"/> <i>Autre :</i>	<i>Accueil des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Diffusion d'informations</i> <input type="checkbox"/> <i>Animation de l'information</i> <input type="checkbox"/> <i>Conseil et accompagnement</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement des projets des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement de projet pour les jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Orientation vers d'autres acteurs</i> <input type="checkbox"/> <i>Autre :</i>
<input type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/> Logement <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Citoyenneté <input type="checkbox"/> Mobilité à l'étranger <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Insertion professionnelle Modalités d'information : <i>Accueil des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Diffusion d'informations</i> <input type="checkbox"/> <i>Animation de l'information</i> <input type="checkbox"/> <i>Conseil et accompagnement</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement des projets des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement de projet pour les jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Orientation vers d'autres acteurs</i> <input type="checkbox"/> <i>Autre :</i>	<input type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/> Logement <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Engagement <input type="checkbox"/> Citoyenneté <input type="checkbox"/> Mobilité à l'étranger <input type="checkbox"/> Orientation <input type="checkbox"/> Insertion professionnelle Modalités d'information : <i>Accueil des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Diffusion d'informations</i> <input type="checkbox"/> <i>Animation de l'information</i> <input type="checkbox"/> <i>Conseil et accompagnement</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement des projets des jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Accompagnement de projet pour les jeunes</i> <input type="checkbox"/> <i>Orientation vers d'autres acteurs</i> <input type="checkbox"/> <i>Autre :</i>

Y-a-t-il un coordinateur des acteurs jeunesse sur le territoire ?

OUI NON

Si oui, nom et coordonnées de la structure de la structure coordinatrice :

.....
.....

Avez-vous un système d'information de Pair à Pair sur votre territoire ? (*L'information est diffusée et animée directement par les jeunes par le biais d'une structure ou d'un groupement de jeunes*)

OUI NON

Si non aimeriez-vous en mettre en place ?

OUI NON

Avez-vous un système d'information nomade sur votre bassin ? (L'accès à l'information sous un format de « caravane » pour aller de village en village)

OUI NON

Si non aimeriez-vous en mettre en place ?

OUI NON

6) PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'INFORMATION JEUNESSE

SI VOTRE STRUCTURE NE PREND PAS EN COMPTE LA PROBLEMATIQUE DE L'INFORMATION DES JEUNES, L'ENVISAGERIEZ-VOUS ULTERIEUREMENT ?

OUI NON Si oui souhaiteriez-vous être accompagné dans cette réflexion ? OUI

NON

Selon vous quelle structure serait la plus adaptée pour assurer cette mission d'information des jeunes sur votre territoire ?

Nom de la structure :

.....
.....

Pensez-vous que cette structure serait favorable pour jouer un rôle d'information auprès des jeunes ?

OUI NON

En outre quels sont pour vous les acteurs les plus pertinents pour apporter une plus-value à l'information pour les jeunes du territoire ? Précisez le nom de la ou les associations concernées :

- Fédération d'éducation populaire
- Associations culturelles sportives
- Contrat d'animation jeunesse territorialisée.....
- Groupe de jeunes
- Service d'une collectivité
- Mission locale.....
- Autre :

Quelles sont les principales informations que viennent chercher les jeunes de votre territoire ? (accès aux droits, orientation, santé...)

.....
.....
.....
.....

Annexe 2 : Echantillon Fiche Descriptives :

FICHE D'OBSERVATION - INFORMATION DES JEUNES EN LORRAINE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS		
2 Avenue du Général de Gaulle 57570 CATTENOM	Moselle	Territoire du Nord Mosellan
03 82 82 05 60	Zone Péri-urbaine	
accueil@cc-ce.com	Politique de la ville : NON	
www.cc-ce.com	Jeunes 15 -29 ans : 4000 (16%)	
Compétence Jeunesse	Non (Petite enfance, Scolaire, Périscolaire, Jeunesse)	
Intégration de l'information des jeunes dans ces champs de compétences ?	Non	
Lieu d'informations générales	Ø (NSP)	
Associations avec beaucoup de jeunes :	Association sportive	
Structure d'information spécialisée	.Mission Locale de Thionville (Permanence) .Assistante sociale (Permanence Hebdomadaire)	
Suggestion d'un acteur le plus adapté pour remplir la mission d'information auprès des jeunes	Ø(NSP)	
Actions menées par votre Intercommunalité envers les jeunes	. Financement de la formation BAFA pour les jeunes habitant le territoire. .Finance une action mise en place l'été par les associations « Les Catt'Mômes » pour passer le code de la route, combinée avec des activités sportives : dispositif « Pass'sport code » .Animations extrascolaires (pendant les vacances scolaires) pour les enfants et jeunes de 3 à 16 ans .Clubs ados toute l'année : 4 lieux d'«Accueil Jeunes » (salle d'activités) pour les jeunes pré-ados et adolescents à : Cattenom, Hettange-Grande, Volmerange les mines et Boust.	
Engagement des jeunes	Conseil Local des Jeunes à Cattenom	
Acteurs menant des actions Jeunesse sur le territoire Actions menées par les acteurs sur le territoire	.Mission Locale .Associations de loisirs, culturelles et sportives .Fédération des Œuvres Laïques .Foyers Ruraux Cattenom Loisirs Culture Centre Social Hettange Grande	
	La CC : .Animations extrascolaires (pendant les vacances scolaires) pour les enfants et jeunes de 11 17 ans.	
Groupe de jeunes	NON	
PROJECTIONS		
Politique Jeunesse doit-elle intégrer l'information des jeunes ?	Ø(NSP)	
Environnement du territoire	Collèges Cattenom et Hettange Lycées Thionville	

FICHE D'OBSERVATION - INFORMATION DES JEUNES EN LORRAINE

COMMUNAUTE D'AGGOMERATION DE SAINT DIÉ DES VOSGES (mairie)		
1 rue Carbonar 88100 SAINT DIE DES VOSGES	Vosges	Pays de la Déodatie
03 29 52 65 56	Zone Urbaine	
contact@cc-saintdie.fr	Politique de la ville : OUI	
/	Jeunes 15 -29 ans : 14539 (17 %)	

Compétence Jeunesse	NON
Intégration de l'information des jeunes dans ces champs de compétences ?	NON
Association avec beaucoup de jeunes ?	Centre sociaux jusqu'à 14 ans, associations sportives et culturelles
Lieu d'informations générales	Pij porté par la ville de St Dié (au KAFE/MPES) (+-)
Structure d'information spécialisée	.Mission Locale (St Dié des Vosges) .Centres sociaux (Lucie Aubrach et St Roch) .Pôle Emploi .CIO
Suggestion d'un acteur le plus adapté pour remplir la mission d'information auprès des jeunes	∅ (NSP)
Actions menées par votre Intercommunalité envers les jeunes	
Engagement des jeunes	/
Acteurs menant des actions Jeunesse sur le territoire Actions menées par les acteurs sur le territoire	.PIJ .Mission Locale .Centre Sociaux .Anim'Prox . .Opération Jobs d'été .Actions de prévention et de promotion santé .Accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle .Accompagnement des jeunes porteurs de projets .Activités de loisirs
Groupe de jeunes	NON
PROJECTIONS	
Politique Jeunesse doit-elle intégrer l'information des jeunes ?	∅
Environnement du territoire	Lycées et Collèges à St Dié
Intéresser par l'info Pair à Pair	Non
Intéresser par l'IJ Nomade	Non

FICHE D'OBSERVATION - INFORMATION DES JEUNES EN LORRAINE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AIRE A L'ARGONNE		
42 rue Berne 55250 Beausite	Meuse	Pays de Verdun
03 29 70 61 17	Zone rurale	
	Politique de la ville : NON	
	Jeunes 15 -29 ans :	

Compétence Jeunesse	Oui
Intégration de l'information des jeunes dans ces champs de compétences ?	Oui (CIAS) centre intercommunal d'action sociale
Association avec beaucoup de jeunes	Association sportive et culturelle (asso rugby centre meuse)
Lieu d'informations générales	NON
Structure d'information spécialisée	Permanence Mission Locale à la CC 48 Jeunes et 39 Solutions CIAS action social et pôle jeunesse, relais assistance Caf
Suggestion d'un acteur le plus adapté pour remplir la mission d'information auprès des jeunes	Ø (NSP)
Actions menées par votre Intercommunalité envers les jeunes	.Volonté de devenir Promeneur du Net au CIAS (avec la ligue de l'enseignement) .Aide au financement BAFD, BAFA
Engagement des jeunes	.Formations (BAFA, BAFD) pour les jeunes du territoire . Centre d'accueil de loisirs
Acteurs menant des actions Jeunesse sur le territoire Actions menées par les acteurs sur le territoire	.Mission Locale Com Com Famille rural (centre de loisirs) .Accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle (mission locale) .Animations sportives et musicales Festival Ma Rue Prend L'Aire (beaucoup de Jeune participant)
Groupe de jeunes	NON
PROJECTIONS	
Politique Jeunesse doit-elle intégrer l'information des jeunes ?	OUI
Environnement du territoire	Collège : Vaubécourt, Clermont en Argonne, Ancemont, Revigny Lycée : Verdun

FICHE D'OBSERVATION - INFORMATION DES JEUNES EN LORRAINE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LUNEVILLE A BACCARAT		
11 Avenue de la Libération, 54300 Lunéville	Meurthe et Moselle	Pays du Lunévillois
03 83 74 05 00	Zone rurale	
	Politique de la ville : NON	
	Jeunes 15 -29 ans : (16%)	

Compétence Jeunesse	OUI (périscolaire, Petite enfance, Jeunesse)
Intégration de l'information des jeunes dans ces champs de compétences ?	Non
Associations avec beaucoup de jeunes :	
Lieu d'informations générales	Baccarat : .Relais Service Public .Kij porté par la ville de Baccarat puis par l'Intercommunalité (en attente à cause des transferts de compétence) CCAS Baccarat Lunéville : Relais service public Centre Social Les Epis
Lieu d'information spécialisé	Baccarat : .Mission Locale (Permanence) .Association d'aide à l'emploi (Permanence) .CIDFF 54 (Permanence) Lunéville : Mission locale CIDFF 54 Permanence CAF CIO
Suggestion d'un acteur le plus adapté pour remplir la mission d'information auprès des jeunes	NSP
Actions menées par votre Intercommunalité envers les jeunes	.Lunéville : Mise en place de chantiers argent de poche Aide au financement et à la formation BAFA Projets éducatifs Accompagnement des jeunes porteurs de projets
Engagement des jeunes	Lunéville développe l'éducation citoyenne à travers des actions
Acteurs menant des actions Jeunesse sur le territoire	.Kij) .Mission Locale .Association d'aide à l'emploi .CIDFF 54 .Mairie de Lunéville

Actions menées par les acteurs sur le territoire	Foyers ruraux Centre Social Les Epis CAJT du Lunévillois
	Chantier jeunes, projet mis en place par Lunéville Le CAJT du Lunévillois intervient ponctuellement sur le territoire de la communauté de communes.
Groupe de jeunes	NON
PROJECTIONS	
Politique Jeunesse doit-elle intégrer l'information des jeunes ?	En suspens avec la fusion des deux communautés de communes, la nouvelle communauté de commune n'ayant pas pris la compétence.
Environnement du territoire	Collège de Baccarat, Collège et Lycée à Lunéville
Intéressé par le système Pair à Pair ?	NSP
Intéressé par le système IJ Nomade ?	NSP

Annexe 3 : Tableaux des Graphiques :

Tableaux Graphiques Vosges :		
Compétence Jeunesse :	Oui	36%
	Non	64%
Intégration de l'information jeunesse :	Oui	9%
	Non	91%
Lieu d'information général	Aucune (présente ou identifiée)	3
	Relais IJ	5
	Mission Locale/Permanences	1
	Centre social/MJC...	1
	Relais Service Public/MSAP	3
	CC/Mairies	
Lieu d'information spécialisé :	CCAS/CIAS	0
	CIO	4
	Mission Locale/Permanences	5
	Centre Social, MJC, Foyer rural...	6
	Pôle Emploi /Permanences/Espace emploi	2
	MSAP	4
	Intercommunalité	0
Association avec beaucoup de jeunes :	Associations sportives et culturelles	10
	MJC	3
	Centre Social	2
	Famille Rural	0
	Foyer Rural	3
	NSP	1

Tableaux Graphiques Moselle :

Tableaux Graphiques Moselle :		
Compétence Jeunesse :	Oui	52%
	Non	48%
Intégration de l'information jeunesse :	Oui	10%
	Non	90%
Lieu d'information général	Aucune (présente ou identifiée)	10
	Relais IJ	8
	Mission Locale/Permanences	2
	Centre social/MJC...	2
	Relais Service Public/MSAP	
	CC/Mairies	
Lieu d'information spécialisé :	CCAS/CIAS	7
	CIO	8
	Mission Locale/Permanences	20
	Centre Social, MJC, Foyer rural...	14
	Pôle Emploi /Permanences/Espace emploi	9
	MSAP	3
	Intercommunalité	0
	CIDFF/Permanences	1
Association avec beaucoup de jeunes :	Associations sportives et culturelles	21
	MJC	5
	Centre Social	6
	Famille Rural	
	Foyer Rural	
	NSP	

Tableaux Graphiques Meurthe et Moselle :

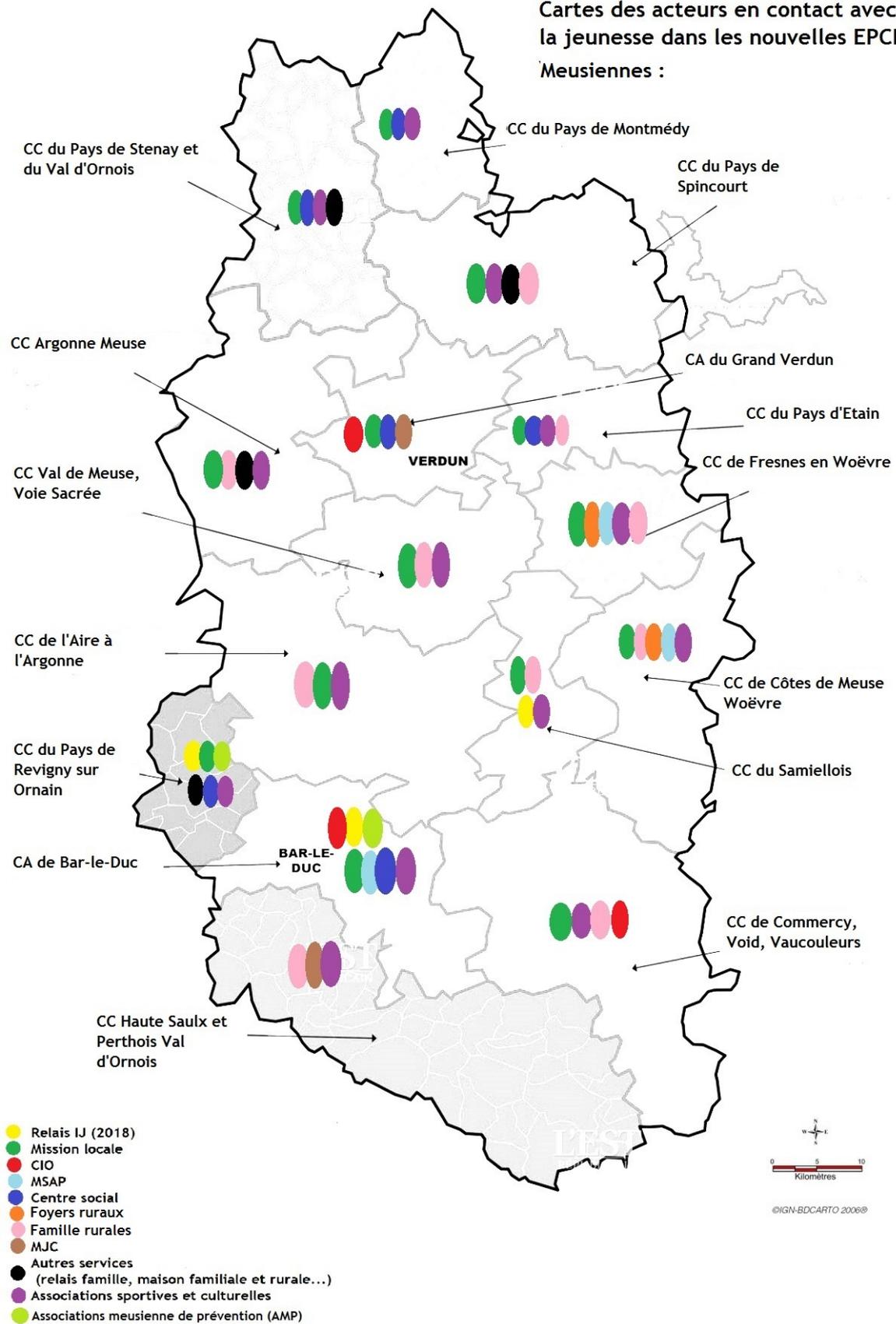
Compétence Jeunesse :	Oui	59%
	Non	41%
Intégration de l'information jeunesse :	Oui	47%
	Non	53%
Lieu d'information général	Aucune (présente ou identifiée)	2
	Relais IJ	10
	Mission Locale/Permanences	2
	Centre social/MJC...	6
	CAJT/Jeunesse et Territoire	5
	Relais Service Public/MSAP	2
	CC/Mairies	1
Lieu d'information spécialisé :	CCAS/CIAS	3
	CIO	7
	Mission Locale/Permanences	14
	Relais Famille	2
	Centre Social, MJC,...	7
	Pôle Emploi /Permanences/Espace emploi	6
	MSAP	7
	Intercommunalité	3
	CIDFF/Permanences	1
Association avec beaucoup de jeunes :	Associations sportives et culturelles	14
	MJC	8
	Famille Rural	4
	Foyer Rural	3
	NSP	1

Tableaux Graphiques Meuse :

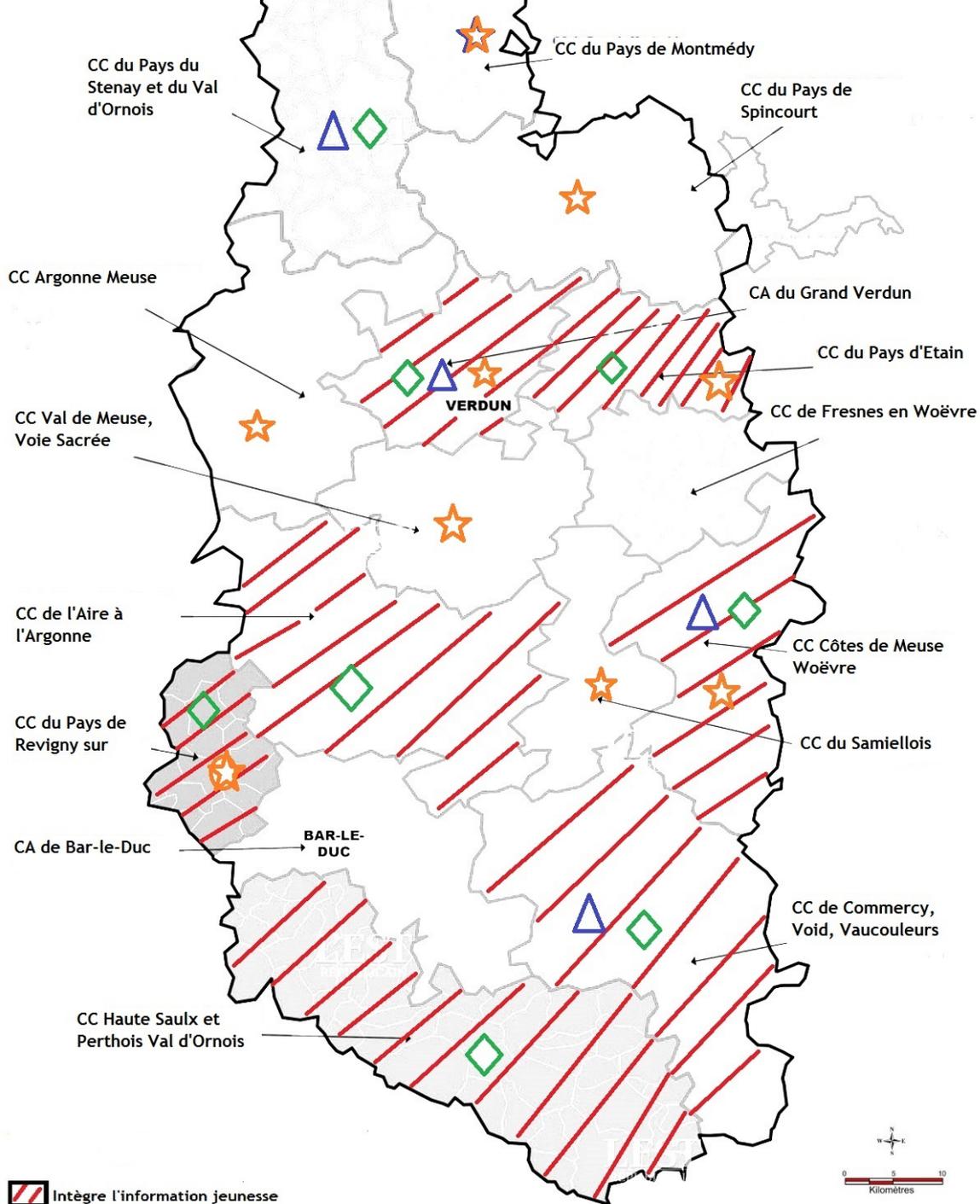
Tableaux Graphiques Meuse :		
Compétence Jeunesse :	Oui	64%
	Non	36%
Intégration de l'information jeunesse :	Oui	50%
	Non	50%
Lieu d'information général	Aucune (présente ou identifiée)	3
	Relais IJ	4
	Mission Locale/Permanences	2
	Centre social	2
	AMP	2
	Relais Service Public/MSAP	1
	CCAS/CIAS	1
Lieu d'information spécialisé :	CCAS/CIAS	1
	CIO	3
	Mission Locale/Permanences	12
	MJC	3
	Centre Social	3
	Pôle Emploi /Permanences	3
	MSAP	1
	Intercommunalité	3
	CIDFF/Permanences	3
Association avec beaucoup de jeunes :	Associations sportives et culturelles	12
	MJC	2
	Centre Sociaux	2
	Famille Rural	2
	Foyer Rural	1
	NSP	1

Annexe 4 : Cartes Meuse :

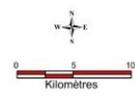
Cartes des acteurs en contact avec la jeunesse dans les nouvelles EPCI Meusiennes :



Carte des EPCI développant des dispositifs jeunesse sur le territoire Meusien :



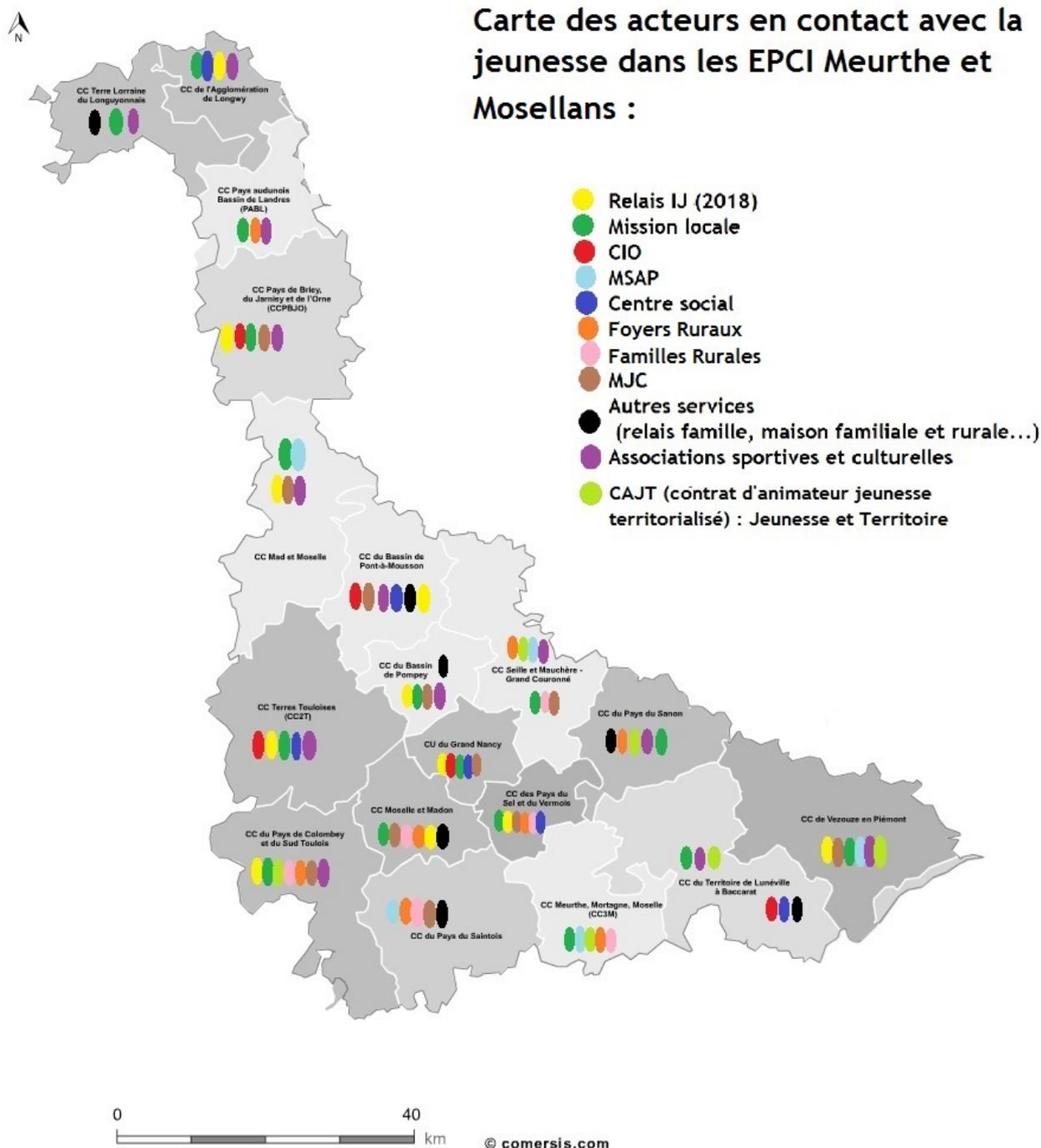
- Intègre l'information jeunesse
- Chantiers de jeunes, chantiers d'insertions, chantiers loisirs...
- Financement BAFA
- Aide au permis ,logement
- Bourses/aides /accompagnement de projets



©IGN-BDCARTO 2006®

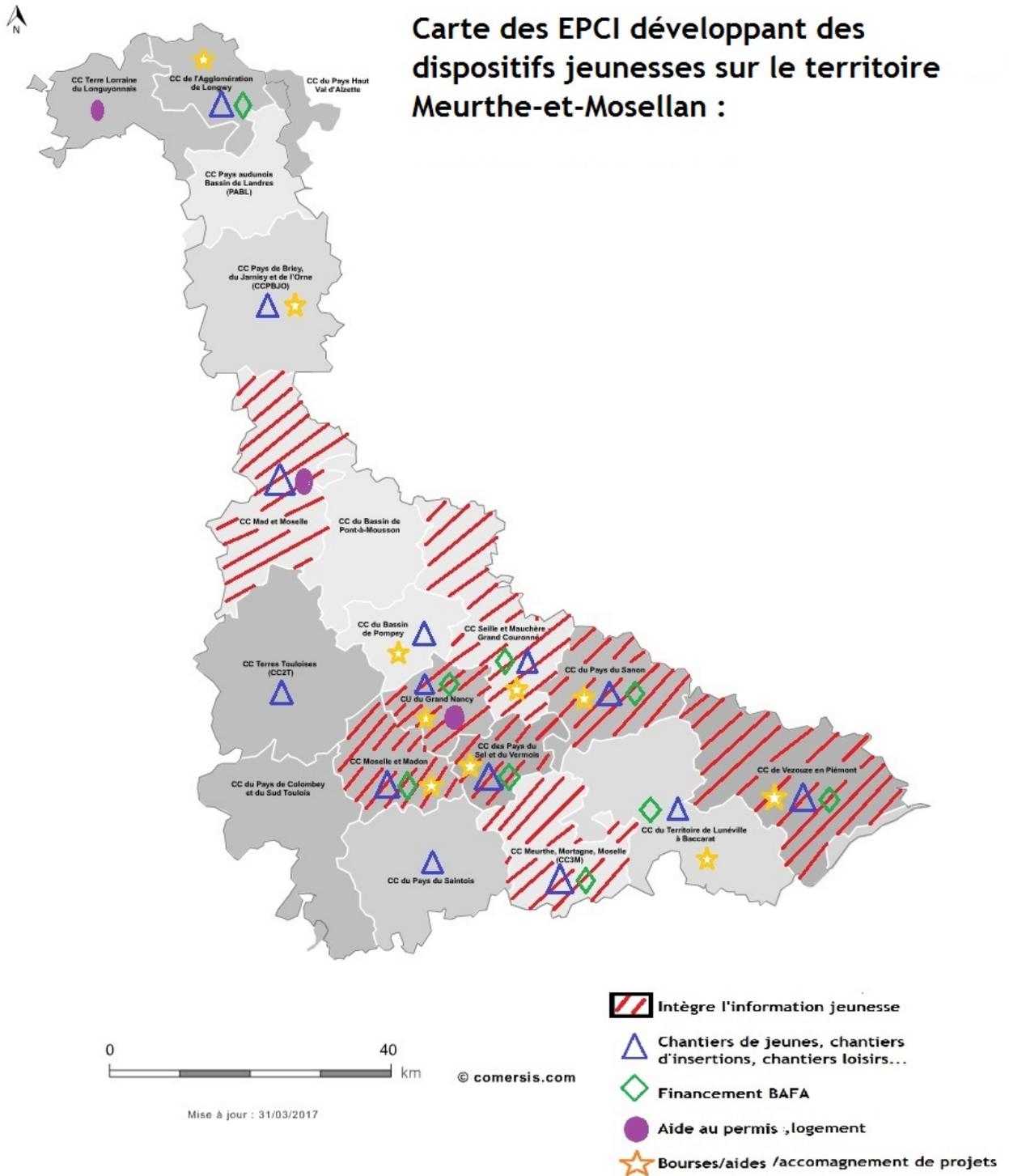
Réalisation : DDT 55 / SCDT / Etudes - SIG - Source : Préfecture

Annexe 5 : Cartes Meurthe et Moselle :



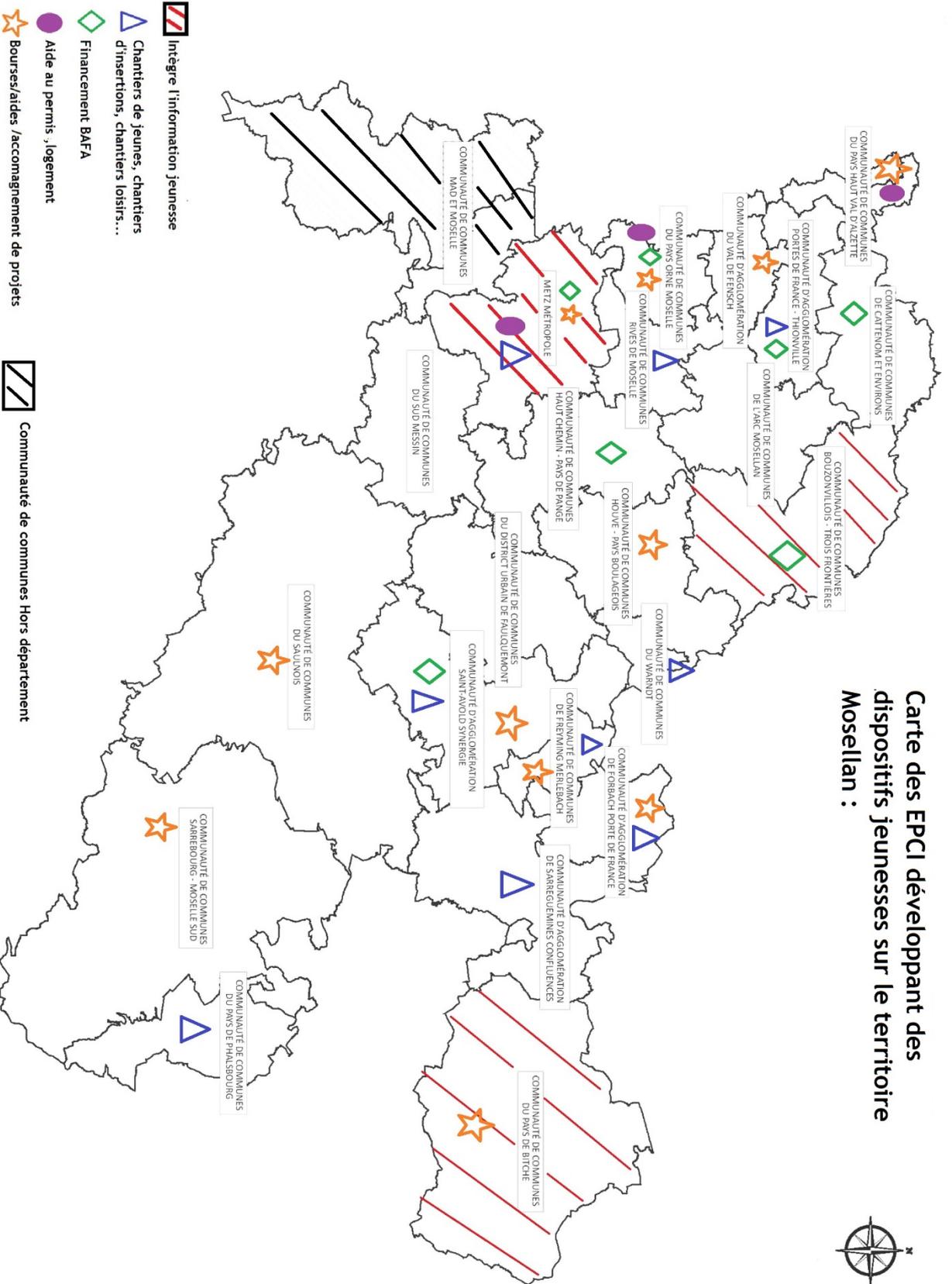
Mise à jour : 31/03/2017

Carte des EPCI développant des dispositifs jeunes sur le territoire Meurthe-et-Mosellan :





Carte des EPCI développant des dispositifs jeunesse sur le territoire Mosellan :

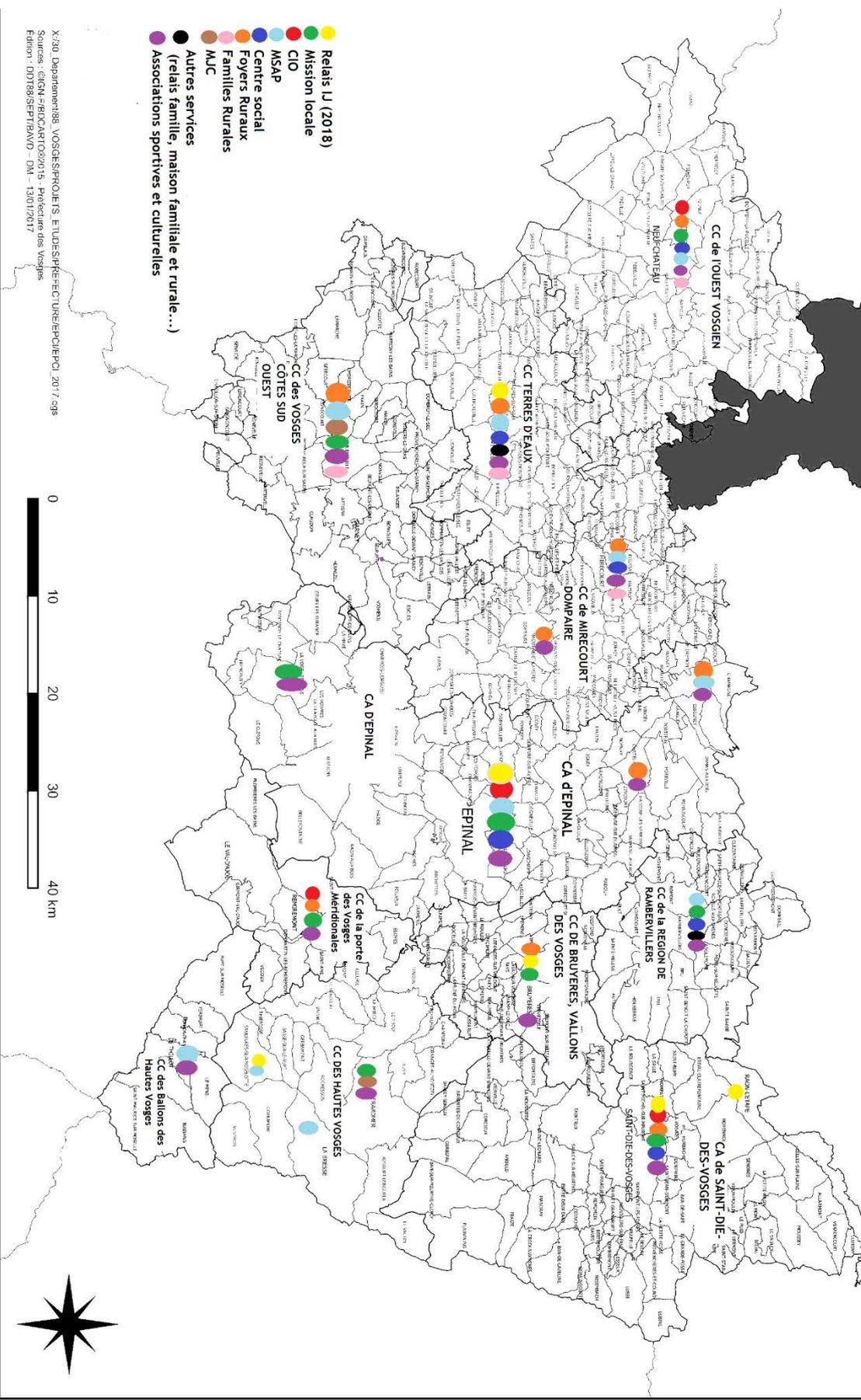


-  Intègre l'information jeunesse
-  Chantiers de jeunes, chantiers d'insertions, chantiers loisirs...
-  Financement BAFA
-  Aide au permis, logement
-  Bourses/aides /accompagnement de projets

 Communauté de communes Hors département

Carte des acteurs en contact avec la jeunesse dans les nouveaux EPCI Vosgiens :

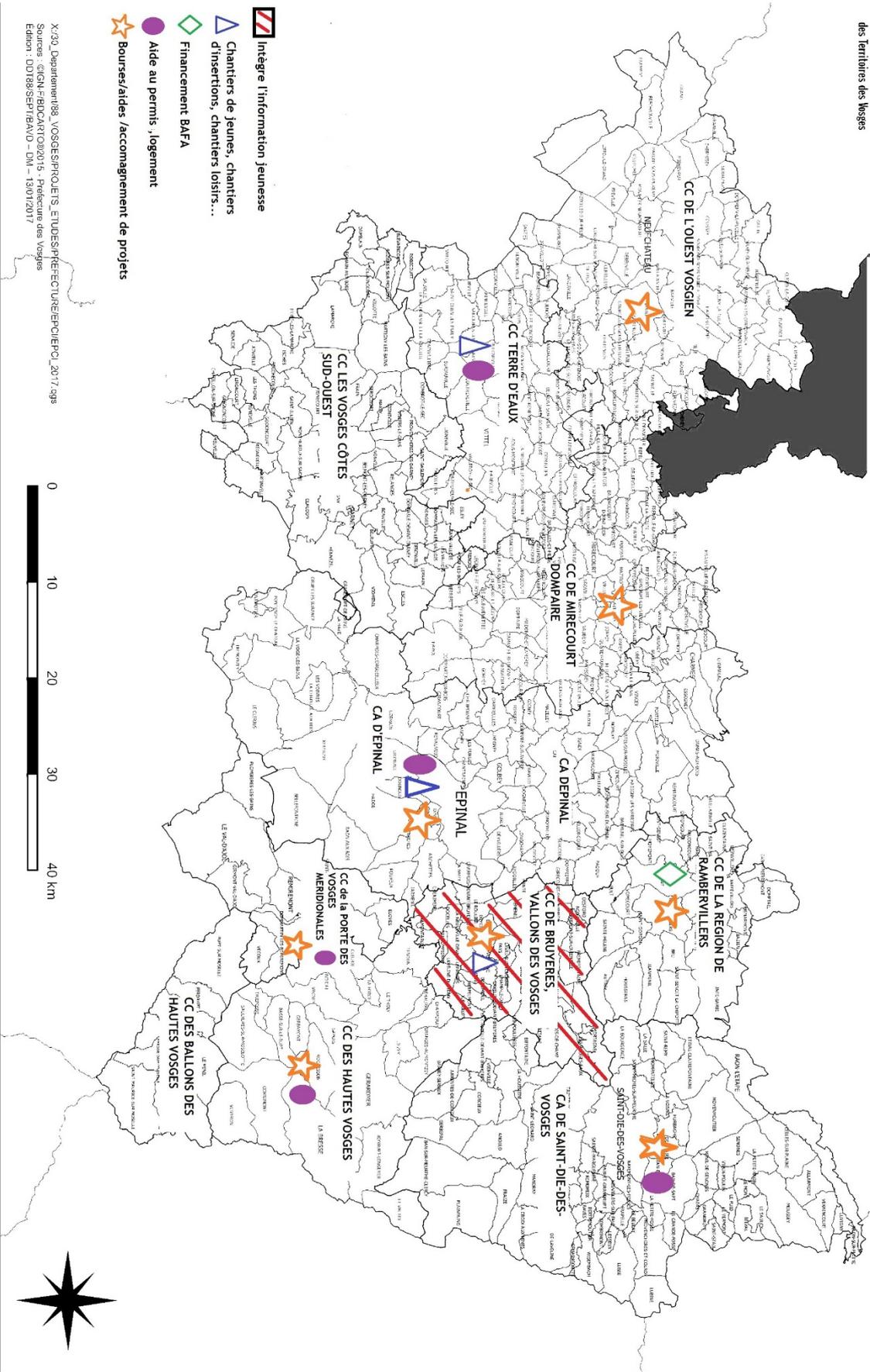
Source :
 Hohen - Etablie - Financiee
 REPUBLIQUE FRANCAISE
 Direction Departementale
 des Territoires des Vosges



Annexe 7 : Cartes Vosges :

X:\750 Département\88_VOSGES\PROJETS_ETUDES\PREFECTURE\POLEHQI_2017.qgs
 Sources : CIGSN-FRBO/CARTO/2015 - Préfecture des Vosges
 Edition : 07/28/2017 - DM - 13/01/2017

Carte des EPCI développant des dispositifs jeunesse sur le territoire Vosgien :



X:\30_Département\88_VOSGES\PROJETS_ETUDES\PRÉFECTURE\REPUBLIQUE_2017.qgs
 Sources : ©IGN/FBD/CARTO©2015 - Préfecture des Vosges
 Edition : 001888SEPT16AVD - DIN - 13/01/2017

Annexe 8 : Comptes rendus des visites de la phase 2 :

Fiche de visite des acteurs des territoires sur l'Information Jeunesse

Entretien Semi-directif sous un format de réunion avec plusieurs interlocuteurs

Communauté de Communes Vosges Côté Sud-Ouest

01/06/2018 à 10h à LAMARCHE

1) Présentation des acteurs présents et du territoire :

Michael Tisserand : Chargé de projet diagnostic territorial sur les besoins du territoire (dans le cadre d'une convention CAF-MSA)

Animatrice MSAP

Le territoire :

Très peu dense 17,8 habitants par kilomètre², population très vieillissante, moins de 50 jeunes par commune, 20,5% de moins de 20 ans et 33,5 % des + de 60 ans

Très forte influence des territoires voisins et notamment la CC Terres d'Eau qui est très dynamique avec des entreprises influentes, les jeunes sont très vite attirés par ce territoire.

2) A votre avis, comment un jeune de 12 à 25 ans s'informe sur un sujet ou un autre, vers qui se tourne-t-il à part internet ? (Lycée Collège/ Associations)

Internet très limité selon les territoires

Surtout en collège c'est là où il y a le plus de jeunes, Foyers ruraux et Maison pour tous à Darney

MSAP et permanence Mission Locale (sur rendez-vous)

Globalement très peu visible

3) Avez-vous déjà eu à faire à des jeunes cherchant des informations ? Jusqu'à quel âge ?

Tisserand : Pas de visibilité des jeunes on ne les voit pas ou très peu sauf un peu sur Darney ou dans les clubs sportifs

MSAP, pour l'aide au CV, emploi mais aussi sur des questions BAF ou sur le service civique (accompagne les jeunes ou les oriente vers les bons interlocuteurs) + accès internet mais très peu de jeunes sur ça

Mission locale en voit quelques-uns aussi pour tout ce qui est projet d'insertion...

4) Quels sont pour vous les besoins des jeunes dans la constitution de son parcours de vie ?

Parcours de vie : en général présent sur la CC jusqu'au collège après vont au Lycée vers Vittel et Bugnéville puis université et écoles supérieures à Epinal, ne reviennent plus jamais ensuite reste autour des villes

Ce qui manque en premier c'est la mobilité pour rester attractif et permettre aux jeunes de pouvoir accéder aux services et aux activités

Isolation Culturel aussi, les jeunes n'ont pas du tout accès à la culture ni à la lecture ni à l'art, problème derrière pour l'insertion.

5) Comment pourrait-on mobiliser les associations autour de l'information des jeunes (orientation, engagement, citoyenneté, mobilité...)

Projet en cours de la création d'un comité de pilotage pour intégrer toutes les problématiques du territoire et invités tous les acteurs (associations, élu, population...) ensuite division en comité techniques et commission pour travailler sur les différentes thématique dont la jeunesse.

En intégrant les jeunes, les élus et le milieu associatif on pourrait alors découvrir les besoins et trouver des solutions et notamment pour l'information des jeunes.

Service civique à la com com, à la maison pour tous de Darney et même à la mairie peuvent permettre d'installer un dialogue de Pair à Pair.

6) Le sport peut-il est un acteur de l'information, dans quelles mesures ? (attractivité, fédérer les jeunes).

Manque de formation des éducateurs dans les clubs sportifs (en général ce ne sont que des très petits clubs où ce sont les parents encadrent les activités donc on ne peut pas vraiment leur demander de jouer un rôle d'informateur.

En revanche ce sont les seuls activités disponibles sur le territoire ils sont donc incontournable pour rentrer en contact avec les jeunes pour le moment.

7) Est-ce que le rôle des fédérations d'éducation populaire sont plus cohérentes que les associations sportives pour accompagner et informer les jeunes, pourquoi ?

La CC se sent un peu délaissé par les fédérations d'éducation populaire en effet ils sont présents mais ne reste que sur une partie du territoire et ne rayonne pas du tout sur le reste.

Par exemple le Foyer Rural à Lemain est en contact avec des jeunes mais reste vraiment cantonné à la commune ou juste à côté.

8) A votre avis quels seraient les acteurs adéquat pour gérer la coordination sur le territoire de l'information et comment les autres acteurs pourraient intervenir ?

Les Francas vont bientôt intervenir autour du BAFA pour la formation

Maison pour tous est en contact avec beaucoup de jeunes et est très active, le Foyer rural pourrait également jouer un plus grand rôle.

Une idée pourrait également être de créer une dynamique autour du BAFA, en effet former des jeunes du territoire au BAFA et les faire intervenir ensuite sur tout le territoire avec d'animer tout le territoire uniformément et pas seulement les bourg-centres. Créer ensuite une chaine afin de donner envie aux autres jeunes de se faire former.

Fiche de visite des acteurs des territoires sur l'Information Jeunesse
Entretien Semi-directif sous un format de réunion avec plusieurs interlocuteurs

CC Seille et Grand Couronné

01/06/2018 à Nomeny

1) Présentation des acteurs présents et du territoire :

Elu (adjoint aux sports) à Nomeny et dirigeant de club de sport : Pierre Labdan

Coordinatrice CAJT dans la MJC de Nomeny : Marie Warmst

Territoire :

1 seul collègue sur le territoire à Nomeny les autres vont ailleurs

A partir du Lycée compliqué de toucher les jeunes

Nomeny Bourg Centre notamment au niveau associatif (2/3 des licenciés viennent des villages alentour.

Deux influences territoriales (Pont à Mousson Seille et Nancy Grand Couronné)

6 associations sportives avec toujours au moins 50 jeunes

MJC gère aussi des activités sportives (Basket, Gym et Dance)

2) A votre avis, comment un jeune de 12 à 25 ans s'informe sur un sujet ou un autre, vers qui se tourne-t-il à part internet ? (Lycée Collège/ Associations)

CAJT intervient en collège et travaille avec sur des sensibilisations (drogues, addictions...)

Jeunes sont acteurs direct certains viennent les voir directement pour créer des projets et s'intégrer dans la vie de la commune.

Sujet abordé lors des discussions avec les jeunes :

-de 18 ans : orientation, projets

+17-18 ans : Sexualité, alcool, ...

Permanence sur rendez-vous à la mission locale pour les jeunes en décrochage scolaire,...

3) Avez-vous déjà eu à faire à des jeunes cherchant des informations ? Jusqu'à quel âge ?

Création de projet culturel et de solidarité

Jusqu'au Lycée et même après compliqué à les avoir régulièrement

Les jeunes associations en clubs restent plus longtemps en contact dans le club et sont plus visible

4) Quels sont pour vous les besoins des jeunes dans la constitution de son parcours de vie ?

Engagement, ont besoin de faire quelque chose dans son village (bénévolat...)

Création d'infrastructures sportives pour s'approprier leur territoire (city, skate parc...)

Mobilité pour accéder à d'autres services (transport en commun...)

Identifier l'information pour les actions et suivi de l'information.

5) Comment pourrait-on mobiliser les associations autour de l'information des jeunes (orientation, engagement, citoyenneté, mobilité...)

Demande d'être accompagné pour les aider dans le contact avec les jeunes

Montre leur intérêt qu'ont les associations autour de l'information : par exemple formation de secourisme pour les bénévoles ou secourisme

Intégrer dans le timing d'entraînement ou match pour ne pas encore rajouter du temps aux bénévoles

Créer un lien de proximité grâce aux animateurs CAJT en contact constant avec les associations

6) Le sport peut-il est un acteur de l'information, dans quelles mesures ? (attractivité, fédérer les jeunes).

Jeunes reste plus fidèle aux associations sportives que pour les jeunes en contact avec le CAJT

S'appuyer sur les temps de pratique pour avoir des jeunes que le CAJT ne touche pas forcément pour sensibiliser, informer ou communiquer autour des actions.

Attention : Peut-être compliqué de les solliciter car déjà très occuper par leur pratique sportive

Vieillessement des dirigeants et encadrants

Essoufflement associatif → Manque de bénévoles

7) Est-ce que le rôle des fédérations d'éducation populaire sont plus cohérentes que les associations sportives pour accompagner et informer les jeunes, pourquoi ?

MJC et Foyers ruraux apportent autant à la jeunesse mais la MJC est plus présente en milieu urbain.

Club apporte autant mais différemment, dans la proximité et pas forcément la même approche sur la citoyenneté,...

Les MJC peuvent apporter leurs outils à ces clubs pour développer leurs services auprès des jeunes (intervention sur des thématiques, conseil pour les jeunes...)

Mise en place d'un espace de vie sociale à la MJC de Nomeny

8) A votre avis quels seraient les acteurs adéquat pour gérer la coordination sur le territoire de l'information et comment les autres acteurs pourraient intervenir ?

CAJT fait déjà le lien entre les associations sportives, les jeunes et les élus à travers la MJC et les Foyers Ruraux

Les Elus sont aussi très impliqué dans la vie des jeunes

Volonté que les acteurs ne soit pas seulement associé (le sont déjà) mais vraiment acteur de la vie des jeunes.

Fiche de visite des acteurs des territoires sur l'Information Jeunesse
Entretien Semi-directif sous un format de réunion avec plusieurs interlocuteurs

Ca du GRAND VERDUN

05/06/2018

1) Présentation des acteurs présents et du territoire :

Monsieur Adam : Chargé de développement de projet jeunesse à CAGV

En charge du Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) dédié à la Jeunesse

Objectif du PIA programme d'investissement d'avenir : rendre les jeunes acteurs dans les démarches et co-construire avec les jeunes et les partenaires.

CAGV

6000 jeunes répartis sur 26 communes, jeunes sont présents jusqu'au bac puis partent vers Metz et Nancy et seuls très peu reviennent sur le territoire. Saufs ceux qui sont inscrit en club sportif.

Large panel d'associations sportives, gros pôle équitation très dynamique

MJC du Val Dunois qui ont beaucoup de jeunes 2 centres sociaux

2) A votre avis, comment un jeune de 12 à 25 ans s'informe sur un sujet ou un autre, vers qui se tourne-t-il à part internet ? (Lycée Collège/ Associations)

Grande majorité utilise internet mais le PIA va également financer la mise en place d'une application avec toutes les informations « Universo » sur l'emploi, le logement, les services...

Mission locale très dynamique sur les questions de l'insertion avec la création d'une cellule alternance pour l'insertion par l'apprentissage, les jeunes l'identifie directement comme l'acteur principal de l'emploi

Avant le PIA les acteurs se rencontraient très peu.

Etablissement scolaire font partie intégrante du PIA et participent à beaucoup d'action on l'avantage d'avoir tous les jeunes même ceux issus des territoires ruraux.

3) Avez-vous déjà eu à faire à des jeunes cherchant des informations ? Jusqu'à quel âge ?

Très peu car les jeunes identifient très bien les services et les acteurs à solliciter et n'ont donc pas forcément besoin de passer par la CAGV.

Quelques demandent pour la création de projet de voyage ou autre

4) Quels sont pour vous les besoins des jeunes dans la constitution de son parcours de vie ?

Principalement la mobilité surtout pour les jeunes en milieu rural (création de projet autour du vélo pour donner accès à la ville à tous)

5) Comment pourrait-on mobiliser les associations autour de l'information des jeunes (orientation, engagement, citoyenneté, mobilité...)

PIA met en place un réseau de partenariat d'acteurs avec le Grand Verdun, les centres sociaux, la MJC, Numéripôle, école de la deuxième chance...)

Sportez vous bien un autre dispositif sollicite justement les acteurs sportifs du territoire

Il y a également des groupes de jeunes qui se créent et se développent.

L'idée est donc que la CAGV à travers le Conseil Intercommunal qui va se créer et le service jeunesse coordonne les actions et donc les associations en les mobilisant par projet afin d'être au plus près de leurs motivations.

En général les acteurs se sentent déjà concernés par les problématiques des jeunes et sont bien identifiés

Intégrer les jeunes dans les démarches de l'information en expliquant les intérêts.

6) Le sport peut-il être un acteur de l'information, dans quelles mesures ? (attractivité, fédérer les jeunes).

La CA fait le lien avec les présidents de clubs mais c'est assez compliqué de les mobiliser quelques actions comme le Playa Tour permet de les rassembler mais sont en générale assez chargés et ne peuvent pas faire d'autres actions

Ils seront également intégrés dans l'application en développement.

Ils auront plus à rôle de support notamment pour le PIA donc seront intégrés en tant que prestataire

MJC et Centre Sociaux ont un rôle plus actif dans la démarche actuelle mais sur des volets plus culturels

7) Est-ce que le rôle des fédérations d'éducation populaire sont plus cohérentes que les associations sportives pour accompagner et informer les jeunes, pourquoi ?

Clubs touchent plus de jeunes que les asso d'éducation populaire mais n'ont pas le même temps disponible.

700 sur 2000 jeunes interrogés sont inscrits en club

Les associations sportives n'ont pas forcément les mêmes formations en matière de contact avec les jeunes.

8) A votre avis quels seraient les acteurs adéquats pour gérer la coordination sur le territoire de l'information et comment les autres acteurs pourraient intervenir ?

CAGV à travers le PIA puis du service jeunesse + les conseils municipaux et intercommunaux.

Toujours intégrer les jeunes dans la démarche

Fiche de visite des acteurs des territoires sur l'Information Jeunesse
Entretien Semi-directif sous un format de réunion avec plusieurs interlocuteurs

CC du Pays de Bitche (CCPB)

08/06/2018 à 14h

Explication de la démarche :

Connaître les dynamiques actuelles sur l'information jeunesse et trouver des solutions d'avenir pour savoir comment fédérer les acteurs du territoire autour de l'information et en utilisant notamment le sport comme outil. Les jeunes en questions ont de 12 à 25 et l'ensemble des problématiques auxquels ils feront face.

Puis comment pourrait-on améliorer ce service en sollicitant plusieurs acteurs.

1) Présentation des acteurs présents et du territoire :

Président et directrice de l'association Loisirs Jeunesse

Emmanelle Fischer responsable de la Jeunesse à la CCPB

VP en charges des Sports, VP petite enfance, jeunesse à la CCPB

Le territoire est issu de la fusion absorption de la CC du Pays de Bitche, de la CC de Rohrbach et de la CC du Pays du Verre. Territoire très vaste allant jusqu'à 40 km d'un bout à l'autre.

Un lycée à Bitche et 3 collèges sur la communauté de communes.

Association Loisirs Jeunesse est en charge de l'organisation des Centre de Loisirs de tout le territoire par délégation de la Communauté de Communes, ils sont en contact, soutiennent et accompagnent de nombreuses associations du territoire.

Après 18 ans plus trop de contact avec les jeunes reviennent en général après leurs études à Metz Strasbourg ou Nancy.

2) A votre avis, comment un jeune de 12 à 25 ans s'informe sur un sujet ou un autre, vers qui se tourne-t-il à part internet ? (Lycée Collège/ Associations)

Majorité au collège et lycée (à travers le CIO) très peu viennent s'informer en association.

Collèges organisent un forum de l'orientation chaque année

Mission Locale pour les questions d'insertion

Peuvent également venir voir les Mairies

3) Avez-vous déjà eu à faire à des jeunes cherchant des informations ? Jusqu'à quel âge ?

Loisirs Jeunesse : questions sur le BAFA et les métiers de l'animation

Jusqu'à 18-19 ans après partent faire leurs études

4) Quels sont pour vous les besoins des jeunes dans la constitution de son parcours de vie ?

Mobilité pour aller vers les grands pôles de Loisirs du territoire, culture, ciné, ect...

En général mobilité lié aux parents pas beaucoup de transport en commun (beaucoup trop cher)

Jeunes ont du mal à aller vers l'étranger notamment l'Allemagne alors qu'ils sont tout près

5) Comment pourrait-on mobiliser les associations autour de l'information des jeunes (orientation, engagement, citoyenneté, mobilité...)

Grâce à Loisirs Jeunesse par leur implication sur le territoire et leur connaissance des acteurs pourraient les fédérer par des actions ponctuelles comme ils le font avec la fête du sport.

Réelle culture associative sur le territoire donc assez facile de mobiliser les associations qui sont nombreuses, plus de 200 partout sur la CCPB.

Les collèges et lycée pourraient permettre de communiquer auprès des jeunes mais également d'être acteur direct des actions.

Groupe de collégien réuni dans les CVP et pour le lycée CVL pourraient créer des projets en Pair à Pair pour toucher les jeunes. Exemple Loisirs Jeunesse crée un opéra rock avec les élèves du Collège.

6) Le sport peut-il est un acteur de l'information, dans quelles mesures ? (attractivité, fédérer les jeunes).

Influence direct entre la présence des jeunes sur le territoire et le dynamisme sportif, exemple de la piscine là où il y a un collège (jeunes jusqu'à 14-16 ans) à Bitche où il y a un lycée (17-18 ans).

Permet de garder le lien avec les jeunes sur territoire même après le lycée car les étudiants reviennent le week-end pour leur club sportif avec les championnats, ect.

Associations sportives dans presque toutes les communes donc permet d'être au plus près des jeunes du territoire.

7) Est-ce que le rôle des fédérations d'éducation populaire sont plus cohérentes que les associations sportives pour accompagner et informer les jeunes, pourquoi ?

NSP par de fédé d'éducation populaire active sur le territoire

8) A votre avis quels seraient les acteurs adéquat pour gérer la coordination sur le territoire de l'information et comment les autres acteurs pourraient intervenir ?

La CCPB si elle décide d'en prendre la compétence entière ou en la déléguant en partie à Loisirs Jeunesse.

Table des matières

Introduction :	5
Etat de la question :	7
Déroulé de l'étude :	11
Partie 1 : Diagnostic Global :	14
I) Fiches descriptives :	15
Meuse :	16
La Meurthe et Moselle :	20
La Moselle :	24
Vosges :	28
II) Cartographies des acteurs et des dispositifs jeunesse en lorraine par département :	32
Meuse :	34
Meurthe et Moselle :	40
Moselle :	46
Vosges :	51
III) Pour résumer :	56
Partie 2 : Diagnostic ciblé	57
I) Communauté de Communes des Vosges Côtés Sud-Ouest :	58
II) Communauté de Communes Seille-et-Mauchère et Grand Couronné :	60
III) Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) :	63
IV) Communauté de Cmmunes du Pays de Revigny (COPARY) :	66
V) Communauté de Communes du Pays de Bitche : (CCPB)	69
IV) Prospective issue des résultats :	71
Conclusion :	74
Bibliographie	75
Annexes :	76



MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER



Quel(s) pourrai(ent) être le(s) rôle(s) des acteurs du sport dans l'information jeunesse dans les territoires ruraux ?

Weislinger Guillaume

UNIVERSITE DE LORRAINE

JUIN 2018

Information Jeunesse / Acteurs du sport / Territoire ruraux

Ce mémoire porte sur la recherche de nouvelles dynamiques des acteurs du sport dans les territoires ruraux, afin de déterminer dans quelles proportions ces derniers pourraient participer à l'information jeunesse et comment pourrait fonctionner ce réseau d'acteurs.

Pour cela nous avons mis en place un diagnostic territorial des acteurs en contact avec la jeunesse (12-29 ans) sur le territoire en essayant de repérer l'importance que pourrait avoir les associations sportives pour les jeunes notamment en milieu rural.

Le but est ensuite de déterminer précisément les interactions entre le monde sportif et le monde de la jeunesse afin d'optimiser l'information.

What are the roles of sport actors in informing young people in rural areas ?

Youth Information / Sport actors / Rural territories

This thesis focuses on the research of new dynamics of sport actors in rural territories, in order to determine to what extent they could participate in youth information and how this network of actors could function.

To this end, we have set up a territorial diagnosis of the actors in contact with young people (12-29 years old) in the territory, trying to identify the importance that sports associations could have for young people, particularly in rural areas.

The aim is then to determine precisely the interactions between the sports world and the youth world in order to optimise the information.

Translated with www.DeepL.com/Translator